TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 732 — 20 PAGES — JEUDI 2 AOUT 1979

Les représentants approuvent le plan Carter de rationnement de l'essence

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 160 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Bucarest et l'accord d'Helsinki

La visite que M. Andrei, ministre roumain des affaires étrangères, rend, jeudi 2 août, à son collègue français, M. François-Poncet, coïncide avec l'anniversaire d'un événement générateur d'autant de déceptions qu'il avait suscité d'espoirs, notamment à Bucarest et à Paris : la signature, le 1er août 1975, à Helsinki, de l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elle marquera aussi le début d'une préparation plus active de la prochaine réunion de la C.S.C.E. à Madrid, en 1980.

L'Acte d'Helsinki, outre de belles promesses, offrait aux Européens de l'Est et de l'Ouest un cadre minimum pour maintenir le contact d'Etat à Etat, sinon en dehors, du moins en dépit des blocs. Ce cadre, encore faut-il le remplir. Or la première « suite d'Helsinki », la réunion de Belgrade, en 1977, s'acheva sur un échec. Si celle de Madrid devait en enregistrer un autre, le mécanisme de la C.S.C.E. s'enrayerait définitivement.

Nul ne l'ignore : en politique étrangère, la Roumanie, alliée de l'U.R.S.S. dans le pacte de Varsovie, a gardé ou reconquis son libre arbitre tous azimuts. Qu'il s'agisse du Proche-Orient, de l'Afrique, de la Chine ou de l'Indochine, Bucarest n'en fait qu'à sa tête ; mais ce qui intéresse le plus les dirigeants roumains, pour des raisons géographiques évidentes, c'est la détente entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Il est significatif que le ministre roumain ait décidé, après ses entretiens de Paris (poursuivis en tête à tête vendredi dans le Lot-et-Garonne, chez M. François-Poncet), d'aller samedi à Strasbourg visiter le palais où l'Assemblée des Neuf, fraîche émoulue du suffrage universel, vient de tenir sa première réunion. Aucun ministre des affaires étrangères du pacte de Varsovie n'a si ostensiblement montré son intérêt pour l'organisation politique de l'Europe occidentale.

Le premier objectif de la diplomatie roumaine rejoint donc aujourd'hui un des objectifs immédiats de la diplomatie française : renouer à Madrid un dialogue multilatéral « sans esprit de polémique ni complaisance » et obtenir un assouplissement, léger peut-être mais réel, des relations européennes de l'Atlantique à l'Oural.

Parallèlement, la France s'est rendu compte qu'elle ne pouvait prôner la détente en refusant, non de désarmer (ce que personne ne fait), mais de se prêter au dialogue sur le désarmement. De là les propositions faites l'an dernier par la France et spontanément appuyées par Bucarest. M. Giscard d'Estaing a notamment proposé une conférence sur le désarmement en Europe à laquelle l'U.R.S.S., après la Roumanie, s'est partiellement ralliée. Un désaccord important subsiste pourtant puisque la France, seule de cet avis, arguant que les SALT consacrent un équilibre nucléaire, estime que l'accumulation des armes classiques en Europe devrait être l'unique objet de discussion.

Mais la divergence franco-roumaine la plus sensible est ailleurs. Autant que les autres pays de l'Est, la Roumanie ignore que l'Acte d'Helsinki comporte un chapitre sur « la coopération dans les domaines humanitaires et autres » et proclame que « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales » est « un facteur essentiel de paix ». Comme à tous ses collègues communistes, M. François-Poncet devra soumettre à M. Andrei une liste de « cas humanitaires » où des Français sont impliqués; il devra lui faire remarquer qu'en moyenne neuf sur dix bourses offertes par la France à son pays ne sont pas attribuées, proportion plus forte encore pour les bourses de sciences humaines, subversives par définition ! Dommage que les dirigeants roumains, qui bravent si volontiers le Kremlin, ne se montrent pas, sur ce terrain aussi, plus audacieux et exemplaires.

(Lire nos informations page 5.)

La conférence du Commonwealth

Le Nigéria a nationalisé les avoirs de British Petroleum avant la rencontre de Lusaka

Les autorités militaires de Lagos ont annoncé, le 31 juillet, la prise des actifs pétroliers de la B.P. au Nigéria. Les participations de British Petroleum dans la société de production Shell-B.P. (20 %) et dans l'entreprise de commercialisation B.P.-Nigéria (40 %) sont ainsi nationalisées, en représailles aux exportations britanniques de pétrole vers l'Afrique du Sud. La B.P. sera indemnisée, mais ses salariés devront quitter le pays avant le 31 août.

Cette décision est intervenue la veille de l'ouverture, ce 1er août à Lusaka, de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernements des membres du Commonwealth. Plusieurs délégations semblent cependant soucieuses d'éviter une confrontation majeure entre la Grande-Bretagne et les pays africains à propos de la question rhodésienne.

Les autorités de Lagos ont décidé unilatéralement de prendre le contrôle des actifs de la British Petroleum au Nigéria. Cette nationalisation prend effet le 1er août. Un communiqué officiel, publié le 31 juillet par l'agence de presse négériane, accuse le gouvernement britannique de vouloir affecter par « *subterfuge* » au marché européen le pétrole produit au Nigéria, afin de compenser la fourniture à l'Afrique du Sud de brut de la mer du Nord.

La plupart des pays membres de l'OPEP ont en effet imposé un embargo sur la livraison de leur pétrole à destination de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie et d'Israël. Le Nigéria était à la tête de ce mouvement. Or, récemment, le gouvernement de Londres a donné à B.P. l'autorisation d'accroître ses livraisons de brut de la mer du Nord aux membres de la Communauté économique européenne afin de laisser une plus large part du pétrole qui n'est pas sous embargo à l'Afrique du Sud. En mai dernier, la compagnie pétrolière négériane avait déjà annulé la vente de 1,6 million de barils à la B.P. parce que la cargaison devait être transportée par un pétrolier sud-africain.

Cet usage par Lagos de l'« *arme pétrolière* » était d'ailleurs attendu depuis que le Nigéria — premier partenaire commercial de Londres en Afrique noire et vendeur de 15 % du pétrole importé par les Etats-Unis — avait été associé à la conférence ministérielle des pays de la « ligne du Front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) réunie début juin à Dar-Es-Salam pour s'opposer au nouveau régime « *colonial, illégal et raciste* » du Zimbabwe-Rhodésie. L'annonce de la nationalisation des avoirs de B.P. à la veille de la conférence du Commonwealth est, à cet égard, significative.

Le décret de nationalisation porte sur la part de 20 % de la British Petroleum dans la Shell-B.P., société dont la compagnie nigériane (Nigerian National Petroleum Company) détenait déjà 60 %, la Shell disposant des 20 % restants. Cette société produit plus de la moitié des 3,4 millions de barils extraits quotidiennement au Nigeria. Les 40 % de B.P. dans la B.P. Nigeria, société qui commercialisait les produits pétroliers dans le pays, sont aussi nationalisés.

Le communiqué précise qu'une indemnisation sera versée rapidement et que tous les salariés qui sont sous contrat avec la B.P. devront avoir quitté le Nigeria le 31 août. En revanche, les autorités militaires de Lagos tiennent à rassurer les autres compagnies pétrolières opérant au Nigeria (dont la société française Elf-Aquitaine) qui n'ont rien à redouter « *aussi longtemps qu'elles continueront à respecter la politique du gouvernement et les sentiments du peuple nigérian, particulièrement en ce qui concerne le problème sensible de l'apartheid et des politiques odieuses de racisme suivies par les pays d'Afrique australe* ». Les compagnies exportant le pétrole nigérian devront cependant signer une clause leur interdisant toute vente à la Rhodésie, l'Afrique du Sud et à Israël.

La décision du gouvernement de Lagos risque d'affecter l'approvisionnement en pétrole brut de la B.P. En 1978, par exemple, la compagnie — détenue à 51 % par l'Etat britannique — avait acheté au Nigeria quelque 360 000 barils par jour, soit 9,4 % de son approvisionnement total. B.P. avait déjà été la compagnie internationale la plus touchée par les événements d'Iran.

Transition à Lisbonne

Le nouveau gouvernement chargé de préparer les élections se présente devant l'Assemblée

Le président de la République portugaise, le général Eanes, devait, ce mercredi 1er août, installer dans ses fonctions le gouvernement formé par Mme Maria de Lurdes Pintassilgo. Le nouveau premier ministre aura dix jours pour présenter son programme au Parlement. Son investiture ne paraît pas faire de doute.

Le chef de l'Etat dissoudra alors l'Assemblée de la République : Mme Pintassilgo est, en effet, à la tête d'un gouvernement de transition, chargé d'organiser les élections législatives de l'automne prochain.

Bien accueillie par la gauche, ainsi que par une hiérarchie religieuse pourtant conservatrice, la nouvelle équipe est, en revanche, en butte à l'hostilité de la droite, dont les représentants ont décidé de boycotter la cérémonie de prise de fonction.

La « leçon » de Mme Pintassilgo

De notre correspondant

Lisbonne. — Graphiques à l'appui, Mme Maria de Lurdes Pintassilgo expose la structure de son gouvernement, dont l'investiture devait avoir lieu ce mercredi 1er août en fin de matinée. Le nouveau cabinet comportera trois grands secteurs économique, culturel et social. Evoquant son expérience d'ambassadeur à l'UNESCO, le nouveau premier ministre explique les raisons d'une telle répartition. « *Dans une perspective de développement, il faut considérer ce qu'on produit, qui produit, et à qui est destiné ce produit.* » Un nouveau style et un nouveau langage à Lisbonne. « *Une bouffée d'air frais* », estiment ses amis. « *Une tentative de rendre populaire le projet présidentialiste cher au général Eanes* », répliquent ses adversaires.

Ignorant délibérément la cérémonie d'investiture, les leaders du parti social-démocrate (P.S.D.), du Centre démocratique et social (C.D.S.) et du parti populaire monarchiste (P.P.M.), regroupés dans une « *alliance démocratique* » de tendance conservatrice, sont ostensiblement partis à Madrid, pour s'y entretenir avec le premier ministre espagnol, M. Adolfo Suarez, et avec le roi Juan Carlos. Les dirigeants portugais imaginent obtenir à l'étranger des appuis pour la prochaine campagne électorale qui, selon eux, risque de ne pas se dérouler en toute liberté. « *Un gouvernement de tendance marxiste ne donne pas de garanties d'indépendance* », affirment-ils. Le 31 juillet, un quotidien de Lisbonne proche de la droite parlementaire titrait : « *La guerre des cent jours vient de commencer* ». Les mêmes milieux, qui critiquent l'orientation politique de Mme Pintassilgo, ne manquent pas de faire référence à ses relations amicales avec le premier ministre portugais d'avant la révolution de 1974, M. Marcel Caetano. L'objectif est évidemment de mettre l'accent sur la trajectoire « *sinueuse* » d'une personnalité... qui ne devrait donc inspirer confiance à personne.

Dans son appartement de Lisbonne, Mme Pintassilgo nous donne des détails sur son activité politique avant la « révolution aux œillets ». Elle ne dément pas ses relations avec M. Caetano : « *J'ai pour lui le plus grand respect en tant qu'homme et en tant que professeur. En tant que dirigeant politique, je l'ai critiqué pour son manque de fermeté.* »

D'après Mme Pintassilgo, le successeur de Salazar aurait soutenu, au début, un projet visant à l'autonomie progressive des colonies africaines, et qui aurait dû déboucher sur un système fédéral. « *Cette solution me paraissait, à l'époque, la plus adéquate. Mais il n'a pas su l'imposer.* »

En 1969, l'actuel premier ministre a été invité à faire partie de l'Assemblée nationale. Elle a refusé : « *Cela m'aurait obligé à me présenter aux élections sur les listes du parti unique, l'Union nationale, ce qui était contraire à mes idées.* »

JOSÉ REBELLO.

(Lire la suite page 5.)

EN IRAN

Les partis laïques condamnent M. Bakhtiar

La conférence de presse tenue par M. Chapour Bakhtiar, à Paris, le mardi 31 juillet (le Monde du 1er août), a suscité des réactions négatives, mais en général mesurées, tant dans la presse iranienne que parmi les partis politiques. Bien que l'ancien premier ministre ait exposé des thèses très proches de celles des formations laïques, ces dernières ont pris nettement position contre la prétention de M. Bakhtiar de se présenter en « sauveur » de la nation.

Le Front national, auquel l'ancien chef de gouvernement a appartenu pendant près d'un quart de siècle, l'a à nouveau désavoué en rappelant que son exclusion était définitive. Les dirigeants du Front n'ont pas pardonné à leur ancien compagnon le fait qu'il ait assuré son concours au chah avant que celui-ci ne quitte l'Iran en janvier dernier. Le Front national démocratique de M. Matine-Daftari, qui se réclame également de l'héritage nationaliste de Mossadegh, estime pour sa part, que les Etats-Unis sont « *derrière* » l'entreprise de l'ancien premier ministre. Le porte-parole du gouvernement, M. Tabatabai a, pour sa part, dénoncé le « *complot* » fomenté tout à la fois par l'impérialisme, le sionisme et le chah. Rappelons que M. Bakhtiar a démenti, lors de sa conférence de presse, avoir établi des contacts avec l'ancien souverain et des membres de la famille impériale.

Cependant, l'opinion iranienne paraît s'intéresser davantage à la campagne électorale qui doit se terminer le vendredi 3 août par la désignation d'une constituante. Un millier de candidats, représentant à peu près toutes les formations, briguent les soixante-quinze sièges de l'Assemblée.

(Lire nos informations page 4.)

Le sort des réfugiés indochinois

LE PESSIMISME RÈGNE PARMI LES FONCTIONNAIRES DE L'ONU EN THAILANDE

(Lire page 3.)

« Le Monde » commencera dans son prochain numéro la publication d'un reportage de Jean-Claude Guillebaud

Un voyage vers l'Asie

Les deux impostures

par JACQUES MADAULE

En ce milieu d'été l'ordre règne sur les deux rives du Pacifique, l'Indochine et le Nicaragua, comme il régna, paraît-il, jadis à Varsovie. Je veux dire que les Américains, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, paraissent avoir accepté la victoire des Sandinistes, quitte à en limiter tant qu'ils pourront les conséquences ; et les Vietnamiens ont obtenu que les responsabilités fussent passées sous silence, pourvu qu'ils arrêtent pendant six mois l'hémorragie des fugitifs.

L'ordre règne provisoirement, mais la partie continue entre ceux qui se proclament les champions de la justice et de l'égalité et, de l'autre côté, les paladins des droits de l'homme et de la liberté. Quelques bonnes âmes pensent sans doute que l'un ne va pas sans l'autre et rêvent de conciliations impossibles de juste milieu introuvable.

La vérité est que le conflit des idéologies, le choix entre deux types de société, comme aiment à dire les hommes qui nous gouvernent, n'est que prétexte et apparence. Nous avons à faire en réalité avec deux oligarchies, deux *establishments*, d'origine et de nature très différentes, qui se disputent la maîtrise de la planète. Les ambitions ont grandi avec les moyens de communication. L'unité du monde, nécessaire à bien des égards, est aujourd'hui à notre horizon, même si nous ne devons jamais y atteindre.

Le petit nombre d'hommes qui dirigent dans chacun des deux camps relève de deux traditions opposées et ils s'en servent pour entraîner derrière eux la masse de leurs sujets et le plus possible de gens ailleurs. Mais en vérité les uns se soucient aussi peu de liberté que les autres de justice. Ce sont deux impostures rivales qui se disputent le monde. Je n'en veux pour preuve, d'un côté, que les régimes de sanglantes dictatures qui dominent la plus grande partie de l'Amérique latine au nom de la liberté ; et, de l'autre, au nom de la justice, les privilèges exorbitants de la caste dirigeante. S'il s'agit ou non d'une classe au sens marxiste, je laisse à de plus subtils que moi le soin d'en décider.

Cela est aujourd'hui connu de tout le monde, crève les yeux des plus aveugles et cependant ça prend encore. Il ne faut pas se lasser de dénoncer les deux impostures symétriques, car n'en signaler qu'une et point l'autre, ou encore lui chercher des excuses, plaider comme on l'a fait pas mal ces temps derniers à propos du Vietnam, c'est jouer le jeu de l'une des deux impostures, mais non celui de l'homme qui seul devrait nous intéresser.

N'est-il pas clair, en effet, qu'il est allègrement sacrifié, ici et là ? On n'en est pas à quelques milliers de morts près dans l'hécatombe qui se poursuit sans relâche sous le couvert d'une fausse paix. Ça saigne toujours quelque part dans le monde. Mais quand aucune des deux impostures rivales n'est mise en cause ça fait moins de bruit et seuls les spécialistes s'en avisent.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

HA ! HA ! HA !

Il paraît que la Pravda vient d'inciter les chansonniers soviétiques à renoncer aux vieilles blagues éculées du style : « Comment vas-tu-yau de pipe ! » (en russe) et à faire montre d'un humour plus adapté aux temps modernes.

L'organe du parti communiste soviétique a même suggéré de remettre à l'honneur le genre de la satire politique. Saine suggestion, qui doit cependant donner des sueurs froides aux humoristes, lesquels se demandent peut-être s'ils ont vraiment intérêt à essayer de faire pouffer de rire les dirigeants.

BERNARD CHAPUIS.

UN DOSSIER CULTUREL

La Suisse romande cherche la parole

Il y a dix ans, une expérience de production cinématographique, en collaboration avec la télévision suisse romande, était saisie au vol par des réalisateurs comme Claude Goretta, Alain Tanner, Michel Soutter et Jean-Louis Roy. Allaient naître, ou plutôt allaient être diffusés à grande échelle, un langage, un style, une façon de voir et de dire, une volonté de se confronter avec la réalité dans une Suisse romande qui n'est pas seulement le pays des horloges et des verts pâturages.

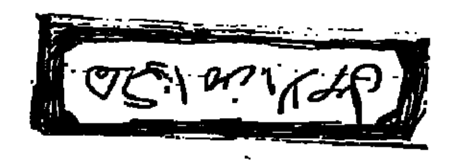
Ce pays, moins ancré qu'autrefois dans un système d'isolement et de conservatisme, n'est plus à l'écart du monde ; il vit les problèmes de toutes les nations industrialisées et a longtemps été considéré, du point de vue culturel, comme une sorte de province française.

Coincé dans la situation et la dimension géographique de son pays, le Suisse romand n'a plus cette impression de respirer à Paris. Il a acquis le droit d'exister par lui-même dans des œuvres chaleureuses, sincères et différentes — avec cette certaine distance par rapport à l'événement dont parle ici l'écrivain et scénariste Georges Haldas.

La télévision romande, qui a joué un rôle décisif dans l'affirmation d'indépendance, a créé une émulation. Aujourd'hui, malgré des difficultés qui ne sont pas toujours liées à des conditions économiques, la Suisse romande cherche la parole non seulement à la télévision ou au cinéma, mais au théâtre, dans la chanson et dans toutes autres expressions.

C. F.

(Lire dans « Le Monde des arts et des spectacles », pages 7 à 9.)



Le Monde

idées

DÉMOGRAPHIE

Peut-on encore raisonnablement demander aux Français d'avoir davantage d'enfants ?

par ROGER BURNEL (*)

QUELQUES lignes ne suffiront pas pour citer ni pour expliquer la motivation de ceux qu'inquiète la régression démographique. Il y a, par exemple, le réflexe utilitaire qui fait redouter de ne plus pouvoir bénéficier d'une retraite normale. Il y a le sursaut racial chez celui qu'effraie la diminution relative de la population blanche, et qui *se transforme parfois en attitude* nationaliste ou raciste parce qu'un soir de mauvaise humeur on découvre que les Arabes et les Noirs sont décidément en quantité insupportable dans le métro, ou parce qu'on perçoit que les Français ne compteront bientôt que pour 1 % de l'humanité. Il *arrive que se mêlent les oppositions* de races et les différences de religion. Pour certains, la « pilule » ou l'avortement, détestable ici, deviendrait une pratique bénéfique ailleurs, s'il s'agit d'endiguer une prolifération des naissances qu'ils analysent comme un fléau. Dans tout cela, où retrouver *l'essentiel* ?

Le dossier *démographique* est l'un des tout premier à plaider, non parce qu'il serait celui du sauvetage d'une race ou d'un peuple à privilégier, mais parce qu'il rejoint la cause de l'homme et de la liberté. La maternité et la paternité *sont des droits fondamentaux* de la personne. Pour une nation, le fait de légaliser des moyens pour ne pas avoir d'enfants ou pour en programmer la naissance, n'exonère pas, au contraire, de la responsabilité préalable de développer une politique d'accueil de l'enfant et de respect de la maternité. Mais il n'est pas de projet qui justifie qu'on fasse feu de tout bois pour en argumenter la défense. La foi ne se nourrit pas d'injustice. Le culte du surhomme, qu'entretient parfois la vanité des « clercs », restera toujours une faute dangereuse pour la liberté.

L'objectif ne peut pas être de faire naître des enfants avec l'appui d'artifices immédiats plus ou moins illusoires, mais il serait de persuader, sans retour, les couples qu'avoir des enfants les *confirmera dans un bonheur plus* grand. C'est le pari que devra gagner tout gouvernement, s'il est convaincu de la signification de l'enjeu familial. L'espérance, toujours un peu folle, du militant est nécessaire pour équilibrer et pour humaniser la certitude absolue du technocrate.

D'abord inventer un langage nouveau pour décrire une famille dans laquelle puissent se situer tous ceux et toutes celles qui vivent leur famille comme un choix personnel essentiel. Un langage nouveau auquel adhéreraient les hommes et les femmes du vingtième siècle, qui ont besoin *de se prouver qu'ils sont heureux*. N'est-il pas paradoxal qu'on sache mieux actualiser les images offertes pour repérer son malheur ? On parle mal des choses d'aujourd'hui chaque fois qu'on se sert du vocabulaire adapté aux situations d'hier. En répétant que la famille appartient à la tradition *on n'explique rien, on creuse le* fossé et on multiplie les exclus. On dessert même la cause des valeurs permanentes liées à la famille.

Mais ce langage nouveau doit trouver son écho à travers de nouveaux choix et de nouvelles attitudes politiques. Il ne servirait à rien de rêver d'une politique *familiale imaginée à l'écart des* réalités économiques et sociales — qui ont leurs ombres et leurs lumières, — comme s'il s'agissait d'une couleur supplémentaire agrémentant la longue fresque sociale sur laquelle chacun serait invité à se reconnaître. Si l'on veut que les familles accèdent logiquement, à égalité de droits, à une vie de qualité, la seule voie qui puisse être ouverte est celle de l'intégration des intérêts familiaux à toutes les réflexions conduisant à *l'élaboration* des mesures relatives, par exemple, à l'habitat, à la fiscalité, à la consommation, à l'emploi, à la santé ou aux loisirs.

N'a-t-on pas trop longtemps limité la politique familiale, aux allocations familiales... et au cinéma pornographique ?

Il est illogique et injuste de *proposer* la famille *comme* le rempart ultime contre le changement. Pour autant, tous les changements ne sont pas acceptables, sans critiques ni priorités. Ceux qui se servent de la famille pour accentuer l'emprise de leur terrorisme intellectuel, de toute couleur et de toute origine philosophiques ou politiques font œuvre de tromperie. Ils annoncent la liberté, mais ils développent l'état de dépendance.

∴

Les Français ne refusent pas l'enfant, puisqu'il n'existe pratiquement pas de couple volontairement stérile. *Le déficit* démographique provient principalement de la réduction du nombre des familles de trois enfants et plus. Les Français n'auront davantage d'enfants qu'à la condition de pouvoir constater, par l'exemple quotidien — qui est le seul instrument de mesure maintenant crédible, — qu'un enfant supplémentaire ajoutera à la fête de leur vie. La France est statistiquement un pays heureux. Tous les Français ne perçoivent pas leur bonheur, certains parce qu'on leur explique *mal les termes de leur situation*, d'autres parce qu'il est souvent étonnant d'écouter les chantres de la critique et du désespoir que d'entendre les témoins de la raison. Mais des faits attestent qu'existe pourtant le risque que ne s'accentuent les phénomènes de marginalisation dans certaines catégories sociales, et notamment pour des jeunes et pour des familles parce qu'il y a disharmonie entre leur espérance et les réalités.

Par exemple, nos structures urbaines, nos équipements collectifs, l'organisation du travail professionnel, les moyens de *transport*, les *conditions* dans lesquelles on doit prendre ses vacances ou se distraire ne sont pas adaptées aux familles ni moins encore à celles qui ont de jeunes enfants ou plus de deux enfants. L'enfant-roi est un monarque sans territoire, sacré par la société de consommation qui l'utilise davantage *qu'elle ne* le sert. Quand admettra-t-on qu'il est une personne titulaire de droits ? S'il faut changer le ton du discours sur la famille — et partout où l'on en parle, à l'UNAF et ailleurs, — la transformation est à étendre rapidement au débat politique. Ne pas *percevoir cette exigence ferait* craindre qu'on n'ajoute de l'illusion à l'attente de liberté et de bonheur que nourrissent nos concitoyens, et notamment les plus jeunes.

Le successeur de Mme Simone Veil sera-t-il un artisan aux mains nues, armé de sa seule volonté de persuader ? Pourvu qu'on ne découvre pas trop tard l'impuissance du verbe à modifier des situations qui, par souci de justice et de réalisme, ont pourtant besoin d'être transformées !

(*) Président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

Bien-être et natalité

Un de nos lecteurs, M. Georges Leclerc, de Paris, conteste la position très généralement admise selon laquelle la continuation de la baisse du taux de natalité *ferait courir* un danger à la France.

LA France a un sol *fertile*, peu de ressources minérales et *énergétiques*. *Les problèmes* que pose, actuellement, l'approvisionnement en énergie de cinquante millions de Français ne pourraient que s'aggraver s'ils devenaient quatre-vingt *millions*.

Il doit y avoir un accord entre la superficie, les ressources et la population. Ne peut-on tracer une courbe *du bien-être, pourquoi pas du bonheur*, en fonction du niveau de population ?

Cette courbe passerait par un niveau optimal, puis s'infléchirait. Il est vraisemblable que le point d'inflexion ne se situerait pas, pour la France, à cinquante-trois millions d'habitants, mais plus bas, peut-être à quarante-cinq ou à quarante millions d'habitants.

J'entends, *immédiatement*, le concert : « Qui paiera les retraites ? » Comme s'il était, uniquement, question de donner aux uns des billets pris dans la poche des autres.

En fait le problème est d'avoir, pour une collectivité donnée, une *production* de biens de consommation et de biens d'équipement assurant à l'ensemble de cette collectivité le niveau de vie qu'elle souhaite.

Ce qui importe, en définitive, c'est la proportion entre productifs et improductifs et la productivité.

Les improductifs ne sont pas, uniquement, les jeunes, qui ne *produisent pas encore*, et les *retraités*, qui ne produisent plus, mais une certaine partie du secteur tertiaire, qui s'est développé excessivement après la stabilisation des secteurs primaire et secondaire.

La productivité est, actuellement, freinée par le souci de conserver des emplois.

Supposons que la France de 1979 n'ait que 40 millions d'habitants. Quelle serait la situation ?

Près de 20 % d'économie d'énergie, une balance agricole largement excédentaire, moins d'importations diverses, le plein emploi, une productivité développée, la pollution réduite.

Ce malthusianisme témoigne d'un égoïsme affreux, diront les natalistes. Mais est-il moins égoïste de mettre au monde des êtres à son image dans le dessein, avoué, de prévoir ses vieux jours, sans se soucier de l'avenir qui leur sera fait ?

En l'an 2000, la planète portera plus de 6 milliards d'hommes. Quel *poids aura la France*, à ce moment-là, quel que soit le rythme de sa natalité ? Elle aura le poids de sa culture, de sa technique, de son *intelligence*.

Ayons moins d'enfants, mais entourons-les de soins. Donnons à chacun d'entre eux la possibilité de s'épanouir. Ne gâchons pas des milliers d'intelligences que leur condition sociale ne permettra jamais de révéler.

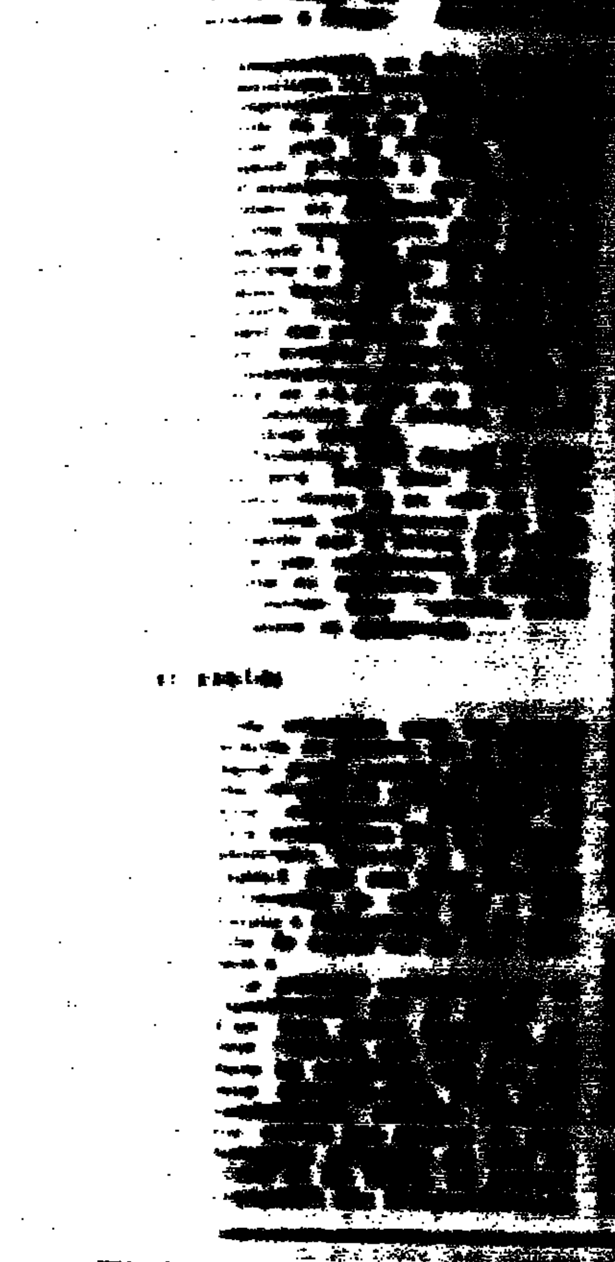
Quel a été le résultat de la politique nataliste du passé ? Une croissance certaine de la population pour laquelle rien n'avait été prévu ; ni crèches, ni écoles, ni stades, ni *piscines, ni habitations. Le résultat :* des ensembles concentrationnaires, des jeunes doutant d'eux et du monde, souvent désaxés.

Qu'importe que le monde de demain soit, à près de 40 % chinois et indien, puisque nous sommes d'une même origine terrienne.

Il faut croire en l'homme, à son élévation spirituelle et morale, à la qualité plutôt qu'à la quantité. Sinon la planète disparaîtra sous la charge et deviendra un astre mort, comme un champ dévasté par un nuage de sauterelles.

N'est-ce pas un effet de la providence si les pays d'Europe, limités *en superficie et en ressources* naturelles, enregistrent, spontanément, une diminution de la natalité.

Que d'autres pays, vastes, aux ressources *inexploitées*, voient leur population croître, n'est-il dû qu'au hasard ?



FEUILLETON

Nº 26

ATAR-GULL

●

L'esclave Atar-Gull poursuit sa vengeance contre M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père et dont il est devenu le plus fidèle serviteur. Ayant provoqué la destruction de sa propriété par l'entremise de la secte des empoisonneurs, et la mort de sa fille étouffée par un serpent, il l'accompagne en France, dans sa retraite misérable de la rue Tirechape.

Le zèle du Noir ne se démentit pas pendant les deux premiers mois du séjour de M. Wil à Paris ; seulement il usa d'une adresse prodigieuse pour éloigner toutes les personnes qui auraient pu s'approcher de son maître, ce qui lui fut d'autant plus facile que le colon n'entendait pas un mot de français et qu'Atar-Gull ne savait de cette langue que juste ce qu'il fallait pour demander les objets de première nécessité.

Bientôt je ne sais quelle banqueroute diminua tellement la modique existence du colon que son mince revenu ne lui eût pas suffi, si Atar-Gull, en faisant dans le jour quelques commissions, en rendant de légers services aux locataires, n'eût pas augmenté un peu le bien-être de M. Wil, à la grande édification du voisinage et du quartier.

Un jour, environ deux mois après son arrivée à Paris, il fit signe à Atar-Gull de s'asseoir près de son lit et *lui* fit lire l'espèce de journal dont nous avons parlé, qui à chaque page portait le nom d'Atar-Gull pompeusement entouré d'épithètes flatteuses et touchantes.

Enfin, ce journal finissait par ces mots :

« *Au moins, après ma mort, mon bon serviteur gardera ce témoignage de mon attachement et de ma reconnaissance ; car, le Ciel m'ayant retiré ma famille, je reste tout seul au monde, isolé sur une terre étrangère, et je ne serais pleuré par personne, si le fidèle ami qui me sert, me nourrit même du peu qu'il gagne... n'était là pour me fermer les yeux et me donner une larme...* »

Quand Atar-Gull eut lu *ces passages*, il les prit et les serra, d'après l'ordre du colon, dans une petite cassette dont il avait seul la clef...

Mais, le lendemain, il se passa dans cette chambre triste et retirée, entre ce bon et digne homme et son fidèle serviteur, l'horrible et inconcevable scène qu'on va lire.

CHAPITRE II

ATAR-GULL

C'ETAIT le soir... Le jour baissait... Le colon venait de terminer son modeste repas ; et, comme il était dans l'impossibilité de marcher et même de se servir de ses mains, étant paralysé, son Noir, l'ayant bien et dûment posé et encaissé dans son grand fauteuil... l'avait roulé tout près de la fenêtre, d'où M. Wil aimait à voir encore les dernières lueurs du soleil dorer les fleurs pourpres de ses capucines, et étinceler sur ses épais carreaux...

Cette atmosphère enflammée des feux d'un soleil à son déclin, ces fleurs pâles et froides qui *brillaient pour quelques minutes d'un vif et brûlant* éclat, rappelaient au pauvre colon son beau ciel de la Jamaïque, ses palmiers si verdoyants, ses aloès parfumés, ses camélias fleuris, toute cette végétation si puissante et si forte... Et puis aussi, peu à peu, venaient se grouper sous ses arbres gigantesques sa bonne et tendre femme... sa douce Jenny... son loyal et franc Théodrick... C'est alors qu'il pensait avec amertume à leurs longues promenades du soir après la prière, à leur *joie innocente*, à ces fêtes tumultueuses, bruyantes, qu'il donnait pour sa fille... à ses naïves caresses, à sa gaieté si folle... et enfin à *tout* cet avenir de bonheur, de richesses et d'amour, flétri, tué en *deux mois* par une *si inconcevable fatalité*...

Car il se voyait, lui, un des plus riches planteurs de la Jamaïque, réduit à vivre des aumônes d'un nègre, d'un esclave, qui partageait avec lui, Tom Wil, une misérable chambre, triste et obscure, avec lui, dont les magnifiques et vastes habitations étaient autrefois couvertes d'hommes qui tremblaient à sa voix...

Quels *souvenirs* !

Aussi, sa pâle *figure s'assombrissait de plus* en plus, et les rayons obliques du soleil, qui l'éclairaient fortement, en faisaient ressortir encore l'expression mélancolique, et lui donnaient un aspect de tristesse indéfinissable, de chagrin profond, de regret amer, *qui* eût attendri l'âme la plus atroce...

Bientôt des larmes coulèrent de ses yeux, et il laissa tomber sa tête chauve et vénérable dans ses mains tremblantes, puis s'ensevelit dans une profonde méditation.

La nuit été tout à fait venue.

Atar-Gull alla soigneusement fermer la porte qui donnait sur l'escalier, poussa les verrous et prit la même *précaution pour celle qui ouvrait* sur la chambre où était son maître...

Il alluma une lampe qui ne jetait qu'une clarté faible et douteuse, s'approcha du colon, toujours absorbé dans ses pensées, et le contempla un instant...

Puis, lui frappant avec force sur l'épaule, de sa large et formidable main, il l'éveilla en sursaut, car l'honnête Wil avait fini par sommeiller un peu...

Pour la première fois le maître tressaillit à la vue de son esclave...

C'était qu'aussi la scène avait quelque chose d'effrayant et d'étrange.

Au milieu de cette chambre vaste et basse, à peine éclairée par la lumière vacillante et rougeâtre de la lampe... se dressait de toute la hauteur de sa taille athlétique, Atar-Gull... le regard flamboyant, les bras croisés, et un affreux sourire sur ses lèvres contractées qui laissaient entendre le sourd claquement de ses dents qui s'entrechoquaient comme celles d'un tigre qui mâche à *vide*...

On ne voyait de ce colosse noir que deux yeux blancs fixes et arrêtés, et au milieu de ce blanc un point lumineux qui brillait comme du phosphore dans l'ombre.

C'était aussi la première fois que le nègre s'était permis de frapper si familièrement sur l'épaule de son maître : aussi ce dernier le *regarda-t-il avec un étonnement stupide.*

« Ecoute Blanc..., dit Atar-Gull d'une voix caverneuse..., écoute bien... une singulière histoire... »

Ce tutoiement, cette phrase, ce ton dur et presque solennel, bouleversèrent les idées du colon, qui attachait des yeux inquiets sur le nègre, qui continua ainsi :

« Le premier Blanc que j'ai haï a été cet homme *que l'on a pendu à bord de la frégate anglaise.*

» Il m'avait acheté, battu et vendu. Justice a été faite.

» Le second Blanc que j'ai haï, mais d'une haine aussi brûlante que le feu... aussi aiguë que la pointe d'un couteau, aussi vivace que l'apios qui fleurit chaque jour...

» C'est toi... toi, Tom Wil, colon, planteur de la Jamaïque... »

Le colon voulut se lever, et, faible qu'il était, retomba sur son fauteuil en faisant entendre un gémissement sourd...

Le nègre continua :

« Garde tes gémissements pour plus tard... ce n'est pas encore l'heure ; Tom Wil, planteur de la Jamaïque... Tom Wil, qui fut riche à millions... Tom Wil, qui fut tendre père, heureux mari... plus tard... tu gémiras... tu pleureras du sang...

» S'il avait fallu, *vois-tu*, comparer la haine que je portais au négrier qu'on a pendu à celle que je portais à toi, Tom Wil, j'aurais dit que je l'aimais, lui, comme un frère...

» Et pourtant mon cœur a bondi de joie en voyant son supplice...

» Enfin, sais-tu ce que tu m'as fait, Tom Wil ? le sais-tu ?

» Pour de l'or, tu as vendu mon sang... un pauvre vieillard qui ne demandait qu'un peu de maïs et de soleil pour vivre quelques jours encore, et puis mourir... pour de l'or... tu l'as fait supplicier du supplice d'un voleur et d'un assassin...

» C'était mon père... Tom Wil ! le vieux Job ! c'était mon père ! comprends-tu maintenant ? »

Et le colon... haletant... comme fasciné par le regard d'Atar-Gull... le contemplait en silence.

« Alors, vois-tu, reprit le Noir, il m'a fallu dévorer ma haine, qui me tordait le cœur ; le jour, le rire sur les lèvres, te servir et baiser ta main qui me frappait, en pleurant de joie...

» Et c'est de joie aussi que je pleurais, Tom Wil... car chaque coup... chaque humiliation que j'endurais avançaient ma vengeance d'un pas...

» Et j'ai eu ta confiance ! ton attachement ! enfin ! », hurla le Noir avec un affreux éclat de rire.

« Et c'est moi qui t'ai traduit au tribunal des empoisonneurs, qui ai fait empoisonner tes bestiaux, tes Noirs, et même le premier-né que j'eus de Narina, pour éloigner tout soupçon de moi... *bon et fidèle serviteur...* »

Et Atar-Gull fit une pause, un silence, comme pour donner à chacune de ses atroces révélations le temps d'entrer bien douloureusement au cœur du colon, qui croyait rêver.

Puis il reprit :

« Et c'est moi, Tom Wil, qui ai incendié tes propriétés en incendiant aussi la case que tu m'avais donnée, et qui ai couru au milieu du feu, pour qu'on ne pensât pas à m'accuser... moi, bon et fidèle serviteur... »

Ici une nouvelle pose...

« *Et c'est moi, Tom Wil, qui ai presque guidé* par mon adresse le serpent qui a étranglé ta fille, et qui l'ai poursuivi après... moi, bon et fidèle serviteur... »

Par un effort surnaturel, le colon se leva debout, les yeux menaçants, et s'avança sur Atar-Gull, mais à peine eut-il fait deux pas qu'il tomba par terre.

Atar-Gull resta debout, regarda de toute sa hauteur son maître, qui, étendu à *ses pieds, se* roulait en poussant d'affreux sanglots.

Il continua...

« Et *cette mort, Tom* Wil, t'a rendu muet ; le ciel devait bien cela à ma vengeance... et c'est moi qui ai conduit Théodrick au Morne-aux-Loups... va, va demander aux profondeurs de ces gouffres quel est le corps poignardé et mutilé qu'ils ont reçu.

» Et la mort *de* ta *femme*, et ta ruine, c'est moi seul qui ai *tout fait*... tout fait, Tom Wil... et ce n'est rien encore... c'est maintenant que ton supplice commence et que mon père savoure la vengeance là-haut !

» Ecoute, Tom Wil : depuis que nous sommes ici, j'ai éloigné tout le monde de toi ; je passe pour le serviteur le plus dévoué qu'il y ait sur la terre... tu l'as d'ailleurs écrit là... »

Et il montra la cassette où était renfermé le testament du colon.

« Tu es muet... tu ne pourras me démentir.

» Tu n'écriras pas... car je serai sans cesse auprès de toi, et tu es perclus de tes mains...

» Et chaque jour, à chaque heure, vois-tu... tu auras devant toi le bourreau de ta famille... l'auteur de ta ruine...

» Et la nuit, je t'éveillerai, et à la lueur de cette lampe, tu *verras encore* le bourreau de ta famille et l'auteur de ta ruine !

» Au-dehors, je serai loué, montré, *fêté*, comme le modèle des serviteurs, et je te soignerai, et je soutiendrai ta vie, car elle m'est précieuse, ta vie... plus que la mienne, vois-tu ; il faut que tu vives longtemps pour moi, pour ma vengeance... oh ! bien longtemps... l'éternité, si je pouvais... Et si un étranger entrait ici... ce serait pour te dire mes louanges, te vanter mon dévouement à moi, qui ai tué... tué ta famille... qui t'ai rendu muet et misérable... car c'est moi... c'est moi, entends-tu, Tom Wil... c'est moi seul qui ai tout fait... moi seul !... », hurlait le nègre *en rugissant comme* un tigre, et bondissant dans cette chambre en poussant des cris qui n'avaient rien d'humain.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)



Le Monde

étranger

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Le pessimisme règne parmi les fonctionnaires du H.C.R. travaillant en Thaïlande

Le cent millième réfugié indochinois à quitter la Thaïlande est parti mardi 31 juillet pour les Etats-Unis. D'autre part, la mission italienne de secours a recueilli ce même jour sept cent cinquante Vietnamiens au large de la côte orientale de la Malaisie; ceux-ci, selon un porte-parole de l'ambassade italienne à Singapour, avaient été remorqués au large par la marine malaisienne. Cette information contredit les déclarations précédentes du ministre malaisien de l'intérieur, M. Ghazali Shafie, qui avait affirmé qu'aucun réfugié n'avait été chassé par son pays depuis la conférence de Genève. L'Italie a demandé à la Malaisie de ne plus refouler les réfugiés. Cet appel a été lancé mardi à Kuala-Lumpur par le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Zamberletti.

A Salisbury, le premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Muzorewa, a déclaré mardi devant le Parlement que son pays « avait décidé, au nom des intérêts de l'humanité et des principes chrétiens, d'accueillir mille « boat » people » vietnamiens ».

Quant aux fonctionnaires du haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés en poste en Asie du Sud-Est, ils se montrent pessimistes sur les conséquences de la récente conférence de Genève.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La conférence de Genève n'a-t-elle pas été, au fond, une réunion de dupes ? Chacun semble s'être d'abord efforcé de gagner du temps, de faire baisser la pression de l'opinion en lâchant du lest. Mais personne n'a oublié, pour se garantir d'un futur, qui reste alarmant à moyen terme, de dégager ses responsabilités en faisant mieux valoir celles de l'adversaire. Les grands principes, les élans de solidarité des collectivités nationales souffrent, à l'échelon gouvernemental, de l'antagonisme politique. Que l'on ait évité de le faire trop valoir à Genève n'empêche pas qu'il reste au cœur du problème. Pervertis par cet antagonisme, les principes se distendent proportionnellement à la magnitude du phénomène qui, s'il déclenche la compassion du public, entraîne, à l'opposé, un réflexe d'autodéfense des gouvernements. N'a-t-on pas vu, à Genève, un secrétaire général de l'ONU, se voulant réaliste et pragmatique, se faire l'avocat de solutions — moratoire, centres de regroupement au Vietnam, altération du rôle du Haut Commissariat pour les réfugiés, virtuellement promu à celui d'agence d'immigration, — qui risquent de jouer au détriment des conventions humanitaires dont il est le garant ? Cette position ambiguë reflète le dilemme de l'Occident, dont Hanoï peut continuer à tirer profit. Insister sur le strict respect des principes équivaudrait à en accepter jusqu'au bout les conséquences, c'est-à-dire à prendre en charge les réfugiés de l'Indochine *ad libitum*, et sans critères sélectifs.

Personne n'est disposé à payer ce prix. Rien donc n'est vraiment résolu ou en voie de l'être de façon satisfaisante pour tous. Espérer que le temps, s'il n'atténue pas notablement le phénomène en atténuera les effets et la portée dans l'opinion, serait illusoire et dangereux.

Les oubliés

Ici, dans les milieux des organisations internationales, le pessimisme l'emporte malgré les garanties obtenues à Genève de deux cent soixante mille adoptions d'ici à un an. Moins soumis aux impératifs des politiques nationales et internationales, des propagandes et de la raison d'Etat, conscient du fait que les remèdes, provisoires, ne s'attaquent qu'aux conséquences sans pouvoir agir de façon déterminante sur les causes, certains fonctionnaires internationaux soulignent les contradictions et se livrent à des réflexions peu réconfortantes. « *Ce sont les réfugiés qui ont été les perdants dans cette affaire* », affirme l'un d'eux.

Les Khmers, les Laos, les Hmongs (Méos) et autres minorités ethniques sont les grands oubliés de Genève. On a à peine parlé d'eux, comme s'ils étaient des réfugiés de seconde classe ou, plus exactement peut-être (et cela semble bien être la tendance générale), comme si l'on envisageait pour eux deux solutions différentes de celle des « boat people » vietnamiens. On les qualifie de « *solutions de type africain* ».

La première consisterait en un rapatriement pur et simple — d'un type moins meurtrier, on veut l'espérer, que celui effectué dans les conditions que l'on sait pour quarante-deux mille civils cambodgiens, exercice militaire qui n'avait pas soulevé de protestations officielles du côté de l'ONU et du H.C.R. La seconde evisagerait une réimplantation en Thaïlande, « *dans des milieux culturels et linguistiques similaires aux milieux originaux de ces populations* ». On ferait accepter cette solution au gouvernement de Bangkok au prix de dizaines de millions de dollars. Il suffit pourtant de consulter les autorités thaïlandaises pour comprendre que, dans l'immédiat, et faute d'une réduction considérable du nombre des réfugiés laos et méos, seule la première hypothèse emporte leur adhésion.

Cette catégorie de réfugiés venus par voie de terre, fuyant souvent la guerre (Khmers et Hmongs) est aussi nombreuse que celle des « boat people ». On en parle cent fois moins pourtant. Leur sort est-il moins dramatique, leur qualité d'êtres humains moins certain ? Laissés pour compte, ce sont les « sous-développés » de l'exode, des « primitifs » jugés difficilement adaptables dans nos sociétés. A-t-on oublié déjà qu'ils furent, il y a peu, une chair à canon de premier choix ? Que des sociétés conquérantes les recrutaient alors en priorité — au prix de quelles contraintes et de quelles promesses oubliées ! — pour servir leurs intérêts, leurs marchés d'opium et leurs guerres.

L'optimisme n'est guère de mise non plus du côté des « boat people », en dépit des promesses vietnamiennes (admission implicite que Hanoï a les moyens de réduire les départs à volonté) et de l'esprit de coopération — de « *barrage* », disent certains — manifesté par les Occidentaux, France et Etats-Unis en tête.

Il est difficile de critiquer, *a priori*, ces tentatives coordonnées présentées comme un progrès notable. Elles appellent cependant plusieurs remarques. Selon les mêmes fonctionnaires, « *les Vietnamiens restent déterminés à se débarrasser des éléments qu'ils jugent inutiles et dangereux, au moins tant que persistera leur conflit avec la Chine* » — et il persistera, au moins aussi longtemps que les troupes de Hanoï occuperont le Cambodge. Le Vietnam a tout intérêt à coopérer à la prise en charge de sa politique d'immigration par la communauté internationale : il en retire pratiquement les mêmes avantages, avec, en prime, un certain réconfort moral. Si des centres de regroupement étaient établis, Hanoï pourrait y mettre un maximum de Sino-Vietnamiens, et n'importe qui. Il y aurait moins de drames, moins de pressions internationales, et chacun pourrait se dire : ces gens sont en sécurité sous la protection du H.C.R., prenons notre temps, sélectionnons. Or d'une part, le Vietnam voudrait qu'il n'y ait pas de sélection et, d'autre part, les Etats-Unis, la France, l'Australie, etc., ne renonceront pas, dans ce nouveau cas comme dans d'autres, à appliquer leurs critères de choix.

« *Nous retomberons dans le cercle vicieux des laissés pour compte dont se plaignent les pays de premier asile du Sud-Est asiatique. Seul le H.C.R. sera tenu pour responsable et toutes les conditions seront réunies pour une relance des départs illégaux par voie de mer* » ajoutent ces fonctionnaires, précisant : « *Il convient de savoir si la mission H.C.R. est bien de se transformer en agence d'immigration et de créer un grave précédent en aidant, sciemment, un pays à se débarrasser de toute une communauté de citoyens qu'il considère toujours juridiquement comme les siens.* »

Le creux de la vague

La mise en place éventuelle de centres de regroupements implique, sinon l'arrêt complet, du moins une réduction importante de l'exode. Après mai et juin — des mois de records absolus (52 000 et 56 000 « boat people ») — on tombe dans les mois creux de la mousson, défavorables aux départs par bateau. On en a cependant enregistré plus de 7 000 depuis début juillet. Le Vietnam peut tirer avantages des conditions météorologiques et les mettre au compte d'une volonté de coopération. Pour juger de la traduction des promesses dans les faits, il faudra attendre le retour de la saison sèche, en octobre-novembre.

Mais la tentative paraît mal engagée. Hanoï dénonce depuis plusieurs jours les « manœuvres » de la Chine, des Etats-Unis et de l'Italie pour saboter la politique de contrôle des départs.

La Chine en provoquant de nouvelles tensions armées à la frontière, les Etats-Unis et l'Italie en créant un courant d'appel par l'envoi de navires au large des côtes du Vietnam, avec mission de sauver des « boat people ». Un groupe de Vietnamiens arrivés samedi 28 juillet, en Thaïlande à bord d'une unité de la VIIe flotte a confirmé que la décision du président Carter, ajoutée à l'annonce d'un doublement mensuel des adoptions par les Etats-Unis, a effectivement créé une volonté nouvelle de fuite. En cas d'échec des solutions esquissées à Genève, les responsables sont déjà désignés.

Le retour du beau temps va aussi relancer, après les crues du Mékong et les inondations des plaines du Cambodge, les courants laotien (actuellement de quelque six mille par mois) et khmer, surtout si la famine s'étend et si la guerre reprend au Cambodge. Les autorités thaïlandaises redoutent des arrivées massives de Khmers au cours du dernier trimestre de cette année. Le premier ministre de Bangkok vient de faire savoir que son pays s'opposerait à un éventuel afflux.

Le fait que ni la Malaisie ni la Thaïlande n'aient pris, à Genève, le moindre engagement d'atténuer leur politique d'interdiction ou de rejet des nouveaux arrivants — politique qui se poursuit dans une parfaite indifférence — est révélateur des réserves de ces pays à l'égard des promesses vietnamiennes.

En effet, si de tels propos ont paru novateurs aux participants et observateurs de la conférence de Genève, il n'en va pas de même ici. Cela fait plus d'un an que les diplomates de Hanoï affirment, comme l'avait fait M. Pham Van Dong lors de sa visite dans les pays de l'ASEAN, que le Vietnam est déterminé « *à tout faire pour alléger le fardeau des pays voisins* ». Dans le même temps, ce fardeau a plus que doublé.

R.-P. PARINGAUX.

M. BEUCLER : l'insertion est relativement facile.

M. Jean-Jacques Beucler, ancien secrétaire d'Etat, président du Comité national d'entraide franco-vietnamien, cambodgien et laotien, a été reçu mardi 31 juillet par M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de cet entretien il a déclaré : « *Nous avons expliqué au chef de l'Etat que l'insertion des réfugiés en France se déroule de manière tout à fait calme et relativement facile, grâce à l'effort de générosité consenti par les Français et, en particulier, par les huit cent trente municipalités qui ont accueilli 1 663 familles. Ces réfugiés qui, auparavant, restaient environ six mois dans les centres d'hébergement, n'y restent plus maintenant que deux à trois mois. Le premier quota de 5 000 personnes accueillies sera épuisé au début du mois de septembre (3 106 personnes sont arrivées en juillet, il en arrivera environ 2 000 pendant le mois d'août). Un deuxième quota de 5 000 sera ouvert à partir de septembre jusqu'à la fin de l'année. Nous verrons ensuite en fonction des événements.* »

M. Jean-Jacques Beucler, qui était accompagné de M. Michel Barbier, secrétaire général du Comité, a rappelé que l'institution qu'il préside a été créée par M. Jean Sainteny, sur la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a précisé que le président de la République lui avait conseillé de veiller à ce que sur le plan de l'emploi l'insertion des réfugiés « *ne crée pas de drames en France* ». Il a indiqué : « *Ce n'est d'ailleurs pas le cas en ce moment. Numériquement, il ne s'agit pas d'une invasion puisque, en quatre ans, la France a reçu 64 000 personnes. Parmi celles-ci, le nombre des demandeurs d'emploi ne s'élevait qu'à 18 000. De plus, certains choisissent des emplois que les Français ne désirent pas occuper, notamment dans le monde agricole.* »

M. Giscard d'Estaing a relevé que l'effort consenti par la France avait été réalisé « *sans porter préjudice aux qualités de l'accueil et de l'insertion dans la société française* ». Il a ajouté : « *Cet effort de longue haleine doit être poursuivi.* »

M. Beucler a encore indiqué qu'une nouvelle implantation de trois cents personnes était envisagée en Guyane, à condition que les autorités et les populations locales soient d'accord. Un projet est également à l'étude en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie. Il porte sur cinq cents personnes.

M. Valéry Giscard d'Estaing doit recevoir, mercredi 1er août, dans l'après-midi, une délégation de l'organisation « Médecins sans frontières », conduite par le docteur Emmanueli. A propos des réfugiés recueillis en mer par les bateaux battant pavillon français, le chef de l'Etat a souligné qu'ils ont été placés « *sous la protection de la France* », et il a confirmé que celle-ci « *les accueillera sur son sol si le pays d'asile vers lequel ils demandent à se diriger, ou si les pays qui présentent pour eux les meilleures possibilités d'insertion, ne sont pas disposés à les recevoir* ».

● *Les Etats-Unis* ne reconnaîtront pas le gouvernement du Vietnam et lui refuseront son assistance économique aussi longtemps que les autorités de Hanoï n'auront pas réglé le problème des réfugiés, a déclaré mardi 31 juillet, à Bardstown (Kentucky), le président Carter. — *(A.P.)*

Le Tibet après la « réforme démocratique »

III. — LE TIERS-MONDE DE LA CHINE

Alain Jacob, qui vient de faire un voyage au Tibet, province passée sous administration chinoise en 1959, a parlé dans deux articles de la difficile cohabitation entre les Chinois de l' « arrière-pays » et les Tibétains, dont le bouddhisme militant renforce le nationalisme. (« Le Monde » du 31 juillet et du 1er août.)

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Lhassa. — Entre deux montagnes, la route longe une petite rivière, tantôt entourée de champs de blé et d'orge, tantôt resserrée en un torrent rapide dont le courant se brise sur les rochers. Quand la pente le permet, des troupeaux de chèvres ou de yaks paissent au flan de la montagne, auquel s'accrochent aussi, de loin en loin, quelques villages. Une herbe rase, presque une mousse, couvre parfois la vallée, sillonnée seulement par des sentiers étroits, d'incroyables raidillons qui disparaissent au détour d'un col. Un cavalier, un berger, deux ou trois femmes autour d'un feu, deux marcheurs lancés dans Dieu sait quelle randonnée, animent ce paysage dominé de loin par des cimes neigeuses.

La route elle-même demande presque autant d'attention de la part des passagers que du conducteur. Maccadam au départ de Lhassa, pas de problème. Rien de grave encore sur la piste de terre battue, un peu cahoteuse seulement, qui défile ensuite. Mais bientôt ce n'est qu'une sucession de chantiers qui obligent l'autocar à dévier à travers champs ou, allégé de ses voyageurs, à négocier roue après roue de profondes fondrières — si un camion embourbé jusqu'aux essieux ne bloque pas temporairement le chemin. De gros camions japonais Isuzu, des bulldozers de l'A.P.L., circulent allègrement sur ces chantiers où s'activent une foule de cantonniers des deux sexes. De jeunes Tibétaines, enveloppées dans leurs foulards et appuyées sur leurs manches de pelles, s'amusent comme des folles à nous voir franchir les obstacles.

Cent soixante-dix kilomètres plus loin et à 4 300 mètres d'altitude, la commune populaire d'élevage de Yalang (ce que signifie « émancipation ») a préparé une véritable fête pour les visiteurs étrangers. Il y aura courses de chevaux, danse des enfants et bien sûr, sous la tente, dégustation de thé au beurre et yaourt local. Tout cela entre les troupeaux de bestiaux que bergers et bergères, en faisant tournoyer leurs frondes, tiennent à distance à peu près respectueuse.

Il va de soi que la commune en question est un modèle, une « vitrine ». La plupart de ses membres disposent de maisons en dur où ils habitent pendant la mauvaise saison et qu'ils ne quittent que pour mener en été les troupeaux paître dans la montagne. Le cheptel collectif — yaks, moutons, chèvres et chevaux — s'élève à plus de vingt mille têtes pour moins de mille personnes. La propriété privée des familles les plus riches parmi les cent quatre-vingt-cinq foyers que compte la commune peut aller jusqu'à une soixantaine de chèvres, quatre ou cinq yaks et trois chevaux. Outre un revenu annuel moyen par tête, en liquide, de 123 yuans (environ 350 F) chacun a droit gratuitement à vingt livres de beurre et une cinquantaine de kilos de viande par an. Les céréales, orge essentiellement, sont en majeure partie fournie par l'Etat au prix de 0,45 F la livre. Cela représente, par personne, une dépense mensuelle de l'ordre de 3 à 5 yuans. Il y a deux écoles, l'une à demeure dans le village construite en dur, l'autre mobile qui suite la transhumance. Une petite clinique aussi permet de traiter les maladies courantes et de pratiquer les accouchements. Ce n'est pas le Pérou, mais c'est un niveau de vie très honorable au Tibet.

Des routes et du blé

En quelques heures, depuis Lhassa, nous avons vu en fait ce que la Chine apporte de meilleur au Tibet, ce que son propre génie la rend le mieux apte à créer : un réseau de communication et une agriculture.

Le problème des communications est absolument capital pour le Tibet. Depuis 1974 un oléoduc amène le pétrole de Lanzhou jusqu'à Lhassa, permettant enfin d'approvisionner à un prix abordable les véhicules qui circulent à partir de la capitale tibétaine. Tout le reste, pour le moment, ne peut venir que par la route — ou par l'avion, généralement réservé au transport des passagers. Il faut deux semaines pour relier Chengdu (Sichuan) à Lhassa en camion, trois jours pour venir de Katmandou, cinq — en roulant jour et nuit — pour monter de Xining, capitale du Qinghai. C'est un tronçon de ce dernier axe que nous avons parcouru pour nous rendre à la commune de Yalang et il est évident que l'on donne actuellement priorité à son aménagement. L'itinéraire, nous dit-on, est en effet beaucoup plus sûr que celui de Chengdu — sur lequel les cadavres de véhicules s'amoncellent de semaine en semaine — et c'est dans cette direction que va s'établir, sous peu semble-t-il, la meilleure liaison routière et la plus rapide entre le Tibet et le monde extérieur.

Côté chemin de fer, les choses vont plus lentement. Le projet de voie ferrée Xining-Lhassa doit atteindre d'ici la fin de l'année la ville de Golmud, au cœur du haut plateau du Qinghai, ce qui représente un peu moins de la moitié du chemin. Mais des difficultés de terrain ont conduit à envisager un autre tracé passant par Qamdo (Chamdo) et se raccordant au réseau de la Chine méridionale. L'un des vice-présidents du gouvernement local, M. Redi, estime plausible d'espérer l'arrivée des premiers trains à Lhassa en 1985.

S'il ne s'agit encore là que de projets, de très importants progrès ont d'ores et déjà été réalisés dans l'agriculture qui, avec l'élevage, occupe la quasi-totalité de la population tibétaine. Le résultat le plus remarquable est que le Tibet produit depuis 1974 suffisamment de céréales pour sa propre consommation — exception faite du riz, destiné principalement aux Hans en séjour dans la région. Le principal facteur de cette réussite a été l'introduction du blé d'hiver, semé en octobre et récolté seulement au mois de septembre de l'année suivante, mais dont le rendement est très supérieur à celui du blé de printemps. A vrai dire, il s'agit là d'une céréale de remplacement, la nourriture de base des Tibétains étant la farine d'orge qui, mélangée à du thé et du beurre de yak, longuement malaxée à la main dans de petits bols en bois réservés à cet usage, donne une sorte de porridge appelé « tsampa ». Mais le blé permet la diversification de ce régime alimentaire, notamment grâce à la fabrication de pâtes dont la préparation est aisée.

Parallèlement, un cheptel de plus de vingt millions de têtes — dont près de cinq millions de bovins — permet à une famille résidant à Lhassa de s'offrir de la viande au moins deux fois par semaine.

Moyennant quoi, on compte aujourd'hui quatre cent quarante mille Tibétains de plus qu'en 1959, et la croissance de cette population reste encouragée, à la différence des sévères restrictions imposées aux familles hans dans le reste de la Chine.

XINJIANG
Yutian
QUINGHAI
Golmud
Xining
Lanzhou
GANSU
Mado
CHINE
Amdo
SICHUAN
Chengdu
TIBET
Qabdo
Lhassa
Batang
HIMALAYA
KATMANDOU
THIMPHU
INDE
BANGLADESH
Kunming
YUNNAN
0 km 300

Routes principales

Les mêmes images qu'en 1890

Les résultats obtenus dans d'autres domaines sont, il faut bien le dire, moins spectaculaires. L'industrie, autrefois inexistante, n'en est qu'à ses premiers balbutiements, et la visite d'une petite usine de générateurs électriques à Lhassa ne donne pas l'impression d'un élan exceptionnellement vigoureux : sur une vingtaine de machines-outils réunies dans le même atelier, deux étaient hors d'usage, huit restaient inactives, dix seulement fonctionnaient, servies par une cinquantaine d'ouvriers. Il faut dire que dans l'état actuel des choses le moindre lingot de métal doit être livré au Tibet par camion et que les seuls autres établissements signalés dans ce faubourg « industriel » sont une cimenterie, une usine de traitement des cuirs, un atelier de réparation automobile et quelques petites fabriques de produits alimentaires.

Le retard se comprend moins bien dans le domaine social et culturel. Trois enfants sur quatre étaient, paraît-il, scolarisés en 1977 (dernier chiffre disponible), ce qui n'est pas mal compte tenu des circonstances locales, mais très inférieur aux chiffres revendiqués dans l'intérieur du pays.

Surtout les conditions de vie, l'hygiène, paraissent d'un autre âge. Il n'est pas rare, dans la vieille ville de Lhassa, de voir les toilettes de maisons anciennes se déverser directement dans la rue — qui peut d'ailleurs très bien déboucher, au coin de l'édifice, sur une fosse à fumier ou sur un tas d'immondices près duquel rumine une vache ou un yak. Les enfants eux-mêmes sont d'une propreté douteuse, surprenante pour qui vient de Chine, où la jeune génération fait presque toujours l'objet de soins méticuleux.

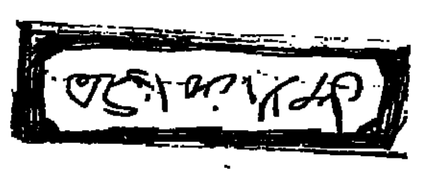
Mais le spectacle le plus impressionnant est celui d'adultes débarquant de leurs montagnes, vêtus de haillons et qui, de toute évidence, ignorent tout des règles d'hygiène les plus élémentaires. En 1890, l'explorateur français Gabriel Bonvalot avait parcouru la région au nord de Lhassa et photographié quelques-uns des personnages « pittoresques » qu'il avait rencontrés. On peut aujourd'hui revenir de Lhassa avec les mêmes images.

Compte tenu de la situation de départ, les progrès sont certes considérables, et, par rapport à un passé féodal pas très lointain, il y a peu de doute que les paysans et bergers tibétains connaissent aujourd'hui une véritable libération.

Voici vingt ans cependant — depuis la « *réforme démocratique* » qui suivit immédiatement la rébellion de 1959 — que Pékin exerce au Tibet un pouvoir sans partage, que ne tempère ou ne freine même pas la moindre autonomie régionale digne de ce nom. Etait-il impossible d'en faire plus, sinon dans la transformation d'une nature rebelle dans son altitude et son isolement, du moins sur le plan des hommes dont beaucoup paraissent encore si semblables à ce qu'ils étaient il y a près d'un siècle ? « *C'est affaire d'éducation*, répond un médecin venu du nord-est de la Chine et en poste à Lhassa depuis plusieurs années, *cela ne peut se faire que progressivement.* »

Plus que dans aucune autre de ses provinces ou de ses régions, la Chine, elle-même sous-développée, rencontre au Tibet son tiers-monde. Doit-on s'étonner que lente à moderniser sa propre société, elle ne parvienne que très lentement, indépendamment même de toute turbulence politique, à y introduire les manifestations matérielles d'un progrès social ?

FIN



ASIE

Chine

Le « Quotidien de l'armée » vante les mérites de la coopération économique avec l'étranger

Le *Quotidien de l'armée de libération* a consacré, à la fin de la semaine dernière, un long commentaire aux avantages qu'il faut attendre de la nouvelle loi sur les investissements étrangers entrée en vigueur le 9 juillet (*le Monde* du 10 juillet). Afin de dissiper les craintes qui semblent s'être fait jour en Chine à l'occasion de la promulgation de ce texte, le journal de l'armée rappelle les exemples yougoslave et roumain, ainsi que celui de la N.E.P. (Nouvelle politique économique) en U.R.S.S. de 1923 à 1925, estimant que « *dans une certaine mesure la coopération* (de l'U.R.S.S.) *avec des pays étrangers, y compris dans des sociétés mixtes, a jeté les bases matérielles et techniques de son développement économique* ».

Faisant état des inquiétudes de « *certaines gens* » sur une possible « *atteinte à la souveraineté* » de la Chine par l'arrivée de capitaux étrangers, le journal souligne que le gouvernement de Pékin devra autoriser les projets de sociétés mixtes, étant entendu que les activités de celles-ci entrent dans le cadre du plan, et que la présidence de leur conseil d'administration soit assuré par la Chine.

D'autre part, M. Hu Yaobang, membre du bureau politique du P.C. et troisième secrétaire de la commission centrale du parti sur l'inspection de la discipline, a demandé, mardi, que les cadres du parti perdent les privilèges auxquels ils ont droit. « *Il est impératif*, a-t-il déclaré, *de réformer le système des cadres du parti (...) par le moyen d'élections, d'examens, de surveillance, de récompenses et de punitions, de rappels, de mises à la retraite et de rotation de postes.* » M. Hu a aussi demandé la définition de « *critères relatifs à la vie politique interne du parti, de normes sur les conditions de vie des cadres dirigeants, de conditions précises pour la pratique consciencieuse de la démocratie et des droits et des devoirs des membres du parti* ». Les 21 et 30 juillet, le *Quotidien du peuple* s'en était pris à certains cadres dirigeants qui vivent dans des conditions luxueuses ou utilisent leur position pour favoriser la carrière de leurs enfants.

Enfin, on a appris mardi, simultanément à Moscou et à Pékin, que les pourparlers sino-soviétiques débuteront vers la mi-septembre à Moscou. La délégation chinoise sera conduite par M. Wang Yuping, récemment nommé vice-ministre des affaires étrangères, et la délégation soviétique par son homologue, M. Illitchev. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Hongrie

● M. JANOS KADAR, premier secrétaire du parti hongrois, a reçu, mardi 31 juillet, à Budapest, M. Franz-Josef Strauss

Pologne

● UN NOUVEAU GROUPE CONTESTATAIRE A ETE CREE EN POLOGNE. — Constitué à l'initiative du journal étudiant dissident *Bratniak*, le mouvement Jeune Pologne se donne pour objectif de « *contribuer à l'indépendance de l'Etat polonais (...), au respect des droits de la personne humaine et des normes morales chrétiennes dans la vie publique, ainsi qu'au maintien de l'identité culturelle nationale* ». Au cours de la réunion constitutive qui s'est tenue le week-end dernier dans la région de Gdansk, une vingtaine de jeunes gens ont été interpellés par la police. *Ils ont été relâchés* après quarante-huit heures de garde à vue. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Irak

AMNESTY INTERNATIONAL EST VIVEMENT PRÉOCCUPÉE PAR LE SORT DE SEPT MEMBRES DU P.C.I.

Amnesty International « *est informée que sept membres du parti communiste irakien (P.C.I.) sont détenus au secret depuis huit mois et ont été*, semble-t-il, *transférés au centre de détention de la direction centrale de la sûreté à Bagdad* », indique un communiqué de la section française d'Amnesty, diffusé mardi 31 juillet.

Il s'agit, selon le communiqué, de MM. Suleiman Youssef Istifan, Kamal Nu'Man Thabit, Nouh Ali Ruabi, Fakhri Al Alouchi, Said Kazem Matar, Hamid Al Khatib et Anouar Taher. Le premier est membre du comité central du P.C.I. et six d'entre eux sont des anciens officiers démissionnaires de l'armée en 1963.

Le communiqué poursuit : « *En mai 1978 une trentaine de militaires avaient été exécutés, en vertu d'une loi punissant de la peine de mort toute activité politique, autre que celle relative au parti Baas, au sein des forces armées. Ils étaient accusés d'avoir tenter de constituer des cellules communistes. Depuis juillet 1978, sont aussi passibles de la peine de mort tous ceux qui ont quitté l'armée depuis la venue au pouvoir du parti Baas en juillet 1968 et qui militent dans d'autres formations politiques. Depuis les exécutions, les autorités irakiennes ont mené une vaste campagne d'intimidation contre les membres sympathisant du parti communiste irakien dont les activités hors des forces armées sont cependant autorisées depuis 1973. Il serait question de plus de vingt mille arrestations. Jusqu'à ce jour il n'y a eu ni procès ni jugement : les personnes arrêtées auraient été torturées, ce qui aurait provoqué la mort dans certains cas.* »

● Le Comité français contre la répression en Irak (1 bis, rue Tardieu, Paris-18e) récemment constitué a pour sa part lancé un appel « *pour que soient respectés les droits de l'hommes en Irak, que cessent la terreur, la torture, les exécutions* ». Cet appel, a recueilli l'appui d'une cinquantaine de personnalités.

Jérusalem accuse Le Caire d'avoir violé les accords relatifs à l'évacuation du Sinaï

Jérusalem. — Alors que l'affaire des observateurs de l'ONU dans le Sinaï n'est toujours pas réglée, les révélations sur la présence à El-Arich « *d'un millier de soldats égyptiens et d'un certain nombre de radars, en contravention avec les accords signés par Israël et l'Egypte* » ont suscité colère et amertume dans les sphères gouvernementales. « *Si nous avions été informés en temps utile de cet état de choses*, ont laissé entendre plusieurs ministres, *le gouvernement n'aurait pas ordonné la remise de la zone B du Sinaï à l'Egypte la semaine dernière.* » « *Nous ne pouvons laisser passer les violations du traité de paix, aussi minimes soient-elles* », a déclaré le ministre de l'agriculture, M. Sharon, qui a naturellement pris la tête d'un mouvement de protestation. Il a mis en garde contre la tentation de fermer les yeux au nom du processus de normalisation, ce qui risquerait, a dit le ministre, de créer un précédent extrêmement dangereux.

Mais les allégations israéliennes ont été démenties par le général Kamal Hassan Ali. « *Nous n'avons enfreint aucun accord. Les civils se sont révélés incapables d'assumer le fonctionnement de l'aérodrome d'El-Arich lors du sommet Sadate-Begin, ce qui a justifié l'envoi de militaires non armés. Leur présence est visible, et si nous avions voulu tromper Israël nous n'aurions pas envoyé nos soldats en uniforme. Quant aux radars*, a ajouté le général Ali, *ils n'ont d'autre objectif que d'assurer la sécurité aérienne.* » Le général Ali a promis que très prochainement les militaires seraient à nouveau relayés par des civils.

Cet incident n'a pas suffi à troubler l'atmosphère détendue et amicale de la visite de trois jours effectuée en Israël par le ministre égyptien de la défense. Le point culminant de cette visite a été la réception effectuée en son honneur à Tel-Aviv, mardi, au ministère de la défense, le cœur et le cerveau de la

De notre correspondant

machine de guerre israélienne. La veille, le général Ali avait survolé la Cisjordanie et visité une implantation israélienne en territoire occupé : la zone industrielle de Maalé-Adoumim, sur la route Jérusalem-Jéricho ; l'objectif du ministre israélien de la défense, M. Weizman, qui accompagnait son homologue égyptien, était de faire toucher du doigt au général Ali l'importance stratégique des implantations israéliennes en Cisjordanie. Mais le général Ali ne s'est montré nullement impressionné et encore moins convaincu de la contribution de ces installations à la paix dans la région. « *Du point de vue purement militaire*, a déclaré le ministre égyptien, *les implantations sont insignifiantes et ne renforcent en rien la présence d'Israël. En revanche, pour les habitants de la Cisjordanie, elles constituent une provocation.* »

L'expropriation des Bédouins du Néguev

Les colonies de peuplement en Cisjordanie ne sont pas seules à susciter des manifestations hostiles. Par deux voix de majorité seulement, la Knesset a adopté, en première lecture, un projet de loi permettant la réquisition de terres appartenant à des Bédouins du Néguev. Cette mesure aura pour conséquence le déplacement d'une population de six mille âmes pour permettre la construction de bases aériennes, suite à l'évacuation de celles du Sinaï. Le député bédouin de la Knesset, M. Abou Rabiah, s'est élevé contre « *les dédommagements ridicules proposés aux Bédouins expropriés* ». « *Nous ne réclamons pas d'argent, mais des terres de remplacement et la création de villages adaptés à notre mode de vie.* » Une commission ministérielle a été chargée de poursuivre l'examen de ces revendications. Pour les appuyer, les Bédouins avaient organisé, la veille, *devant* la Knesset, *avec des Arabes* de Galilée, la plus importante manifestation d'Arabes israéliens que l'Etat hébreu ait connue depuis sa création. *Ils étaient dix mille* à protester contre toutes les expropriations. « *Par l'esprit et par le sang, nous défendrons la Galilée* », scandaient les manifestants, mais aussi : « *Israël sera la Palestine* », slogan que jamais les Arabes israéliens n'avaient osé crier en public. Ils se sont heurtés à un commando du dirigeant ultranationaliste, le rabbin Meïr Kahane, lequel a été appréhendé par la police.

Mardi, les habitants de la ville juive de Yamit, dans le nord Sinaï, *ont fait une grève générale et bloqué* toutes les routes de la région, pour protester contre le manque d'empressement mis par les autorités à les reclasser en Israël à l'approche de l'évacuation de leurs localités, dans le cadre du traité de paix israélo-égyptien. Le même jour, le centre de Jérusalem a été bloqué par une manifestation d'un autre type : un millier de policiers protestaient contre la loi leur interdisant de se constituer en syndicat.

(Intérim.)

Iran

Les partis laïques condamnent l'entreprise de M. Bakhtiar

La presse ainsi que les partis politiques iraniens ont réagi défavorablement — mais sans passion — aux déclarations faites à Paris le mardi 31 juillet par M. Chahpour Bakhtiar (*le Monde* du 1er août). Plusieurs journaux ont publié, sans commentaires, des extraits de la conférence de presse de l'ancien premier ministre. Pour le grand quotidien *Etelaat* (pro-islamique) « *la présence de Bakhtiar à Paris est une nouvelle preuve qu'un complot se trame actuellement en Iran contre le régime* ». Le quotidien croit savoir que M. Bakhtiar a l'intention de parrainer la création d'un « front national laïque ».

Cependant, l'ensemble des formations laïques, de toutes tendances, dénoncent l'entreprise d'un homme qualifié d'« *ambitieux* » et de « *pro-américain* ». Le Front national (de M. Karim Sandtabi), groupement auquel M. Bakhtiar a appartenu pendant une vingtaine d'années avant qu'il n'accepte de devenir le premier ministre du chah, rappelle que « *Bakhtiar a été exclu du mouvement et qu'il le restera, quoi qu'il dise* ». Pourtant, M. Sandjabi avait, à la veille de la conférence de presse, défendu — mais en termes voilés — les mêmes thèses que l'exilé. Il avait critiqué notamment les « *candidats de la mosquée* » aux élections de la constituante (prévues pour le vendredi 3 août), ajoutant : « *Nous avons combattu la dictature et la domination étrangère, mais nous étions des Iraniens avant d'être des musulmans, et nous resterons avant tout des Iraniens.* »

Pour le Front national démocratique (laïque socialisant de M. Matine-Daftari), « *l'existence de l'anarchie en Iran et la violation des libertés individuelles dans le pays, n'autorisent personne à se laisser tenter par une prétendue démocratie qu'animerait Chahpour Bakhtiar, alors qu'on sait que les Etats-Unis sont derrière lui* ».

A Qom, enfin, ville sainte où réside l'imam Khomeiny, son secrétariat a *répondu* par un « *sans commentaire* » à l'annonce de la conférence de presse.

La campagne électorale

Le porte-parole du gouvernement, M. Tabatabai, pour sa part, a dénoncé le « complot » qu'animerait Israël, les Etats-Unis et le chah. L'ancien souverain, à en croire M. Tabatabai, aurait déclaré, la semaine dernière, à une chaîne de télévision ouest-allemande, qu'il « *rentrerait en Iran en compagnie de M. Bakhtiar et du général Palisban* ». Ce dernier, officier de l'armée impériale, d'origine kurde, aurait rejoint le Kurdistan où, avec les concours féodaux et de grands propriétaires fonciers, il aurait constitué une « armée blanche » pour « libérer » l'ensemble de l'Iran.

Cependant, l'opinion iranienne paraît s'intéresser moins aux « *complots* » qu'à la campagne électorale, qui bat son plein à quarante-huit heures du scrutin.

Sur plusieurs dizaines de listes, un millier de candidats briguent les soixante-quinze sièges de la « *Constituante restreinte d'experts* », chargée d'examiner le projet de Constitution. Très exceptionnellement, la radio et la télévision ont été rendues accessibles à des candidats non islamiques, suscitant la protestation d'exclus, notamment des Fedayin du peuple (marxistes). Certains candidats laïques menacent de se retirer de la consultation. M. Hassan Nazih, le président de la NIOC (Compagnie nationale du pétrole), a exigé l'ajournement des élections. L'écrivain Ali Asghar Haj Sayed Djavadi a fait de même. A peu près toutes les formations laïques — le Front national démocratique de M. Matine Daftari constitue l'une des exceptions — participeront néanmoins au scrutin.

Les observateurs prévoient que la participation aux élections sera faible dans les régions troublées, en particulier au Kurdistan, où une bonne partie de la population est en conflit avec les autorités.

D'autre part, le gouvernement envisage de mettre en circulation, « *dans un ou deux mois* », de nouveaux billets de banque pour remplacer ceux de l'ancien régime qui portent l'effigie du chah, a annoncé mardi M. Cyrus Ibrahim-Zadeh, ministre-adjoint de l'économie. Les billets figureront une raffinerie, des minarets et autres édifices du culte. « *Mais aucun ne portera l'effigie de personnalités religieuses* », a-t-il précisé. — *(A.F.P., A.P.)*

● *M. Agha Sahi, ministre d'Etat pakistanais*, chargé des des affaires étrangères, a démenti, le mardi 31 juillet, avoir transmis à l'imam Khomeiny un message du président Hua Guofeng, dans lequel le numéro un chinois aurait exprimé ses regrets pour la visite qu'il avait effectuée en Iran sous le régime du chah (*le Monde* du 31 juillet. La radio iranienne avait affirmé que M. Sahi avait remis un tel message à l'imam Khomeiny, lors de sa visite en Iran, le 28 juillet. — *(A.F.P.)*

(Suite dans *le Monde* du 3 août.)

EUROPE

Italie

M. Pandolfi présente la liste de son gouvernement de coalition

M. Filippo Maria Pandolfi devait se rendre ce mercredi 1er juillet au Quirinal pour présenter au président Pertini la liste du gouvernement de coalition, mettant fin ainsi à la crise gouvernementale de six mois.

Le nouveau gouvernement italien, comme le cabinet sortant de M. Andreotti, comprendrait des démocrates chrétiens, des républicains et des sociaux-démocrates. Les libéraux ont, en fin de compte, refusé de s'associer à cette coalition.

PORTRAIT

Un technicien autodidacte

La démocratie chrétienne est souvent perçue en Italie comme le parti des *solite facce*, c'est-à-dire des éternels revenants. Certes, les ministres ne restent jamais en place très longtemps, mais la stabilité politique est exemplaire, puisque, à chaque crise, on prend les mêmes et on recommence. L'accession de M. Filippo Maria Pandolfi à la présidence du conseil mérite donc attention. Cet *outsider* n'était, il y a trois ans encore, qu'un obscur député démocrate-chrétien. Le voilà catapulté au palais Chigi, après deux brèves expériences ministérielles, alors que son prédécesseur, M. Andreotti, a quasiment fait toute sa carrière politique au gouvernement.

Selon le *Corriere della Sera*, le nouveau président du conseil pourrait être une sorte de Raymond Barre italien. La comparaison est tentante, en effet. Mais tient-elle vraiment ? Physiquement d'abord, M. Pandolfi (cinquante et un ans) est un homme mince, à l'allure britannique, il affiche une courtoisie tous azimuts et une grande humilité. Certes, c'est un pédagogue né, et il l'avait montré l'année dernière en rédigeant la présentation du plan triennal de développement, qui allait le rendre célèbre : un texte assez banal quant au contenu, mais unique dans les annales financières par sa concision et sa limpidité.

M. Pandolfi ne prétend pas être pour autant le meilleur économiste d'Italie. Ce docteur en philosophie, spécialiste des textes grecs, n'est venu aux additions que par hasard. Dans sa ville natale de Bergame (Lombardie), il avait d'abord occupé divers postes dans les affaires. Elu député en 1968, il demanda à entrer à la commission des affaires étrangères de la Chambre. Ainsi pensait-il utiliser et parfaire ses talents de polyglotte. On l'affecta à la commission des finances et du Trésor.

Prenant le vent comme il venait, M. Pandolfi se plongea dans les manuels d'économie et fit des prodiges grâce à sa « semaine de cent heures » et à sa mémoire d'éléphant. Le voilà rapporteur du projet de réforme fiscale et aussitôt remarqué par le ministre des finances de l'époque, M. Bruno Visentini, ancien P.-D.G. d'Olivetti, dont il allait devenir le sous-secrétaire d'Etat (1974) puis le successeur (1976).

Entré dans le circuit, l'autodidacte de Bergame passa, l'année suivante, au ministère du Trésor. Il sut s'entourer d'hommes compétents, allant en chercher quelques-uns à la Banque d'Italie, comme M. Tommaso Padoa-Schioppa, qui vient d'être nommé, à quarante ans à peine, responsable de la Direction générale des affaires économiques et financières de la C.E.E. Habile, soignant son image d' « homme neuf » — bien qu'il ait dirigé la D.C. de Bergame pendant de longues années, — M. Pandolfi sut se distinguer des autres ministres. Et c'est lui, tout naturellement, qu'on alla chercher, la semaine dernière, puisqu'on voulait un « technicien » très peu marqué politiquement, mais titulaire d'une carte démocrate-chrétienne. Il fallait un président du conseil « incolore », n'appartenant à aucune chapelle. Or, selon les alchimistes du sérail, M. Pandolfi est *« l'un des meilleurs décolorants qu'on trouve sur le marché ».*

Officiellement, le nouveau président du conseil n'est aimé ni de la gauche ni des syndicats, qui avaient combattu son plan d'assainissement économique (resté d'ailleurs sur le papier). Mais le technicien autodidacte a su conquérir beaucoup d'amitiés personnelles. On l'a vu dîner en ville avec des dirigeants de la C.G.T. italienne ou faire un concours d'anglais avec M. Giorgio Napolitano, l'ancien économiste du P.C.I., pour savoir qui des deux avait le meilleur accent oxfordien.

Les communistes apprécient ce père de famille laborieux venu de l'action catholique, qui n'a jamais été mêlé à la moindre affaire louche ni même aux *combinazioni* politiques. Mais ils ne se font pas beaucoup d'illusions sur sa marge de manœuvre. M. Pandolfi a été choisi, comme il le dit lui-même, pour diriger *« un cabinet de trêve »*, ou, selon une formule plus croustillante *« un cabinet de décantation »*. Aura-t-il les moyens de conserver la présidence du conseil au-delà de cette phase transitoire ? Peut-être pense-t-il, secrètement, à son compatriote de Bergame, qui devait être *« un pape de transition »* et entra dans l'histoire sous le nom de Jean XXIII.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

LES ALERTES A LA BOMBE DÉSORGANISENT LES TRANSPORTS EN COMMUN

Madrid *(A.F.P.)* — Les alertes à la bombe ont obligé la police à évacuer, mardi 31 juillet, les aéroports de Barcelone et de Madrid, et à interrompre le trafic du métro et des autobus.

Les Madrilènes hésitent à prendre les moyens de transport en commun, préférant circuler en voiture, ce qui a créé des embouteillages sans précédent. Il est aussi devenu impossible de trouver un taxi libre.

L'homme de la rue ne comprend pas les mobiles qui ont poussé les autonomistes basques de l'ETA politico-militaire à frapper, alors qu'il pensait que, après l'accord intervenu sur le statut d'autonomie de l'Euzkadi le 17 juillet dernier, la pacification de cette région était en bonne voie.

Il a aujourd'hui l'impression que le gouvernement et les divers partis, y compris basques, ont crié victoire trop tôt et qu'on en est revenu au même climat d'incertitude qui régnait au début de l'été.

A l'aéroport de Barajas, quelque mille employés ont manifesté contre les attentats aux cris de *« démocratie oui, terrorisme non »*. D'autre part, la possibilité de nouveaux attentats dans les gares n'a pas manqué de créer une certaine nervosité, mais ceci n'empêche pas les départs. De même, selon les autorités de l'aéroport international de Madrid, les avions en provenance de l'Europe sont aussi bondés que d'habitude, malgré les retards occasionnés par les alertes.

● *Un train spécial reliant Lisbonne à Paris* a été retenu mercredi pendant plus de trois heures à Vitoria, au Pays basque, à la suite d'alertes à la bombe sur la voie. De nombreux voyageurs, pris de peur, ont préféré abandonner le train et se rendre à Hendaye par taxis. Il s'agissait pour la plupart de travailleurs émigrés rentrant de vacances. — *(A.F.P.)*

● *Parlementaires catalans et représentants du gouvernement* sont parvenus à un accord sur la quasi-totalité des articles du statut de l'autonomie de la Catalogne, ont indiqué mercredi 1er août à Madrid, des sources parlementaires, qui ajoutent que M. Adolfo Suarez souhaiterait que ce projet soit adopté par la commission constitutionelle du Congrès avant son départ pour le Brésil, le 4 août. — *(A.F.P.)*

Portugal

La « leçon » de Mme Pintassilgo

(Suite de la première page.)

Un peu plus tard, elle fut invitée à siéger à l'assemblée corporatiste. *« J'ai accepté en posant trois conditions : je maintiendrai mes positions en faveur de l'autonomie des colonies ; je poursuivrai mes campagnes pour la redistribution des revenus ; on ne m'empêcherait pas de me prononcer sur la corruption dans l'appareil de l'Etat. » « Ai-je été un alibi pour M. Caetano ou sa bonne conscience ? »*, s'interroge Mme Pintassilgo.

Elle s'insurge, d'autre part, contre les accusations de *« marxisme »* proférées par la droite, qu'elle considère *« calomnieuses »*. Situation paradoxale : elle qui compte aujourd'hui sur l'appui du P.C.P. et sur la bienveillance des socialistes bénéficie également des égards de l'épiscopat portugais, ouvertement conservateur ! En revanche, elle subit les attaques de la droite catholique, notamment du C.D.S., d'inspiration démocrate-chrétienne ! *« Choix déchirant pour le prêtre de province »*, nous disait ironiquement un dirigeant socialiste : *« doit-il écouter les avis du cacique local ou bien ceux de l'évêque ? »*

Selon le nouveau chef du gouvernement, les milieux d'où viennent les critiques les plus vives sont ceux qui n'ont pas accepté le concile Vatican II : *« Ils brandissent le drapeau de la lutte contre le marxisme athée et de la défense de la chrétienté. »* Or *« le christianisme ne peut plus être considéré comme une idéologie »*, déclare-t-elle. Aussi, Mme Pintassilgo s'attend, de la part de la hiérarchie catholique, à une attitude de modération. Elle maintient, d'ailleurs, des liens très étroits avec la plupart des évêques.

Si la désignation du nouveau premier ministre relance la question religieuse, elle ravive aussi la flamme du féminisme. Est-elle favorable à l'avortement ? Mme Pintassilgo se prend la tête entre les mains, hésite, puis choisit de ne pas répondre. *« Ce problème est devenu un véritable abcès de fixation, y compris à l'échelle mondiale. De toute façon, la courte durée de mes fonctions ne me permettra pas de toucher à ce sujet. »*

Mme Pintassilgo évite aussi de répondre directement aux questions sur son programme de gouvernement, qui sera présenté à l'Assemblée la semaine prochaine. Elle se réfugie dans des métaphores. Ainsi, le secteur économique nationalisé sera comme les *« racines de l'arbre »* et peu importe le feuillage. Le clivage entre le public et le privé doit être motivé par des raisons d'ordre technique et pragmatique, et non idéologique.

Les unités collectives agricoles de l'Alentejo ne trouveront sans doute pas dans le nouveau premier ministre un défenseur acharné. Elle leur préfère la formule des coopératives, d'orientation socialiste. *« Une base communautaire, et une structure coopérative paraissent correspondre mieux à la tradition de notre monde rural. »*

Alors que Mme Pintassilgo ne songeait pas encore à diriger le gouvernement portugais, elle soutenait en privé que l'accord signé avec le Fonds monétaire international n'était pas la seule arme à la disposition de l'économie portugaise. Investie dans ses nouvelles responsabilités, maintiendra-t-elle ce point de vue ? L'assemblée de la République ne manquera sans doute pas de lui poser la question.

JOSÉ REBELLO.

R.D.A.

Les lois restreignant les contacts avec l'Occident entrent en application

C'est ce mercredi 1er août qu'entrent en application en République démocratique allemande les lois restreignant les contacts avec l'Occident votées fin juin par la Chambre du peuple. Au terme de ces textes, tout citoyen qui fournira à des *« organisations étrangères »*, y compris à des organes de presse, des informations *« susceptibles de mettre en danger les intérêts de la R.D.A. »* sera passible d'une peine pouvant aller jusqu'à douze ans de prison. Les écrivains qui feront publier leurs œuvres à l'Ouest risqueront cinq années de détention. Le bannissement, c'est-à-dire l'assignation à résidence en un lieu choisi par les autorités, est en outre introduit dans l'éventail des peines.

A la veille de l'entrée en application de ces lois, quatre Allemands de l'Est, ont franchi illégalement, mardi, la frontière entre les deux Allemagnes à bord d'un petit avion d'épandage agricole. Selon les autorités de la Basse-Saxe, où l'appareil s'est posé, le pilote, âgé de vingt-neuf ans, avait caché dans les réservoirs d'épandage de l'avion son jeune fils, son amie, et la fille de celle-ci, âgée de seize ans. Les réfugiés ont déclaré qu'ils avaient pris leur décision pour des raisons à la fois politiques et économiques.

Ce même jour, l'écrivain contestataire Stefan Heym s'était vu refuser l'autorisation de se rendre à Berlin-Ouest bien qu'il ait été muni de tous les documents nécessaires. Stefan Heym est l'un des neuf auteurs exclus en juin de la Fédération des écrivains de R.D.A. Il avait été condamné, en mai, à une amende de 9 000 marks pour avoir publié, sans autorisation, un livre en Allemagne de l'Ouest, ce qui avait été considéré comme une infraction à la réglementation sur les devises. A la fin de la semaine dernière, en revanche, un autre des neuf exclus, Joachim Seyppel avait été autorisé à se rendre pour trois ans à Munich. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

DIPLOMATIE

DÉPOSANT DEVANT LE SÉNAT

L'accord SALT 2 doit être complété par un nouvel effort militaire

déclare M. Henry Kissinger

De notre correspondante

New-York. — M. Kissinger a fait, mardi 31 juillet, une déposition très attendue devant la commission des affaires étrangères du Sénat, qui procède depuis trois semaines à des auditions sur le traité SALT 2. Devant une salle comble, l'ancien secrétaire d'Etat s'est déclaré moins enthousiaste que ne l'attendaient les partisans du traité. Prenant quelques distances avec les résultats de négociations dans lesquelles il a joué un rôle prépondérant pendant un certain temps, M. Kissinger a détaillé, dans une déclaration préliminaire de trois quarts d'heure, les périls que courent les Etats-Unis, selon lui, face à l'expansion de la machine de guerre soviétique.

Pour M. Kissinger, le fossé entre les puissances militaires soviétique et américaine a commencé à se creuser au début des années 60, mais il s'est accentué à la fin de cette décennie à la faveur de la contestation qui se développait aux Etats-Unis contre la guerre du Vietnam.

Accusant les Américains d'avoir *« accepté passivement »* cette situation, il a déclaré que tous les projets de renforcement du potentiel militaire du pays qui avaient été envisagés après la fin du conflit vietnamien avaient été *« annulés ou retardés par l'administration Carter »*. M. Kissinger s'est déclaré particulièrement soucieux des dangers que cette situation fait courir aux populations civiles, de la multiplication des bases nouvellement acquises par les Soviétiques dans le tiers-monde, et de la hardiesse d'organisations terroristes dont le seul commun dénominateur est souvent leur hostilité au monde occidental.

En dépit de ses inquiétudes, M. Kissinger s'est prononcé pour la ratification de SALT 2, notamment parce que son abandon compromettrait la confiance des alliés européens envers les Etats-Unis, mais à trois conditions :

1) La mise sur pied d'un nouveau programme de défense américain avec un budget adéquat ;

2) La clarification de certaines ambiguïtés du traité et de son protocole, ce dernier devant faire l'objet d'un nouveau vote du Congrès avant son expiration en 1981, ainsi que l'avait déjà préconisé le chef de la majorité du Sénat, M. Byrd.

3) L'établissement d'un lien entre l'application de SALT 2 et la « géopolitique » soviétique. *« Ce dont notre pays a besoin, c'est de sécurité à long terme »*, a dit M. Kissinger. Si la Maison Blanche n'accepte pas le programme de renforcement du potentiel militaire du pays, a-t-il conclu, le Sénat doit repousser la ratification après les prochaines élections présidentielles. M. Kissinger s'est cependant déclaré opposé à toute renégociation de SALT 2 avec les Soviétiques, estimant que Moscou n'accepterait pas de rouvrir les discussions.

Un peu étonnés des réticences de l'ancien secrétaire d'Etat, plusieurs sénateurs de la majorité se sont inquiétés des répercussions du programme de réarmement qu'il préconise sur l'économie affaiblie du pays. M. McGovern a demandé à M. Kissinger s'il acceptait le risque de voir s'ouvrir ainsi une nouvelle et coûteuse course aux armements. Le sénateur Clairborne Pell a évoqué le spectre d'une inflation annuelle de 20 %.

Répondant à une question du sénateur Hayakawa (républicain, Californie) sur les intentions soviétiques, M. Kissinger a ajouté que nombre de responsables de la politique américaine devaient à leurs origines sociales et géographiques une incompréhension profonde de la psychologie de *« révolutionnaires peu enclins par nature aux compromis »*.

NICOLE BERNHEIM.

Les deux impostures

(Suite de la première page.)

Car les deux impostures ne rivalisent pas seulement en armements terrifiants dont elles espèrent bien n'avoir pas à se servir. En attendant, elles concluent des accords : SALT 1, SALT 2, qui leur assurent une douteuse égalité. Mais elles se combattent aussi par la propagande, principalement destinée à soutenir le moral de leurs troupes. C'est capital à la guerre. Le soldat doit se persuader qu'il combat un ennemi impitoyable, « féroce », comme dit si bien notre hymne national. Les crimes commis par l'ennemi sont à cet égard d'une incontestable utilité. On se demande même pourquoi il en commet autant quand il ne peut pas ignorer que la bonne conscience de l'ennemi en est toute ragaillardie.

J'avoue que c'est là pour moi un point quelque peu mystérieux du comportement humain. Serait-ce que la violence est incompressible et qu'une fois déchaînée elle ne peut qu'outrepasser les limites ? Je ne suis pas éloigné de le penser et c'est ce qui justifierait la non-violence, car il est probable que l'homme ne peut maîtriser sa violence, et dès lors la plus juste violence risque de devenir injuste, car elle va toujours plus loin qu'il ne faudrait.

Quoi qu'il en soit, les deux impostures se fournissent généreusement l'une à l'autre des arguments de propagande et des sujets de juste indignation, mais elles n'en font pas tout à fait le même usage : du côté capitaliste, qui se veut le royaume de la liberté, les atrocités ennemies sont aussitôt livrées aux quatre vents de la renommée et l'on ne se tait même pas sur celles de vos amis. Pas un Américain n'a pu ignorer les forfaits du chah ou ceux de Somoza, même si la plupart s'en moquent.

En revanche, de l'autre côté, sur tout cela on se tait à l'intérieur des frontières. Le silence est la loi suprême. Les sujets sont assez bien éduqués sur ce qu'ils doivent penser pour qu'il soit inutile d'émailler la théorie d'anecdotes. Mais à l'extérieur, c'est autre chose : là fonctionne un puissant appareil de propagande qui d'un côté excuse, explique, justifie ou gomme et de l'autre monte en épingle, en sorte que l'imposture ennemie soit dénoncée sans trêve et l'imposture amie maquillée avec art.

Hélas ! le vernis s'écaille et tombe. Les deux idoles montrent le bois pourri dont elles sont faites. La jeunesse s'en détourne et ne croit plus à rien, comme si nous n'avions vraiment le choix qu'entre ceci et cela. Certes les deux antagonistes armés jusqu'aux dents occupent le devant de la scène et l'on dirait qu'il n'y a qu'eux. Ils s'insultent comme les héros d'Homère avant le combat ; chacun jette à la face de l'autre les victimes qu'il lui impute (ah ! comme ces victimes sont donc intéressantes !). Mais ils n'ont aucune envie d'en découdre et comme il faut bien vivre en attendant, ils font entre eux à voix basse de fructueuses petites affaires...

Ainsi va le monde jusqu'à la prochaine catastrophe dont on sait bien qu'elle se produira fatalement un jour ou l'autre, mais on tâche que ce soit le plus tard possible.

Or il n'y a de fatalité que dans le ventre des deux impostures et c'est pourquoi il ne faut pas se lasser de les déshabiller l'une et l'autre, et de les réduire à l'état de tristes épouvantails à moineaux.

JACQUES MADAULE.

Union soviétique

Quatre ans après la signature des accords d'Helsinki

Les dissidents cherchent à internationaliser leur action

De notre correspondant

Moscou. — Quatre ans après la signature solennelle de l'Acte final de la conférence d'Helsinki, le fossé qui sépare les dissidents des dirigeants soviétiques paraît toujours aussi large, mais, de part et d'autre, les passions semblent s'être émoussées. Et, alors que les premiers cherchent à internationaliser leur combat, les seconds s'efforcent de faire porter l'accent sur la détente militaire.

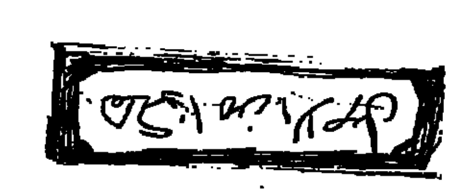
A *Moscou*, dans l'appartement de l'académicien Sakharov, les groupes moscovites de surveillance de l'application des accords d'Helsinki ont rendu publics, mardi 31 juillet, deux textes de portée internationale. Le premier, élaboré par le groupe américain « Helsinki », que dirige l'éditeur Robert Bernstein et qui devait tenir au même moment une conférence de presse outre-Atlantique, rappelle l'objectif essentiel du mouvement : *« Rechercher et dénoncer tous les cas de violation des droits de l'homme dans les deux pays. »* Par une curieuse coïncidence, au cours de cette conférence de presse, Andréï Sakharov a reçu un appel téléphonique de New-York. Ludmilla Alexeiva, ancienne du groupe moscovite, souhaitait saluer ses amis. La conversation a été coupée au bout de cinquante-cinq secondes...

Le second texte a été préparé et rédigé en commun avec le Comité d'autodéfense sociale polonais (KOR). C'est la deuxième fois que ces deux organisations rendent publics les résultats de leurs contacts. Dans leur déclaration, Soviétiques et Polonais lancent un appel en faveur des Tchécoslovaques signataires de la Charte 77, dont dix membres doivent être jugés prochainement pour « subversion ». Pour sa part, le professeur Sakharov a tenu à se féliciter des mouvements d'opinions et des réactions des gouvernements occidentaux suscités par la tragédie des réfugiés du Vietnam et du Cambodge.

Pendant ce temps, du côté officiel, on insiste surtout sur la détente militaire. Mardi soir, à la télévision, M. Zamiatine, porte-parole du Kremlin, a mis en garde les Occidentaux contre l'utilisation éventuelle de slogans « démagogiques » l'année prochaine, à la conférence de Madrid (comme ce fut le cas, selon lui, à Belgrade). Mercredi matin, dans son éditorial, la *Pravda* dénonce *« les adversaires de la paix »* qui s'efforcent *« de s'intégrer dans les affaires intérieures des pays socialistes »*.

Mais l'essentiel de l'effort de propagande porte, quatre ans après Helsinki et un an avant Madrid, sur les suites militaires de la C.S.C.E. Pour les dirigeants soviétiques, il est impératif de conclure un pacte de non-agression entre tous les signataires de cet accord, pacte qui, selon *la Pravda*, *« assurerait de nouvelles garanties de paix en Europe et dans le monde »*.

(Intérim.)



AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

La prise de contrôle des actifs de la B.P. par les autorités de Lagos dominera les travaux de Lusaka

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — Ceux qui espèrent le départ des membres du Commonwealth lors de la vingt-deuxième conférence qui s'ouvre ce 1er août, à Lusaka, seront déçus : c'est en tout cas ce que se sont appliqués à faire savoir la plupart des chefs d'Etat, de gouvernement ou de délégations déjà arrivés dans la capitale zambienne. Comme l'a souligné, mardi 31 juillet, le secrétaire général de la conférence, M. Shridath Ramphal, le Commonwealth est un *« lieu de dialogue où il existe de nombreux désaccords mais où l'on cherche des points de convergence sans qu'il y ait besoin de prendre des résolutions finales »*. Ces *« points de convergence »* seront cependant difficiles à trouver en ce qui concerne le Zimbabwe-Rhodésie qui tiendra, une fois encore, une place importante dans l'ordre du jour.

En arrivant à Lusaka, des membres de l'entourage de Mme Thatcher ont déclaré que celle-ci attendait l'issue de la conférence avant d'arrêter sa position sur la levée éventuelle des sanctions.

Toutefois, le Front patriotique estime que les jeux sont faits et que la Grande-Bretagne profitera de la rencontre pour essayer de convaincre le plus grand nombre de pays possible du bien-fondé de son choix en faveur d'une suspension des mesures prises contre Salisbury.

Lors de la conférence de l'O.U.A., en juillet à Monrovia, le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo a été reconnu comme le seul représentant légitime du peuple du Zimbabwe. La situation sera différente à Lusaka. Les discussions promettent d'être houleuses. Parmi les pays qui soutiennent le Front figurent notamment la Zambie et la Tanzanie et le Nigéria ; ce dernier pays a décidé, mardi, à la veille de la rencontre, de nationaliser la British Petroleum, afin d'*« empêcher toute livraison de pétrole à l'Afrique du Sud »*. Cette importante décision donne le ton de la conférence et en dominera sans doute les travaux.

Parmi les partisans d'un compromis avec l'évêque Muzorewa se trouveront probablement la Nouvelle-Zélande et le Canada. *Toutefois, le nouveau premier* ministre d'Ottawa, M. Clark, hésitera peut-être à compromettre la politique africaine de son prédécesseur. Le premier ministre australien, M. Fraser, a déclaré mardi *« qu'il y avait eu des changements en Rhodésie, mais qu'ils ne sont pas suffisants pour garantir une reconnaissance »*.

La Rhodésie ne sera cependant pas l'unique sujet des discussions. Figureront également à l'ordre du jour la situation en Asie du Sud-Est, avec le problème des réfugiés, la question namibienne, la ségrégation raciale en Afrique du Sud et le problème chypriote.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LES QUARANTE ET UN MEMBRES DU COMMONWEALTH

Voici la liste des quarante et un pays membres du Commonwealth :

EUROPE : Grande-Bretagne, Malte, Chypre.

AMÉRIQUES : Canada, Jamaïque, Trinidad et Tobago, Guyane, Barbades, Bahamas, Grenade, Dominique, Sainte-Lucie.

AFRIQUE : Nigéria, Tanzanie, Kenya, Ouganda, Ghana, Malawi, Zambie, Sierra-Leone, Lesotho, île Maurice, Botswana, Seychelles, Swaziland, Gambie.

ASIE : Inde, Bangladesh, Sri-Lanka, Malaisie, Singapour.

OCEANIE : Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Samoa-Occidentale, Tonga, Nauru, Tuvalu, îles Salomon, Kiribati.

Le Foreign Office dénonce la campagne déclenchée en Afrique contre sa politique rhodésienne

De notre correspondant

Londres. — Le Foreign Office a réagi sèchement dans la soirée du 31 juillet à la nationalisation des intérêts de British Petroleum au Nigéria en rejetant comme « totalement contraires aux faits » les raisons avancées par le gouvernement de Lagos.

Officiellement, le régime nigérian accuse le gouvernement britannique d'avoir autorisé British Petroleum à exporter en Afrique du Sud du pétrole de la mer du Nord. Mais, pour le Foreign Office, la nationalisation de British Petroleum au Nigéria ne représente qu'un moyen de pression sur Mme Thatcher pour l'empêcher de lever en novembre les sanctions contre Salisbury, comme elle l'avait laissé prévoir le 1er juillet à Canberra.

Le communiqué relève que *« cette décision extraordinaire est survenue à la veille de la conférence du Commonwealth »* qui s'ouvre ce mercredi.

Pour le Foreign Office, la nationalisation de British Petroleum au Nigéria n'est qu'un des éléments d'une campagne déclenchée depuis le début de la semaine en Afrique contre sa politique rhodésienne.

Après les commentaires peu amènes à l'égard de Mme Thatcher faits lundi par le président Kaunda et par la presse zambienne, cette décision prouve la détermination des membres africains du Commonwealth — le Kenya mis à part — à empêcher par tous les moyens la reconnaissance par la Grande-Bretagne du gouvernement Muzorewa. — *(Intérim.)*

Ouganda

● *DES POLICIERS TANZANIENS*, revêtus d'uniformes de l'armée, sont arrivés en Ouganda pour aider au maintien de l'ordre et mettre fin à la vague de meurtres en cours, a-t-on appris, mardi 31 juillet, à Kampala.

Centrafrique

Ancien premier ministre de l'empereur Bokassa Ier

M. PATASSE ACCUSE PARIS DE LIVRER DES ARMES A BANGUI

Au cours d'une conférence de presse, mardi 31 juillet, à Paris, M. Ange Patasse, président du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain) et ancien premier ministre de Bokassa Ier, a accusé le gouvernement français de livrer de nouveau des armes à Bangui et d'autoriser le recrutement, sur son sol, de mercenaires pour défendre le régime centrafricain. Il a affirmé que M. Duchemin, ministre d'Etat de Bokassa Ier, se trouvait actuellement en France pour procéder à ce recrutement.

M. Patasse a également accusé la Libye et l'Union soviétique d'aider militairement Bangui : *« Si demain, il y a une guerre civile, nous rendrons responsables certains gouvernements dont ceux de France, de Libye et d'Union soviétique »*, a-t-il dit.

L'ancien premier ministre a aussi lancé un appel à un *« soulèvement »* général, présenté le « programme républicain » du M.L.P.C. et annoncé l'ouverture, dès mercredi, d'un bureau de recrutement des étudiants prêts à se joindre à la lutte pour l'abolition de l'empire. M. Patasse avait donné une première conférence de presse le 7 juin (*Le Monde* du 9 juin).

Tunisie

Les électeurs pourront désormais choisir entre deux candidats pour chaque siège à pourvoir

De notre correspondant

Tunis. — L'Assemblée nationale a voté, le mardi 31 juillet, un amendement au code électoral dont la principale disposition prévoit que, lors des prochaines consultations, le nombre de candidats dans chaque circonscription devra être le double de celui des sièges à pourvoir.

Jusqu'à présent, le nombre de candidats devait être égal à celui des sièges à pourvoir et comme le parti socialiste destourien était seul à présenter des listes, la majorité des Tunisiens considéraient chaque élection comme une simple formalité sans grand intérêt.

Les groupes d'opposition non reconnus officiellement mais tolérés, tels le Mouvement des démocrates socialistes de M. Ahmed Mestiri et le Mouvement de l'unité populaire qui se réclame de la politique socialiste de l'ancien ministre, M. Ben Salah, n'ont pas encore décidé s'ils participeront aux élections législatives de novembre, et municipales de 1980 ainsi qu'ils en ont la possibilité. Même si le parti unique demeure sans adversaire, les futures consultations donneront désormais aux électeurs une possibilité de choix, fût-elle minime.

Cet amendement *« consolide le système démocratique suivi par le pays depuis plus de vingt ans, confirme l'ouverture du parti et renforce la tendance vers la présentation de listes contenant des candidats parmi les militants destouriens et d'autres parmi les personnes de bonnes intentions »*, a déclaré le premier ministre, M. Hedi Nouira, devant les députés.

Les nouvelles dispositions qui auraient été à l'origine de discussions serrées au sein du bureau politique avant d'être présentées devant l'Assemblée, risquent cependant de susciter, lors de l'établissement des listes de candidats, des oppositions plus ou moins sérieuses entre les tendances qui s'expriment déjà au sein du parti.

L'amendement introduit d'autre part l'inscription des ressortissants tunisiens à l'étranger (soixante-dix mille électeurs environ) sur les listes électorales, qui n'était pas prévue dans l'ancien code. Désormais ceux-ci pourront voter s'ils se trouvent en Tunisie au moment de la consultation.

MICHEL DEURÉ.

Le conflit saharien

NOUAKCHOTT ENTEND « SORTIR DÉFINITIVEMENT D'UNE GUERRE FRATRICIDE ET INJUSTE ».

M. Giscard d'Estaing devait recevoir, ce mercredi 1er août, M. Ahmadou Ould Abdallah, ministre mauritanien des affaires étrangères, porteur d'un message du président Ould Ahmed Louly. L'entretien devait porter, selon l'Elysée, sur la situation en Mauritanie et dans la région après le vote positif de Nouakchott sur le référendum d'autonomie préconisé par les chefs d'Etat de l'O.U.A. au sommet de Monrovia.

D'autre part, le premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Khouno Haidalla, a fait mardi, une déclaration radiodiffusée répondant à la décision du Front Polisario de libérer les prisonniers mauritaniens capturés à Tichla (*Le Monde* du 31 juillet).

« La Mauritanie, a-t-il dit, *a choisi de sortir définitivement de cette guerre fratricide et injuste. Elle n'a pas de revendication territoriale sur le Sahara occidental. Elle ne fait qu'assurer une administration provisoire en attendant que les populations concernées s'autodéterminent conformément aux résolutions de l'O.N.U. et l'O.U.A. » — (Reuter, A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le nouveau régime bénéficie d'une importante aide internationale

La Banque interaméricaine de développement (BID) a accordé, le mardi 31 juillet, une aide financière exceptionnelle au Nicaragua. Il s'agit de la première contribution publique accordée au Nicaragua depuis l'avènement du nouveau régime. Ces ressources, qui ont été versées à la Banque centrale nicaraguayenne, proviennent d'un fonds alimenté par le Venezuela et géré par la BID.

Une mission de haut niveau de la BID est à Managua afin de discuter, avec les autorités nicaraguayennes des priorités imposées par la reconstruction du pays. La banque interaméricaine est chargée de coordonner l'aide financière que s'apprêtent à fournir au Nicaragua les institutions internationales de crédit, plusieurs pays américains, l'Europe et le Japon.

Le gouvernement espagnol a ainsi décidé d'accorder au Nicaragua une aide importante, afin de contribuer à la reconstruction du pays et à l'amélioration de la situation, a indiqué, mardi à Madrid, le ministère des affaires étrangères. Deux avions Hercule doivent partir pour le Nicaragua, transportant un hôpital militaire, d'une capacité de quatre-vingt-dix lits, avec le personnel médical et sanitaire, une équipe de médecins et des médicaments demandés par les autorités de Managua. Des vivres seront également expédiés d'Espagne au Nicaragua.

La République démocratique allemande, pour sa part, a déjà envoyé un chargement de médicaments, de tentes et de couvertures. Le Chili a acheminé, le 31 juillet, 8 tonnes de vivres, de vêtements et de médicaments.

Déclarations et visites de reconnaissance politique en faveur du nouveau régime se multiplient d'autre part.

M. Pierre Joxe, député et trésorier du P.S. français, est parti pour Managua, où il doit étudier sur place les modalités de l'aide que les socialistes peuvent apporter à la reconstruction du Nicaragua. Il participera ensuite à la mission de l'Internationale socialiste, dirigée par M. Mario Soares, qui doit arriver au Nicaragua le 4 août. M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a reçu, à Paris, MM. Angel Barrajon et Eddy Kuhl, représentants du Front sandiniste.

A Beyrouth, enfin, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, a rencontré une délégation sandiniste. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le gouvernement nicaraguayen* cherche à obtenir l'extradition du général Somoza, l'ancien chef de l'Etat, afin de le traduire en justice, a déclaré, le mardi 31 juillet à Managua, le procureur général Carrillo. Il a rappelé l'existence du traité d'extradition entre son pays et les Etats-Unis et le précédent de l'extradition du dictateur vénézuelien Marcos Perez Jimenez, renvoyé par les Etats-Unis dans son pays pour y répondre d'un détournement de fonds. Un groupe d'avocats constitue le *« dossier Somoza »*, sur la base de documents saisis et de témoignages de personnes ayant eu à souffrir de la répression. Un autre groupe travaille sur l'évaluation de la fortune de Somoza à l'étranger. — *(A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— Yves-Thibault de SILGUY et Jacqueline, née de Montillet de Grenaud,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Tristan.

Paris, le 30 juillet 1979.

Décès

— Mme Jean Aussenard,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean AUSSENARD,

survenu le 22 juillet 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean-Jacques Blassel,
son fils,
Les familles Demay, Vassel, Moreau, Ovinet, Bonnet, Bourgeois, Rosciato, Paulson, Blanchart et Bonapace,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard BLASSEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 30 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le jeudi 2 août, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Saint-Didier,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 12 juillet 1979, à l'âge de quarante-quatre ans, de

M. Philippe CHARBONNIER,
ingénieur à la société nationale Elf-Aquitaine.

De la part de :
Mme Philippe Charbonnier,
MM. Cyrille et Fabrice Charbonnier,
L'ingénieur général de l'Armement (C.R.) et Mme Jean Charbonnier,
M. et Mme Robert de Larivière et leurs enfants,
M. et Mme Claude Charbonnier et leurs enfants,
M. et Mme Jacques de Lechaise et leurs enfants,
Le commandant et Mme Alain Guillot et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Jacques Vauterin et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Pignal et leurs enfants,
Le capitaine de corvette et Mme Louis Pungier et leurs enfants,
Tous ses parents et amis.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Pau dans l'intimité.

— Mme Claude Cohen,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude COHEN,

le 30 juillet 1979.
Il n'y aura pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la médecine.
108, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

— Mme Henri Druart,
Le docteur et Mme Pierre Mauranges et leurs enfants,
M. et Mme Georges Duverney et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Walbaum et leurs enfants,
Les familles Druart, Hollande, Leclerc, Pellot,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Henri DRUART,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres,

leur époux, père et grand-père, survenu dans la paix du Seigneur, le lundi 30 juillet 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 3 août 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques de Reims.
Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

40, cours Langlet,
51100 Reims.

— Chamalières (63).
Bourbon-L'Archambault.
Le docteur J.-C. Ducout, Mme et leurs filles,
M. et Mme G. Virolet, leurs enfants et petits-enfants,
Le général Dechaux et Mme, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme H. Sandouly et leurs enfants,
M. et Mme J. Coudeyras et leurs enfants,
Les familles Mathiau, Boulois, Lagarde, Bourdin, Julien, Scanvic,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DUCOUT,
professeur,
ancien maire
de Bourbon-L'Archambault,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu le 30 juillet, à Bourbon-L'Archambault, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Rheu, Paris.

Mme HILDEGARDE-PEERBOOM

est entrée dans la paix de Dieu, le 26 juillet 1979, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont été célébrées samedi 28 juillet, en l'église du Rheu.
De la part de :
Paul et Anne-Lise Galland,
Paul-Emmanuel, Anne-Claire et Marie Violaine.
7, rue des Mésanges,
35650 Le Rheu.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Bernard Massénat
a l'insupportable douleur de faire part du décès de

Régine MASSÉNAT,
née Cochet,

le 19 juillet 1979.
L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise le mardi 24 juillet.
6, rue Baudin,
94200 Ivry.

— Mme Nicolas Raoul-Duval,
M. et Mme Guy Raoul-Duval,
Antoine, Véronique, Didier, Philippe, Juliette,
M. et Mme Hubert Raoul-Duval,
François, Olivier, Charlotte, Jean,
Les familles Raoul-Duval et Morin-Pons,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Nicolas RAOUL-DUVAL,
pasteur
de l'Eglise réformée de France,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 juillet 1979, en sa quatre-vingt-troisième année.
Le service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité, le 28 juillet.

« Christ a vaincu la mort. »
(2 Timothée 1-10.)
« Dieu essuiera toute larme [de leurs yeux. »
(Apocalypse 7-17.)

3 bis, rue du Bel-Air,
92310 Meudon-Bellevue.
27, rue Delabordère,
92200 Neuilly-sur-Seine.
9, rue Escarpée,
62000 Le Havre.

— Mme Jean Rousseau,
M. Jean-Michel Rousseau,
M. et Mme Bernard Rousseau,
M. Jean-Baptiste Rousseau,
Et toute la famille,
décès de
ont la douleur de faire part du

M. Jean ROUSSEAU,

survenu en son domicile parisien, le 27 juillet 1979.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en l'église d'Ars-en-Ré (Charente-Maritime), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

— Le docteur et Mme Jacques Tricaud et leurs enfants,
M. et Mme Jean Redel et leur fils,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Martial Tricaud et ses enfants,
Son beau-frère et ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme TRICAUD,
née Simonne Roche,

survenu le 29 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Saint-Cœur-de-Marie à Vendôme, le 2 août 1979, à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Lucé,
72120 Saint-Calais,
1, square François-Couperin,
92160 Antony.

Remerciements

— M. et Mme Jean Pupponi,
Leur fils Jacques,
Et leurs familles,
profondément touchés et émus par les si nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus à l'occasion du décès accidentel en montagne de leur fils, frère et parent

Antoine PUPPONI,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement assurent tous leurs amis de leur très vive gratitude.

— M. Francis Degez,
M. et Mme Charles Lucas,
M. et Mme Jean Degez,
M. Marc Lucas,
M. et Mme Philippe Degez,
M. et Mme Christian Guillaud-Saumur,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à la suite du décès de

Marie-José DEGEZ,
née Lucas,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

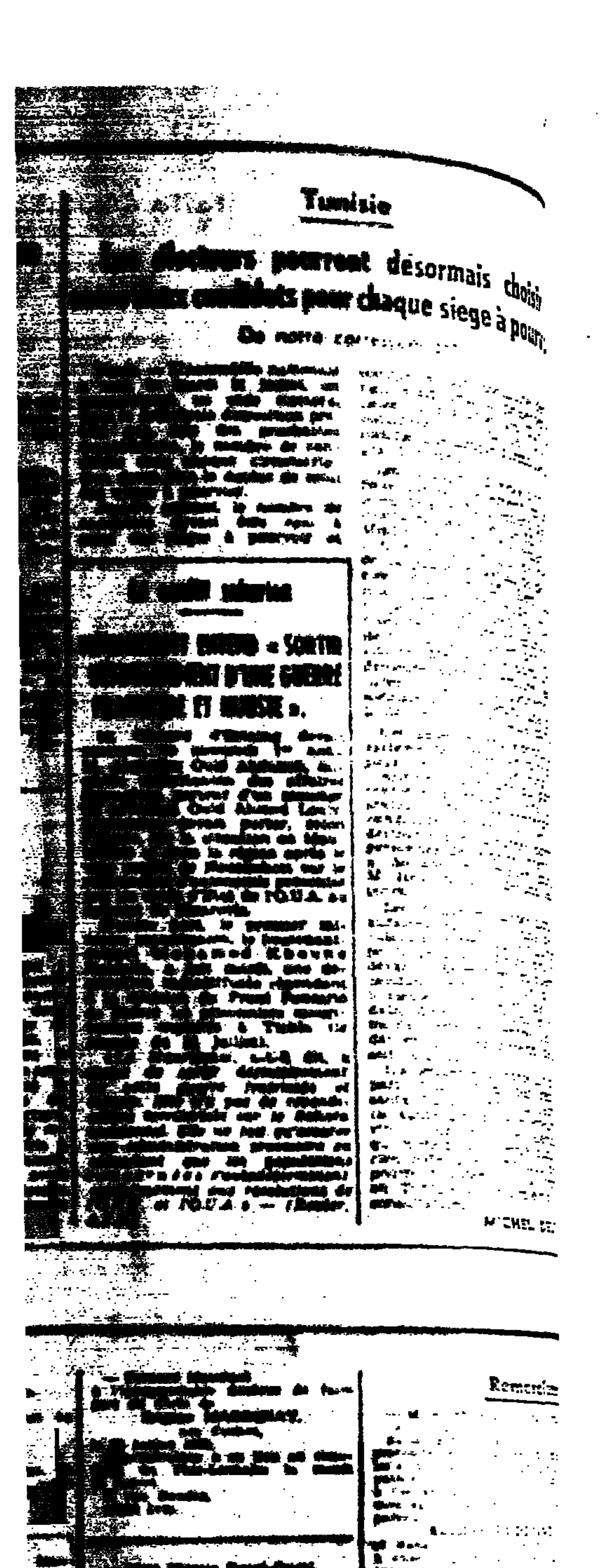
Messes

— Des amis de

Mme Joseph-François ANGELLOZ

demandent de s'unir dans leurs prières à l'occasion d'une messe qu'ils feront célébrer à sa mémoire à l'autel de la Vierge de l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris, le vendredi 3 août 1979, à 9 h. 30.

SCHWEPPES, SCHWEPPES
et colégram « Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.


Tunisie
pourront désormais choisir
candidats pour chaque siège à pourvoir
OPÉRATION SPÉCIALE
3 costume
1100
3 pantalons
3 chemises

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

La Suisse romande à la recherche de la parole

Un grain de blé dans l'eau profonde

par GEORGES HALDAS (*)

VOILA. C'est le soir. Dans un petit café, un vrai, un des derniers, près de l'hôpital. Peu de monde à l'intérieur. Terrasse déserte. Dans un coin, un très vieux personnage à longue barbe et à casquette de marin dort. Profondément. La tête sur son bras replié. A même la table. Il a son compte. La serveuse et la grosse Olga, à la caisse, le regardent en rigolant. Dans un autre coin, il y a un type, une espèce de brute — front bas, face rougeaude — derrière son verre de gamay. Le vieil homme qui dort depuis un instant s'est mis à ronfler. Ça remplit tout le café. La brute, derrière son verre de rouge, grommelle : *« Ces Italiens, ils vous emmerdent, même quand ils dorment. »* A ces mots la serveuse, comme piquée par un scorpion, bondit et, avec un fort accent italien, vocifère : *« Espèce de con, qu'est-ce qu'ils t'ont fait les Italiens ? Dis : qu'est-ce qu'ils t'ont fait ? Rien. Alors fermela »*. L'autre, comme abasourdi par cette grêle, ne trouve à répondre, d'une voix morne et obstinée, que : *« Tes fesses. »* Mais la serveuse, sur sa lancée, se déchaîne : *« T'as beau être Suisse, t'es un beau couillon. Tes fesses. Je me plaindrai à la patronne. Tes fesses. Tu ne les auras pas mes fesses)*, etc. Le ton monte. La bagarre, si quelqu'un intervient ? Mais personne n'intervient. Moi non plus. Prudence et lâcheté. Un type qui a suivi attentivement la chose rentre à présent dans son journal. L'orage s'éloigne. Et c'est de nouveau, dans le petit café, le silence. Un silence opaque. Chargé de *tout* ce qui n'a pas éclaté. N'a pas été mis au clair. Un silence suisse. Comme une eau profonde.

Or ce silence, ici, dans la vie des gens — et le dimanche ! — m'a toujours intrigué, irrité, attiré. C'est lui, en partie, qui m'a fait écrire. Comme pour descendre, chaque fois, dans son eau profonde. A la recherche de quelque chose que je ne trouve ni à Paris, ni en Italie, ni ailleurs en Europe. Et dont j'aimerais dire deux mots. Puisque c'est de cela précisément qu'il est question : écrire en Suisse.

Mais, pour aller directement à la chose, commençons par un détour. Qui est *toujours*, sur le plan de l'expression, le plus court chemin ! Je me rappellerai toujours l'été 1940. La rupture de la ligne Maginot. L'avance allemande. La chute de Paris. Bref, la défaite de la France. Pour certains d'entre nous, qui avaient vingt ans à l'époque : l'écroulement d'un monde. Car culturellement parlant — littérature, art, histoire, etc. — nous vivions, à Genève en particulier, par la France. Et par elle seule. Notre cordon ombilical. Et voilà que le cordon était brutalement coupé. Fin d'un mythe. Genèse d'une réalité. Il nous fallait désormais respirer par nous-mêmes. Et du même coup — cela se passait autour de la revue *Rencontre* — poser les questions vitales. Qui sommes-nous ? Qu'est-ce que la Suisse ? Qu'avons-nous ici à dire, concernant l'homme, à partir d'une petite communauté incroyablement épargnée par les convulsions de la guerre et les secousses sociales ?

Le confetti helvétique

Petit pays sorti indemne, au cœur de l'Europe, d'une pluie de feu et de sang. Petit cocon miracle (pour combien de temps encore ?). Et à l'intérieur de ce cocon une Suisse française coincée entre, d'une part, une France dont elle parle la langue, mais sans vivre avec son histoire, ses institutions, ses mœurs, une certaine sensibilité, liée à la vie sociale ; et, d'autre part, toute une partie de la nation helvétique, dont elle partage le destin, mais en étant séparée d'elle par la barrière des langues : allemande, italienne, romanche. Bizarrement, on se trouvait, sans en connaître les vicissitudes, un peu comme les peuples alors en voie d'émancipation, en Afrique, par rapport à la tutelle française. Et comme eux à la recherche d'une *identité*. Tout cela au milieu de paysages parmi les plus beaux, mais aussi les plus dangereusement soporifiques (le Léman), et une population industrieuse et paisible, mais encline à penser, comme certains de ses représentants officiels, politiques ou intellectuels, que parce qu'elle est protégée elle est sage. Et que les grandes puissances, habitées par la tragédie, devraient bien en prendre de la graine !

Un seul écrivain, avant la guerre, déjà, avait dit ces choses avec force : C.F. Ramuz. Qui avait cherché l'homme à travers le monde des paysans et des montagnards pauvres. Mais uniquement à travers lui. Nous aussi, à notre mesure, nous cherchons l'homme. Mais dans de tout autres conditions. Confrontés à un monde en gésine dont on faisait partie, sans en subir dans notre chair le tragique. Notre référence n'était plus la France. Mais le monde, à la fois, et le vécu d'ici. Qui est bien, au départ, un vécu de silence. Impliquant toute une manière d'être et de sentir façonnée par un destin historique très particulier. Il nous fallait, disions-nous, trouver une parole qui rende compte de ce silence, en ait le poids. Une parole fille de ce silence. Seule capable de le rompre et de le libérer. En en traduisant les aspirations obscures, les rêves et les nostalgies, les passions refoulées, les haines sourdes et aussi les pulsions meurtrières.

Mais explorer ce silence — je le vois mieux aujourd'hui — implique une double exigence. De sympathie d'abord, hors de quoi il n'est pas de création véritable, pas plus que de critique efficace (ce n'est que polémique et ressentiment). Et, en second lieu, de distance : pour bien se situer par rapport à la dure réalité européenne et mondiale. Or il s'est trouvé, en ce qui me concerne, que cette double exigence je l'ai naturellement héritée de ma mère, d'une part ; et, pour l'autre, de mon père. Ma mère suisse française ; et mon père grec (et une partie de mon enfance passée à Céphalonie, avec lui, en Grèce). Par ma mère, donc, d'origine paysanne, et qui aimait ce pays sous ses aspects les plus divers — ses petites villes et ses villages, ses rivières, ses lacs, la plaine et la montagne — et nous en parlait souvent, je me suis mis, obscurément, à l'aimer aussi. De même que les gens, avec leur lenteur, leur difficulté à s'exprimer, leur méfiance, mais aussi leur honnêteté, leur timidité, la conscience souvent de leur maladresse et de cette étincelle de vie, de ce grain de folie que les autres ont, et eux pas. Et qui rend belle la vie dans les pires situations ; tandis qu'eux, dans leur bien-être, sont souvent tristes comme la pluie. Et je pensais que c'est cela, entre autres, que j'avais à dire.

Par mon père, en revanche, homme de culture et de l'itinérance — les Indes, l'Europe centrale, les grandes villes, — j'ai vécu, dès l'enfance, dans la familiarité des « grandes questions » sans réponse : Qu'est-ce que la vie ? La mort ? Et aussi le « qu'est-ce que l'homme ? ». Sa fonction. Et le sens. Y a-t-il un sens ? Bref, l'angoisse métaphysique par excellence. Et par là même une distance prise à l'égard de la réalité ambiante. Qui fut pour lui l'exil ; et la mort. De sorte que je n'ai pu ni m'enraciner — m'engluer — dans le confetti helvétique ; ni, à cause de ma mère, et de ce même confetti helvétique, élire absolument la Grèce en tant que foyer psychique. Je ne pouvais faire que le voyage de l'un à l'autre. Sans cesse. Et ce faisant, j'ai mis des années à comprendre que ma patrie première n'était ni ici, ni là, ni nulle part, mais bien dans la *relation*. Qui devra être celle, un jour, de tous les hommes. Relié donc par ma mère aux hommes d'ici, j'ai cherché à travers eux, sous le signe de mon père, l'homme.

Et c'est ainsi que je me suis mis à écrire à Genève, et pas ailleurs. Avec l'aide de ces deux médiums. Et en prenant toujours mieux conscience des avantages


« Le Suicide des banquiers », peinture du dramaturge Friedrich Dürrenmatt.
(Photo Jean-Cl. Curchod.)

et des désavantages que représentait en l'occurrence, et pour un tel travail, la situation helvétique. Les désavantages ? Qui ne les connaît ? Un pays prospère mais vivant en marge de l'histoire. Je veux dire : la subissant, ne la faisant pas. Où le souci de survivre, au cœur d'une Europe turbulente, l'emporte sur celui de vivre. D'où les vertus de travail, de persévérance, de minutie, de probité, de propreté, qui caractérisent ce peuple. La nécessité aussi de supputer et de prévoir, et une tendance, en toutes choses, chez lui, à se tenir sur la défensive. Au détriment du risque, de l'aventure, de l'expansion, de la générosité aussi et du rire. Dans l'ensemble, tout ce qui favorise l'expression. Sans oublier le pouvoir castrateur de la neutralité.

Pays de l'abondance aussi. Mais d'une abondance de biens matériels. Et non du cœur, toujours, et de l'esprit, qu'il faudrait pour que les écrivains et les artistes se sentent aimés et soutenus dans leur lutte minoritaire contre tout ce qui limite, oppresse, mutile l'homme. Pas de grands événements collectifs enfin, pouvant servir de référence : ni guerre, enfin une fois ; ni entrée de chars russes comme à Prague ; ni lutte pour l'indépendance comme en Algérie, au Vietnam, etc. A partir de quoi se situer. Opérer des choix décisifs. La politique, ici, n'impliquant pas mort d'hommes, mais relevant plutôt de la gestion. Evacuant le tragique. Le sacrifice. Difficile de situer un destin par rapport à l'augmentation du prix du lait.

La vie silencieuse des êtres

Pour les avantages ? Ce même retrait, face à l'histoire et à la sanglante absurdité de l'histoire, permet, en revanche, de prendre une certaine distance avec l'événement. D'être plus attentif, également, à ce que Unamuno appelait l'*intra-histoire* : la vie silencieuse des êtres au niveau quotidien. Pour découvrir, en elle, une Suisse informulée, avec son tragique atomisé dans les vies dites privées, chloroformé. Où que je me tourne, en effet, je vois autour de moi alcool, suicides, ennui, divorces, folies de sectes, asiles psychiatriques bondés. Mais aussi, en l'absence d'évènement-référence, la possibilité de détecter, au niveau du comportement individuel, dans les rapports de travail, la relation du couple, la vie de famille, tout ce qui un jour, sur le plan politique, débouche dans le fascisme, le Goulag, la torture. En d'autres termes, les ferments souterrains, ici, de la terreur. Sous les géraniums, le meurtre. Pas intéressant ? Eléments toniques, en outre, et j'en passe : une certaine naïveté. Salubre. On ne s'aveugle pas, ici, comme à Paris, à force de ne pas vouloir être dupe. Et parce que tout n'est pas envahi encore par les modes, les fureurs et les dérèglements du gigantisme, subsiste un sens de la continuité des choses : de la part intemporelle des êtres ; de certaines valeurs inconditionnelles.

Bien sûr, la Suisse paradis des banques (et, comme me le disait un jour un ami polonais : alors que dans tous les pays du monde on aime l'argent, en Suisse on le respecte). Pays au budget militaire absurde ; et aussi de sournoise xénophobie. Mais quoi, la Suisse n'est pas que cela. Pas plus que le pays seulement des coucous, du lait condensé, des chalets et des vaches. Aussi j'en veux, par moments, à certains cinéastes suisses de le présenter, dans leurs films, de manière à perpétuer — en France notamment — les pires préjugés à son égard, et tout ce qu'une fausse culture a de plus ironique et de plus méprisant : *« Petits Suisses. Ces cons de Suisses. »* Bref, d'enfermer ce pays dans une image stérilisante. Simpliste et, en fin de compte, petite-bourgeoise sous couvert de progressisme. Au lieu de faire sentir ce qui, dans le silence et la complexité, se trame ; et que sent bien la jeunesse. Les virtualités enfouies. Tout ce qui pourrait casser les mythes officiels. Par exemple : pays au carrefour de trois cultures. Mais qui vit cette conjoncture dans l'immobilisme, et non dans la dynamique de la relation. Seule capable de préfigurer ce qui un jour pourrait être — tout militarisme aboli — un statut de vie pour le monde. La coexistence pacifique à travers les différences. Celles-ci devenant garantes d'une unité de l'homme.

Mais je m'égare. Et pour en revenir à notre propos initial, je dirais : partir de la singularité helvétique, dans nos œuvres, pour atteindre à l'universel. Et non en rester à une célébration ou à une disqualification systématiques — ce qui revenir à notre propos initial, revient au même — de la réalité suisse, qui n'aboutit jamais qu'à un balbutiement local. Et c'est la raison pour laquelle souvent encore, aujourd'hui, je me dis : être, en écrivant ici, comme un grain de blé dans l'eau profonde. Porteur de moissons futures.

(*) Ecrivain et poète (*Boulevard des philosophes, la Légende des cafés*, éd. l'Age d'homme ; *Poèmes de la grande usure*, éd. d'Aire) Georges Haldas est aussi scénariste et a collaboré avec Claude Goretta pour différents films dont *Passion et mort de Michel Servet*, et *les Chemins de l'exil ou les Dernières Années de Jean-Jacques Rousseau*.

Le crime de lèse-imagerie du cinéma

C'EST Freddy Buache, le directeur de la Cinémathèque suisse qui le rappelle (1) *: le premier film suisse à ambition internationale date de 1924. Son titre :* les Origines de la Confédération. *Accueil enthousiaste dans tout le pays. La* Gazette de Lausanne *écrit à l'époque :* « L'entreprise nous paraît avoir réussi au-delà de ce qu'on pouvait raisonnablement espérer. Son directeur, M. Emile Harder, un Saint-Gallois établi en Amérique et travaillant pour le compte de la Sunshine-Film, a visé avant tout à faire une œuvre aussi sincère que possible. Il n'a fait appel qu'à de rares professionnels ; presque tous les rôles sont remplis par des Suisses, la plupart des gens de Waldstaetten. Il a renoncé de parti pris à toute scène d'atelier ; tous ses décors sont formés par la nature même de la Suisse primitive. (...) Ce soin du décor a été scrupuleusement reporté sur les costumes, pour lesquels ont été pris les avis autorisés des dirigeants du Musée national. »

Il y a donc un peu plus de cinquante ans, ce cinéma suisse au service des vieux mythes sympathiques qui enjolivent les premiers temps de l'indépendance fait l'unanimité. Quoi d'étonnant dans ce concert de louanges, alors même qu'ailleurs en Europe le septième art tire des feux d'artifice d'une tout autre dimension ? La Suisse a toujours fait un usage modéré des clichés : à usage externe, ces millions de cartes postales, paysages sous papier glacé, qui vont porter la bonne nouvelle touristique dans le monde entier, chalets perdus dans les alpages, Cervin ou lac Léman soigneusement isolés du pays réel ; à usage interne tout autant, ces valeurs, morales ou non, travail, profit, discrétion, figées dans leur expression première, un immobilisme soigneusement confondu avec la stabilité, sanctifiée comme la condition première du but ultime, la prospérité.

Depuis les Origines de la Confédération, *le cinéma suisse n'a certes pas marché seulement sur ces traces-là. Mais lorsqu'il vint à s'en écarter trop visiblement et trop systématiquement, vers la fin des années 60, début des années 70, alors immédiatement des réticences aiguës se firent jour.*

On avait salué comme il se doit, après leur consécration à l'étranger, l'apparition de quelques auteurs suisses, suisses romands tout d'abord. Sur sa lancée, l'Etat y était même allé d'un léger assouplissement de la doctrine : jusque-là, on n'aidait que les films « documentaires, culturels ou éducatifs » ; dorénavant, on soutiendrait même la production de films de fiction (1970). Mais la lune de miel ne durera pas.

Premier bouleversement. Lorsque éclate la liberté avec laquelle certains cinéastes meublent les espaces laissés béants entre les stéréotypes de l'imagerie helvétique, c'est tout de suite la crispation. On ne veut pas voir, en marge de l'ordre, la révolte des jeunes Zurichois, façon mai 1968, cette vie difficile des paysans de montagne, ces enfants des grands ensembles, fruits du partage inégal de la prospérité. Une forte minorité de parlementaires s'insurge. On crie en quelque sorte à la mise en péril du patrimoine de l'image.

Les réticences de l'Etat

Deuxième bouleversement. Tandis que l'Europe des cinéphiles, ayant consommé cette renaissance sous le slogan global et commode de « cinéma suisse », s'entiche pour une autre « découverte » cinématographique, de Genève à Zurich ou Bâle on doit bien se rendre à l'évidence : les Tanner, Soutter, Roy, Goretta, Murer et d'autres pionniers ne sont plus seuls. Plus question d'ergoter sur le bien-fondé des « a priori » de certains cinéastes pour tenter d'endiguer le flot de productions menaçant les images traditionnelles de la Suisse.

Le cadre légal, financier et culturel péniblement mis au point au cours des dix années précédentes craque de toutes parts. On s'était payé au départ le luxe de quelques cinéastes, considérés bon gré mal gré comme d'utiles ambassadeurs occasionnels. On se faisait le plaisir, entre spécialistes dûment triés sur le volet, de jouer aux mécènes au nom de la collectivité ; on octroyait annuellement quelques menues primes, façon distribution des prix de fin d'année scolaire. Et non seulement cette petite élite de créateurs s'était muée en un groupe cossu d'auteurs en mal de subventions, mais il s'avérait bien difficile de leur faire rendre des comptes comme le règlement le prévoyait !

Aujourd'hui l'échec est patent : l'Etat n'a pas su trouver sa place dans une organisation renouvelée du cinéma. Mais le marasme n'est pas innocent. Il couronne en fait à merveille les réticences apparues dès les premiers signes de lèse-imagerie.

Qu'on en juge plutôt ! Soumises aux lois intangibles du « marché », les salles obscures restent pratiquement imperméables aux productions indigènes. Quelques chiffres pour situer le peu d'ouverture du circuit de distribution : régulièrement, sur un peu plus de quatre cents films importés par an, les deux tiers proviennent de quatre pays seulement, Etats-Unis, France, Allemagne de l'Ouest et Italie, et ce sont aussi ces longs métrages-là qui bénéficient d'une promotion à grande échelle ; Est européen, Afrique du Sud sont pratiquement absents. Un conditionnement du regard qui ne prépare pas, c'est le moins qu'on puisse dire, le spectateur à apprécier d'autres horizons. En mal de débouchés, les cinéastes qui travaillent en Suisse se tournent alors vers le petit écran, seule garantie d'une certaine audience. Mais en échange du public, que de contingences ! La télévision est sur la défensive, en conflit avec une partie de la classe politique qui ne supporte pas d'être sans prise directe sur le ménage audiovisuel. Et voilà les cinéastes de nouveau face à leurs censeurs des premiers jours ! S'il fallait un verrou supplémentaire, on pourrait compter sur l'exiguïté misérable de l'aide officielle pour asphyxier le mouvement.

Le tour est joué. Place nette pour le cortège des clichés patinés, l'usage. Admirable coïncidence : sous le signe de la crise et de la récession, c'est aussi le temps de l'union sacrée pour la défense des acquis, celui du repli sur soi-même, celui de la mise à l'index de toutes sortes de marginaux qui font tache.

Tanner disait en 1969 : « Nos rues, nos maisons, nos concitoyens commencent à se transformer en choses vues, regardées, commentées. (...) Pendant longtemps, nous nous sommes tus. Maintenant, nous commençons à parler, et notre accent en vaut probablement bien d'autres. Nous parlons donc. Nous vous parlons. »

En 1979, c'est la sourdine officielle.

LAURENT BONNARD,
collaborateur de l'hebdomadaire romand Domaine public.

(1) In *Le cinéma suisse*, Freddy Buache. L'Age d'Homme 1978, collection « Poche Suisse ».

La Suisse romande

Pour une télévision critique

par CLAUDE TORRACINTA (*)

« ILS sont fous ces Suisses ! » Sous ce titre, un journaliste français a récemment consacré une de ses chroniques à la Télévision suisse romande. Une chronique louangeuse présentant la Suisse comme un pays ayant une télévision belge et dont *« l'information est totalement indépendante du pouvoir politique »*.

Depuis quelque temps la France découvre la télévision suisse et sa conception de l'information, comme elle avait découvert le cinéma suisse au début des années 70. Un mythe était alors né, d'autant plus fort que le cinéma français était décevant. En est-il de même aujourd'hui et cet étonnement pour les écrans romands n'est-il pas dû au regret qu'ont les critiques français de ne pas pouvoir s'enthousiasmer pour leur propre télévision ? En effet lorsqu'on parle de la TV romande, il convient de garder la tête froide et de ne rien idéaliser. Ne pas observer les écrans helvétiques à travers les *verres déformants des lunettes françaises*. Si la Télévision romande peut être considérée comme l'une des plus libérales d'Europe avec la B.B.C. et les télévisions suédoise et hollandaise, elle n'en diffuse pas moins — comme ces autres télévisions d'ailleurs — son lot de films de troisième ordre, de variétés stupides, de documentaires médiocres et de reportages ratés. Soumise aux mêmes lois techniques, administratives et culturelles que tous les organismes de télévision, elle n'échappe pas aux interrogations, aux mises en cause, aux contradictions et aux critiques qui interpellent les TV européennes. Celles-ci sont même accentuées par la modestie des moyens — en hommes comme en argent — que peut fournir une petite communauté d'un million d'habitants.

Parler de la Télévision romande n'est pas chose aisée en raison de la complexité des structures de la Société suisse de radiodiffusion dont elle dépend, structures bien à l'image de la Suisse, c'est-à-dire *dominées par le principe du compromis et de l'ambiguïté*. Disons schématiquement que la S.S.R. est une société de droit privé bénéficiant depuis 1958 d'une concession de l'Etat fédéral qui la place dans une situation de monopole et en fait une sorte de service d'intérêt public surveillé par le gouvernement par le biais de la concession. Celle-ci *fixe un certain nombre de principes* qui président à l'élaboration des programmes et sont à la fois suffisamment vagues et précis pour permettre toutes les interprétations, toutes les pressions, tous les malentendus. Cela dit, le seul fait que l'actuel directeur général de la S.S.R., M. Stelio Molo, ait été nommé *par le comité central* de la S.S.R. contre le candidat soutenu ouvertement par le gouvernement fédéral montre les limites de l'intervention de l'Etat.

A l'image de la Suisse, la S.S.R. est divisée en sociétés régionales organisées sur une base linguistique et disposant d'une relative autonomie en matière de programmes. Dans ce contexte, la Télévision romande offre un certain nombre de caractéristiques : crédibilité réelle de l'information, libéralisme des programmes, souci de ne pas se plier à la dictature des sondages et d'éviter la démagogie et le conformisme, mise en valeur d'émissions faisant appel à la réflexion, tentatives — encore trop modestes — d'ouverture au public, etc.

Contre la tyrannie des sondages

Présenté aussi lapidairement le portrait pourra paraître flatteur, trop flatteur même, le conformisme, nous l'avons dit, étant également présent sur les écrans romands. Mais il est certain que l'esprit qui règne à la Télévision romande est sensiblement plus proche de celui qui existe à la B.B.C. que dans d'autres télévisions voisines.

Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'information. Atout majeur de la Télévision romande, l'information lui a permis d'obtenir un nombre important de prix internationaux et de faire oublier son caractère régional et modeste.

Là, pas de présentateurs vedettes. Dans ce monde bien helvétique où *règne toujours un souci pédagogique*, les journalistes parlent sérieusement de choses sérieuses et même, disent les esprits chagrins, d'un ton compassé et grave.

Cultivant à la fois l'orthodoxie objective et l'esprit critique, pratiquant de plus en plus un journalisme d'investigation à l'anglo-saxonne, les collaborateurs de *Temps présent*, *Tel quel* ou *A bon entendeur* — pour ne citer que ces exemples — tentent d'exprimer la réalité helvétique en s'intéressant à ce qui concerne directement la vie quotidienne des téléspectateurs. Mais, et cela est fondamental, ces mêmes magazines sont programmés en début de soirée, à une heure *de forte écoute et non pas quand* la majorité des téléspectateurs vont se coucher. Qu'un magazine d'information comme *Temps présent* soit diffusé le jeudi soir à 20 h. 20, avant la fiction présentée en deuxième partie de soirée, n'est pas le fruit du hasard. Cela résulte d'une volonté de ne pas privilégier systématiquement le divertissement au détriment de la réflexion, du souci de refuser la tyrannie des sondages et de ne pas considérer *le taux d'écoute comme seul critère de choix*. En fait, c'est la prise de conscience qu'il n'existe pas un public uniforme destiné à consommer, soir après soir, films, jeux et variétés, mais des publics divers aux goûts multiples, tous aussi valables les uns que les autres.

Comment expliquer cette politique ? Les raisons sont multiples : structures particulières de la S.S.R. ; esprit d'indépendance de ses collaborateurs ; présence des producteurs au sein de la direction ; *libéralisme des responsables*, tous issus des métiers du programme ; absence de pouvoir centralisé en Suisse, etc. Mais il y a d'autres *raisons*. Aussi, contrairement à ce qui se passe dans d'autres *organismes de télévision, particulièrement* en France, l'équipe qui assure les programmes de la TV romande est en place depuis plusieurs années. Assurer pendant plus de dix ans la production d'un magazine d'information n'a rien d'exceptionnel dans une société où réalisateurs, journalistes et autres collaborateurs ont l'habitude de travailler ensemble depuis longtemps. Seule une telle stabilité a permis de définir, puis d'appliquer une politique des programmes relativement cohérente, sans qu'elle soit soumise aux aléas des nominations, aux mises à l'écart et aux humeurs du pouvoir, sans qu'il soit non plus nécessaire de s'assurer *chaque jour de la fermeté de ses* appuis extérieurs...

A toutes ces raisons, il faut, paradoxalement, en ajouter une autre : la concurrence des chaînes françaises. Celle-ci est réelle. La majorité des téléspectateurs romands *peuvent suivre les programmes de* TF 1, Antenne 2 et FR 3, sans parler de ceux, abonnés à des téléréseaux, qui reçoivent jusqu'à onze programmes. Compte tenu de l'écrasante disparité des moyens et de *l'existence en France de grilles de* programmes privilégiant les émissions de divertissement aux heures *de forte écoute, la TV romande* doit affronter une vive concurrence.

Certains soirs, les téléspectateurs genevois — les plus attirés par les programmes venus de Paris — peuvent choisir entre deux ou trois films, une émission de variétés et un jeu. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple récent, le jeudi 7 juin ils avaient le choix entre une fiction, *la Lumière des justes*, diffusée par TF 1, trois films populaires (Antenne 2, FR 3 et la TV suisse italienne), une émission de variétés *(TV suisse alémanique)... et un* reportage de *Temps présent*. Que dans ces conditions la TV suisse romande soit suivie, en moyenne, par 55 % des téléspectateurs s'explique par un souci d'originalité et une grande crédibilité de l'information auxquels il convient d'ajouter le fait que les Suisses romands trouvent dans leur télévision un ton et des thèmes dans lesquels ils peuvent se reconnaître.

Un repaire de contestataires ?

C'est dans le domaine du spectacle que la modestie des moyens *financiers* a le plus de conséquences. Disposant pour ses émissions de variétés d'un budget annuel vingt fois inférieur à celui d'Antenne 2, ne pouvant produire que huit à dix dramatiques originales par année, la TV romande affronte dans des conditions difficiles le bulldozer des productions américaines — pourtant moins présentes sur les antennes helvétiques que françaises — et la concurrence des chaînes voisines. D'où des émissions à petits budgets, réalisées rapidement et, souvent, peu satisfaisantes. Pour un *Oiseaux de nuit* de qualité, combien de *Tiercés mélodies* affligeants.

Mais cette modestie des moyens *n'a pas empêché de définir une* politique originale de création. Tout en coproduisant nombre de fictions et de jeux dans le cadre de la Communauté des télévisions francophones et en achetant à l'étranger *des émissions populaires, la TV* suisse romande a su définir une politique de recherche et de soutien aux films d'auteurs. Ce n'est pas un hasard si les films de l'ex-« Groupe des Cinq » (Tanner, Soutter, Goretta, Lagrange et Roy) sont nés avec l'appui déterminant de la TV romande, si quatre de ses fondateurs continuent de travailler régulièrement pour les petits écrans romands et si des réalisateurs comme Yves Yersin *(les Petites Fugues)*, Yvan Butler, Raymond Vouillamoz, André Gazut, Pierre Koralnik, Bernard Romy et bien d'autres travaillent dans cette télévision et trouvent l'occasion de s'y exprimer librement. Certes, comédiens, auteurs et réalisateurs ont raison de dire que l'un des pays les plus riches du monde fait peu, très peu même, pour la culture et pour tout ce qui n'est pas solide et concret. Mais, dans un cadre *financièrement très étroit et notoirement* insuffisant, la TV romande a su faire preuve d'ouverture et d'esprit de recherche au lieu, tout simplement, de se contenter de produire l'équivalent helvétique de *Au théâtre ce soir*.

Ce libéralisme de l'information, cette ouverture aux regards critiques des réalisateurs, cette tentative de maintenir un certain équilibre entre réflexion et divertissement, ce souci de ne pas considérer le téléspectateur comme un simple consommateur d'images, tout cela ne va pas sans difficultés et critiques. Dans tous les pays, le pouvoir cherche à contrôler les mass media. En Suisse, pendant *longtemps, les hommes politiques* se sont désintéressés de ce qui se passait sur le petit écran. Les événements de mai 68, puis la crise économique, ont modifié leur attitude. En raison de la crispation et de l'inquiétude nées de cette crise, certains d'entre eux ressentent comme une menace le seul fait qu'on puisse adopter une attitude critique. Tout ce qui dérange la sérénité helvétique et annonce un changement est perçu comme un danger.

Dans ce contexte, la télévision *apparaît* à certains comme un repaire de contestataires et d'intellectuels critiques des valeurs nationales et adversaires du consensus helvétique. Deux « affaires » ont révélé cette tension. Il y a quelques mois la TV romande diffuse la même semaine un reportage de « Temps présent » consacré à la liberté d'expression en Suisse et une émission réalisée en direct depuis l'université de Fribourg et au cours de laquelle le P.-D. G. de Nestlé affrontait une centaine d'étudiants. Le ton critique de « Temps présent » comme celui, incisif, des étudiants furent vivement ressentis par une partie de la classe politique. Plus récemment, la diffusion d'une interview — malheureusement coupée — d'un ministre iranien évoquant le problème des fonds déposés par le chah dans des banques suisses suscita une intervention du gouvernement fédéral qui exprima, au *grand jour, une conception restrictive* de la liberté de la S.S.R. *« Il y a des choses que les journalistes de T.V. ne doivent pas dire »*, estimait-on à Berne.

Dans ces cas, comme dans d'autres d'ailleurs, les responsables de la S.S.R. réaffirmèrent leur indépendance et leur souci de l'intérêt général. Ils s'opposèrent à l'*intervention des pouvoirs politiques*, soutenus il est vrai par une partie importante de l'opinion et la grande majorité des journaux. C'est d'ailleurs à une nette majorité que les citoyens avaient refusé en 1976 un projet d'article constitutionnel légalisant la S.S.R., mais prévoyant en même temps un renforcement du contrôle de l'Etat.

En fait, le problème majeur que doit affronter aujourd'hui la *T.V. romande* est moins celui de ses rapports avec le pouvoir politique que sa capacité ou non à surmonter les dangers de la fonctionnarisation et de la routine. Née dans un pays qui s'est toujours méfié des intellectuels et des créateurs et qui n'a pas su comprendre et retenir des hommes comme Godard, Le Corbusier et Cendrars, pour ne citer qu'eux, la T.V. romande a, au contraire, maintenu pendant des années un climat stimulant de création. Ce sont les « gens de programme », les réalisateurs, les journalistes, les producteurs, qui animèrent et firent cette télévision. Et puis, petit à petit, les nécessités de l'organisation, la routine administrative, le manque de compétition interne, le souci d'utiliser les moyens techniques le plus rationnellement possible, ont entraîné progressivement une relative fonctionnarisation. *C'est le temps du management*. Celui de l'uniformisation des produits. La faiblesse des moyens oblige les auteurs d'émissions à ne pas se tromper. D'où le recours à des recettes éprouvées, à des formules sûres.

Le besoin d'être bousculée

Les essais sont rares. L'enthousiasme des premières années a disparu. Un certain découragement, parfois justifié, s'est emparé des équipes qui s'abritent de plus en plus derrière les sacro-saints règlements helvétiques et pratiquent un corporatisme dangereux. Découragement accentué par une réorganisation interne si lente à entrer en vigueur qu'elle n'aura pas été la chose salutaire attendue par tant de collaborateurs. Bien au contraire !

Entrée dans l'ère des plannings, de la morosité et des formulaires *administratifs, la T.V. romande* a besoin de se remettre en cause et d'être bousculée si elle ne veut pas devenir un simple objet de consommation, mais au contraire *continuer de remplir sa fonction critique* et être un lien d'animation culturelle, populaire au véritable sens du terme. Elle ne doit pas tenter d'imiter les chaînes disposant de gros moyens, mais au contraire *réaffirmer* ce qui fait son originalité, à savoir une certaine manière de porter un regard critique sur les choses et les gens. Bref, prendre des risques.

(*) Chef adjoint du département de l'information à la télévision suisse romande.

Quelque chose de Tchékhov,

« IL n'y a pas si longtemps on y fabriquait encore du gaz. Depuis quelques semaines on y fabrique du théâtre. » *Ce que dit Jean-Marc Stehlé, géant à la barbe rousse, peintre et scénographe, relève de l'alchimie. Avec l'ouverture, à Renens, le 2 mai dernier, du Théâtre Kléber-Méleau, souffle sur la Suisse romande un vent réconfortant, euphorisant, que le monde du spectacle n'avait pas connu depuis longtemps. Dix-sept ans exactement, s'il faut citer des chiffres et rivaliser avec la précision mathématique des horlogers de La Chaux-de-Fonds.*

Avec le Théâtre Kléber-Méleau, la grande aventure du théâtre populaire est relancée. Philippe Mentha, qui créait, il y a vingt ans, avec François Simon, le Théâtre de Carouge, renoue avec le phénomène de la compagnie, gage d'un travail théâtral conduit en profondeur et dans la continuité. Après dix ans d'errance, l'un des plus importants metteurs en scène que nous ait donnés la Suisse romande ouvre une brèche dans le désespoir. L'ancienne usine à gaz de Malley, près de Lausanne (elle est au carrefour de trois communes : Lausanne, Prilly et Renens), n'a pas été remise à Philippe Mentha « clé en main ». Durant de longs mois, comédiens, metteurs en scène et décorateurs ont joué les terrassiers, les maçons, les menuisiers. L'expérience compte parmi les plus difficiles de leur carrière.

Si les autorités ont mis dans la balance le minimum (environ 60 000 francs suisses en crédits divers), les gens du spectacle ont accepté par avance le pari de « tenir » cette année sans subvention. Un comité de soutien, composé d'abord de spectateurs et d'artistes, a permis à un rêve de se réaliser, dont un commentateur de radio a pu dire qu'il était, en matière d'aide à la création, d'une incroyable ladrerie : les subventions de la Confédération helvétique pour la culture n'ont représenté ces vingt-cinq dernières années qu'environ 1 % du budget, pourcentage qui atteint une limite au-dessous de laquelle la substance culturelle est détruite.

Le pouvoir et l'imagination

Le Théâtre de Carouge que dirige François Rochaix et qui vient d'organiser un Festival de théâtre suisse, après avoir monté cette saison Calderon et Shakespeare, n'a-t-il pas dû renoncer à participer cette année au Festival du Théâtre des Nations ? Invité à y représenter l'une de ses créations, Prométhée enchaîné, *d'Eschyle, dans la version du poète lyonnais Jean-Samuel Curtet et une mise en scène de Matthias Langhof et Manfred Karge, la compagnie n'est pas parvenue à trouver les moyens qui lui étaient nécessaires pour reprendre le spectacle, soit 200 00 francs suisses. Elle envisage, pour les deux saisons à venir, une grande affiche shakespearienne :* Richard-II, Henri IV, *puis* Henri V, Henri VI *et* les Joyeuses Commères de Windsor.

Lui permettra-t-on de la réaliser ? Cette fois, l'équipe qui travaille aux côtés de François Rochaix a pris l'offensive en publiant un livre blanc. Histoire d'illustrer, chiffres à l'appui, que le théâtre est un métier et un service public et qu'il s'agit de rendre le pouvoir à l'imagination.

L'imagination, Dominique Catton et Nathalie Nath en ont fait un langage propre en organisant, pour la première fois en Suisse romande depuis quinze ans, un Festival international de théâtre dédié à l'enfance — Dominique et Nathalie animent depuis sept ans une troupe de théâtre pour enfants, le Théâtre Am Stram Gram, — auquel huit compagnies de France, de Grande-Bretagne, du Canada, de Belgique et de Suisse ont pris part.

Qualité, professionnalisme étaient les critères de choix définis par les organisateurs. Pendant dix jours, salué par l'ensemble de la critique et encouragé par le public, le Festival fut la révélation d'un travail théâtral spécifique — la révélation d'un théâtre vivant. Le succès remporté par Am Stram Gram devrait lui permettre de vendre mieux encore que par le passé la no-

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900 - 1930 — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

PEINTURES DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS, 1937. — Jusqu'au 20 août.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER PHOTOGRAPHIES : Elizabeth Lennard. — Jusqu'au 26 août.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : Tony Long - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. — Salle « Animation ». — Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404).

REBEYROLLE. Peintures 1968-1978. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée av. du Général-Eisenhower. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. — Jusqu'au 2 septembre.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40, mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1903-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE-PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT-GARDE. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches ; 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 20 août.

LE MUSÉE DE L'OR DE BOGOTA. Antoine Poncet. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au octobre.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60), sauf mardi, de 10 h. à 18 h.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

DESSINS D'ARCHITECTURE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 16 septembre.

à la recherche de la parole

Pourquoi les peuples heureux n'auraient-ils pas des chansons ?

QUAND vous vous arrêterez un samedi soir dans certains cafés de Suisse romande, il ne faudra pas vous étonner si vous y entendez chanter. Le Romand est un être qui chante. Il n'y avait pas, jusque dans les années 60, un seul village qui n'ait pas une ou plusieurs chorales. On se réunissait une fois par semaine dans l'arrière-salle de la pinte pour apprendre des airs populaires, en prévision d'un concours cantonal, d'une fête villageoise, ou pour le plaisir tout simplement. Les auteurs de ces refrains, Emile Jaques-Dalcroze ou l'abbé Bovet, pour citer deux des plus connus, célébraient généralement les beautés de la nature, la vie rustique, les amours et les peines de cœur des bergers. La répétition hebdomadaire était alors le seul moyen de se distraire, la télévision n'était pas encore répandue comme aujourd'hui, et les choristes se sentaient en harmonie avec les histoires qu'ils interprétaient.

Les temps ont changé, la Suisse a évolué et un grand nombre de ces sociétés ont disparu ou éprouvent bien des difficultés à rajeunir leurs effectifs. Il faut dire que, bien souvent, le répertoire est resté le même qu'il y a vingt ans. Cependant, ce mode d'expression ne s'est pas éteint, les paroles et les mélodies sont restées profondément dans les mémoires, et je connais une quantité de montagnards qui se plaisent à les redire avec des amis, autour d'une table où trône un litre de vin blanc.

Le seul auteur contemporain dont les chansons soient véritablement entrées dans le cœur de mes compatriotes, c'est bien évidemment le grand Jean Villard-Gilles. Tout le monde chez nous connaît *les Trois Cloches*, *l'Enseigne de la fille sans cœur* ou *le Bonheur*. Gilles a su, à travers nos mots, définir admirablement les gens d'ici, le Vaudois qui porte en lui « *de la graine de soucis et des herbes de Provence, de là notre nonchalance et notre inquiétude aussi* », le vieux loup du lac Léman qui, ayant « *Une Louise dans chaque port, apprenait les bonnes manières avec une Anglaise à Vevey* », ou la Venoge, notre fleuve, notre miroir, qui est « *tranquille, pas bien décidée* » et qui dit « *qui ne peut ne peut* ». Il reste, du haut de ses quatre-vingt-quatre ans, étonnamment actuel, et chacun jeune ou vieux, écoutera avec délices celui qui saura de bout en bout *la Pinte vaudoise* ou *le Männerchor de Steffisburg*.

Chercher fortune en France

Il en est venu d'autres après lui, par vagues successives, certains ont passé rapidement, certains restent encore ou sont en train de naître, ils composent cette troupe hétéroclite que l'on pourrait appeler « les chanteurs romands ». Je ne parlerai pas de tous, bien entendu, par manque de mémoire d'abord, ou par goût dans certains cas. De toute façon nous ne sommes pas nombreux, on ne peut pas demander à un réservoir de 1,5 million d'habitants d'engendrer des centaines de chanteurs.

Le premier renouveau s'est produit à la fin des années 50. A cette époque, un homme de théâtre, Roland Jay, fondait un cabaret à Lausanne, *le Coup d'essai*, dans lequel il se proposait de former des artistes de variété et de présenter un spectacle d'une qualité équivalente à ceux que l'on pouvait voir dans les caves de la rive gauche. Malheureusement, cette expérience prometteuse n'a duré que quelques années, les filles se sont mariées, les garçons ont repris leur ancien métier. De cette école, je n'en connais que deux qui pratiquent encore leur art, ce sont Gérard Gray et Henri Dès qui, avec ses refrains tendres ou drôles, s'est fréquemment classé en bonne place dans nos « hit-parades ».

La vague suivante s'est produite aux alentours de 1965. La radio et la télévision avaient mis sur pied un concours, un crochet, pour parler comme vous, « La grande chance ». On a vu alors fleurir une vedette dans chaque village, dans chaque quartier. Ont défilé sur nos écrans des accordéonistes du pays d'En-haut, des Caruso, des Franches-Montagnes et des Sheila valaisannes. Au bout de trois ans, de trois coupes successsives qui avaient tenu tout le pays en haleine, l'opération a pris fin, faute de combattants, mais elle avait permis de découvrir quelques auteurs qui se démarquaient de la grande variété. Ce sont Claude Ogiz, Gaby Marchand, Pierre Chastellain, et, excusez-moi, votre serviteur. Tentative de parler aux gens, des hommes de cette terre, ballades quotidiennes, retour à une poésie fondée sur l'environnement immédiat. Parmi ces portraitistes, il ne faut pas oublier Bernard Montangéro, le solide Valaisan qui, après un séjour parisien, est revenu sur ses hauteurs, et qui donne l'impression d'écrire avec la même vigueur qu'il fend son bois.

Ensuite est arrivée la mode du folk, du retour aux sources. Des groupes se sont constitués, qui sont partis dans les bibliothèques à la recherche de vieux thèmes qu'à grand renfort d'accordéons diatoniques et de violons ils ont remis au goût du jour. Citons, entres autres, les joyeux gaillards d'Aristide Padygros, Bazoche et Sarclon. Cet engouement pour la musique traditionnelle ramène chaque année quelques milliers de spectateurs aux Festivals de Nyon et D'Epalinges.

Pascal Auberson, plus tard, nous a surpris, nous a désarçonnés. Sa remarquable présence scénique, son environnement musical, ont fait crier au génie. S'il n'a pas véritablement encore atteint la consécration, c'est qu'il lui manque, à mon sens, un parolier qui soit à la hauteur de son tempérament.

Ceux qui viennent de publier leur premier disque, la dernière génération, semblent moins typés que les précédents. Les thèmes de Guy Sansonnens, d'Yves Chalands, ne sont pas reliés directement à ce pays. J'avais cependant gardé pour la bonne bouche un nouveau, le plus prometteur de tous, Dominique Schaeder. A travers des textes et une tenue de scène cocasses, il fait preuve d'un sens aigu de l'observation de nos travers, qui débouche sur un véritable souffle politique. Quand il dit « *Ceux du bureau, j'peux pas les voir* » ou « *A bas le roi volant, vive la reine de la boîte à gants* », on pense à la fois à Gilles et au Québécois Yvon Deschamps.

Quand j'aurai parlé de Roland Wilhem, de Gaston Schaeffer et de Michel Buzzi, qui représentent la tendance country-folk, j'aurai fait un tour très incomplet de nos artistes du moment. Et les femmes ? Ciel, je les oubliais, je les oubliais pour la simple raison que je n'en vois qu'une actuellement, c'est Yvette Théraulaz, qui proclame son identité féminine sur nos scènes.

La plupart des noms qui précèdent ne sont pas familiers à vos oreilles, et je n'y trouve rien d'étonnant. La chanson romande n'existe pas, ou elle n'en est qu'à ses premiers balbutiements, je veux dire par là qu'il n'y a pas de style défini, de démarche concertée.

Elle a pourtant des atouts de son côté, il y a d'abord le fait que chaque petite ville, ou presque, possède un théâtre de poche, une cave à chansons qui programme régulièrement, à côté de spectacles de café-théâtre français, régulièrement, des gens du cru. Le plus connu, le plus actif d'entre eux est le cabaret des Faux Nez, à Lausanne. D'autre part, les sociétés de village, qu'elles soient de chant, de gymnastique ou de football, engagent volontiers, pour agrémenter leur soirée annuelle, des chanteurs de chez nous. Les rassemblements politiques sont également pour nous des occasions de rencontrer les spectateurs. Ajoutez à cela les efforts de promotion de notre radio et, dans une moindre mesure, de notre télévision. N'allez pas pour autant croire qu'elle nourrisse facilement son homme, le territoire est petit, il faudrait s'expatrier et la plupart de mes collègues hésitent à le faire.

Sur l'autre plateau de la balance, il faut mettre tout d'abord, hélas ! la qualité moyenne de notre production. Nous n'avons pas encore notre Brel ou notre Vigneault. Les peuples heureux n'auraient-ils pas de chansons ? Nous en avons pourtant, mais souvent, si la musique est riche, les textes pèchent par leur pauvreté, ou si la poésie montre son nez au coin d'un vers, la ligne mélodique reste d'une banalité linéaire. Cette critique générale est aussi une autocritique, que mes bons camarades ne s'y trompent pas !

Il y a ensuite la difficulté que nous éprouvons à enregistrer ; ici, je ne connais que deux ou trois maisons de disques qui prennent le risque de produire les œuvres d'un Romand, la firme Evasion étant la plus active dans ce



domaine. En effet, le marché intérieur est restreint, une bonne vente d'albums se situe entre deux mille et trois mille exemplaires, et il faut, pour rentabiliser l'investissement, trouver un distributeur en France, ce qui n'arrive que très rarement.

Pourtant, et c'est là un troisième obstacle, si les 500 kilomètres qui nous séparent de Paris sont interminables à parcourir quand nous venons chez vous, en revanche, dans l'autre sens, les nouvelles vont très vite. Il n'est que de jeter un coup d'œil sur nos « hit-parades », ils sont exactement semblables aux vôtres, les succès anglo-saxons et la soupe du show-business composent l'ordinaire de notre menu auditif. On écoute ici vos radios, on regarde vos programmes de télévision, on lit vos journaux tout autant que les nôtres. Ce phénomène d'écho joue aussi pour nos propres artistes, Zouc et Bernard Haller, nos cinéastes, notre Goncourt, n'ont été véritablement reconnus entre les Alpes et le Jura qu'après qu'ils eurent reçu les honneurs de la critique parisienne. Ce n'est peut-être pas un hasard si notre public attend ainsi l'assentiment, le signal d'ailleurs pour consacrer l'un des siens. Tout d'abord, c'est bien dans le sentiment du Romand que d'être prudent, nuancé dans ses jugements au point qu'il finit par n'en plus émettre aucun, et puis la bienveillance familière qu'il témoigne à ceux qui le chantent ne laisse que bien peu de place à l'enthousiasme ou au délire. Nous sommes, pour l'instant, de petits prophètes dans notre pays, certains s'en contentent parfaitement.

Un Festival de chanteurs romands

Je n'ai pas évoqué encore l'un des aspects de notre chanson qui me tient particulièrement à cœur, l'utilisation de ce vecteur comme moyen d'expression politique. Nous sommes quelques-uns à passer de la description du quotidien à une réflexion plus critique, à suivre la voie qu'avait ouverte Gilles avec *Dollar* ou *les Conquérants*. J'ai déjà cité Schaeder, il faut y ajouter Chastellain, Roger Cunéo et moi-même. Nous avons constaté qu'on ne parle pas impunément, innocemment, de la vie des gens. Nous en sommes venus tout naturellement à prendre parti dans les revendications ouvrières, dans le débat nucléaire, sur l'existence de l'armée ou sur l'omniprésence voilée du grand capital, même si, dans nos textes, la révolte et l'espoir restent souvent sous-entendus, suggérés plutôt qu'assénés. Curieusement, la lutte de libération du Jura n'a pas donné naissance à un grand nombre de vocations, comme ce fut le cas au Québec. Le seul à avoir choisi cette arme, là-bas, est Pierre-André Marchand, l'anarchiste de Courcelon.

Si je n'ai rien dit de nos compatriotes de Suisse allemande, du Tessin ou des Grisons, c'est que les barrières linguistiques sont telles que nous ne savons pas ce qui se fait dans les autres régions. Mon pays est certainement une réalité économique et politique, mais il n'a pas d'identité culturelle. Je me sens plus à l'étranger à Berne qu'à Lyon.

Les chanteurs sont éparpillés dans le pays, mais il n'y a pas de mouvement coordonné, pas d'écriture commune. Chaque individu s'exprime à sa manière, dans son coin. La première tentative de synthèse de tous ces atomes a eu lieu l'été dernier dans les montagnes neuchâteloises, à l'occasion d'un Festival des chanteurs romands. Une manifestation similaire, qui regroupera ceux que j'ai cités plus une dizaine d'autres qui me reprocheront amèrement de les avoir oubliés, va se dérouler au tout début du mois de septembre, dans un village des environs de Lausanne. Nous avons donné depuis toujours un nom au soleil, c'est Jean Rosset. S'il se montre clément, nous pourrons, au cours de ce Woodstock vaudois, nous rencontrer, comparer nos productions et prendre la mesure de l'audience que nous avons dans le public actuel.

MICHEL BUHLER,
auteur-compositeur et chanteur.

pour tout dire

tion même de théâtre pour enfants. Il est permis de rêver que d'ici à quelques mois la troupe genevoise disposera enfin d'un outil de travail indispensable à son activité : un lieu de rencontre et de confrontation. Mais en veut-on vraiment de cette confrontation ?

D'une manière générale, la Suisse du spectacle demeure figée, comme prise au piège de l'immobilisme et de la consommation. Longtemps colonisée par le théâtre français — en l'occurrence le théâtre de Boulevard parisien — la Suisse romande n'a pas à proprement parler de tradition dramatique...

La Suisse romande s'emploie aujourd'hui à refaire le chemin perdu. Cela ne va pas sans bavures, sans réticences et irritation : le Théâtre populaire romand de La Chaux-de-Fonds est la seule compagnie romande à avoir développé, au prix de sacrifices insensés, une activité régulière dans un vaste territoire (montagnes neuchâteloises et Jura). C'est la seule troupe à ne pas se sentir étrangère dans ses murs. Mais la nudité de son Roi Lear *a choqué certains et Guy Touraille, le comédien incarnant le héros shakespearien, s'est retrouvé un jour devant un tribunal...*

C'est dans un climat d'euphorie que s'est faite l'ouverture de l'usine-cathédrale de Philippe Mentha : « Même si les projets à venir, *dit Mentha,* c'est d'abord de trouver l'argent pour continuer. C'est adapter les projets par rapport au bilan. » *Le metteur en scène voudrait bien monter une pièce du jeune auteur suisse Jacques Probst,* la Septième Vallée. *Mais cela nécessite quarante-deux comédiens.*

A la rentrée se reposeront les mêmes questions et resurgiront les mêmes angoisses, les mêmes doutes quant à la volonté, de la part des autorités, de reconnaître au théâtre un statut de service public dans notre société. A côté des théâtres institutionnalisés (on compte à Lausanne cinq petites salles, dont l'une « spécialisée » dans l'humour : le Théâtre Boulimie), il naît des troupes tous les jours ou presque, dans ce pays, malgré la pauvreté et l'asphyxie. A Genève, le Nouveau Théâtre de Poche poursuit courageusement une politique de découverte de nouveaux auteurs et de répertoire de théâtre de poche (on y a joué cette saison aussi bien Bernard Falciola, que Franco Brusati) alors qu'à Fribourg, sous l'impulsion de Jacques Roman et d'Antoinette Monod est né le Théâtre des Habitants, théâtre qui fonctionne sur le modèle d'une coopérative.

Pendant ce temps, renouant avec le théâtre populaire et le théâtre de tréteaux, Gérard Bétant et dix sept comédiens-musiciens se baladent sur les routes de Suisse (et d'Allemagne) : il leur suffit d'un chapiteau, de quelques caravanes et d'un spectacle exigeant pour retrouver, d'un coup, tous les publics. L'aventure du Théâtre Tel Quel se poursuit depuis trois ans et, cette année, la compagnie itinérante joue Pavel Kohout, une pièce de cirque qui se joue dans un théâtre.

Ce sera la fête de l'été. Parviendra-t-elle à faire oublier aux créateurs de Suisse romande ces quelques lignes empruntées à Anton Tchékov, dans les Trois Sœurs, *et dont on a beaucoup parlé ici. Comme pour bien se persuader que le poète russe — lequel a séjourné en Suisse, notamment à Bex où Michel Soutter réalisa* Repérages *— a aujourd'hui sûrement tort. Et que toute ressemblance avec le chef-lieu de province où se déroule l'action des* Trois Sœurs *ne serait que fortuite... :* « (...) Notre ville existe depuis deux cents ans, elle compte cent mille habitants, et pas un seul d'entre eux qui ne soit pareil à tous les autres, et pas un seul héros, ni dans le passé, ni dans le présent ; pas un seul savant, pas un seul peintre, pas un seul homme remarquable de quelque manière que ce soit, qui puisse exciter l'envie ou le désir passionné de l'imiter... Ils ne font que manger, boire, dormir, et puis mourir... »

PATRICK FERLA,
producteur et journaliste à la radio Suisse romande.

Expositions

CERAMIQUE IRAKIENNE CONTEMPORAINE. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (754-26-90). Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 10 août.

FETE DE LA SCULPTURE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

DEUX SIECLES DE SON ET D'IMAGE, l'histoire de l'audio-visuel. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Du mardi au samedi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

AMBERIEU-EN-BUGEY. Tapisserie art majeur. — Château des Allymes. Jusqu'au 20 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création. - Dessins d'écrivains : hommage à R. Queneau en soixante-dix dessins. - Estève, œuvres de 1919 à 1978. — Château. Jusqu'au 16 septembre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

De la gravure à la tapisserie. — Bibliothèque municipale (88-08-19). Jusque fin août.

ARLES. Alechinsky et Reinhoud. — Chapelle de la Charité (96-49-76). Jusqu'au 16 septembre.

Pol Bury : œuvres de 1962 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslowicz, photomontages. — Maison du Tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

AVRANCHES. Bois de char de l'Inde du Sud. Peintures sur tapa des Indiens Tikuna. — Galerie Philippe-Rodier (58-05-81). Jusqu'au 20 août.

BEAUVAIS. Le sculpteur Max Blondat (1872-1925). — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 20 août.

BILLOM (Puy-de-Dôme). L'art dans la vie. Autour de Georges Bataille, Jacques Herold et Michel Butor. — Salle Saint-Loup. Jusqu'au 24 août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Martine Boileau, sculptures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

CANNES. En hommage à Chagall. Peintures et aquarelles de Chagall, et bijoux. — Hôtel Majestic. Jusqu'au 6 août.

CHATEAUROUX. Céramique française contemporaine. — Couvent des Cordeliers (755-71-40). Jusqu'au 30 août.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.

GINALS (Tarn-et-Garonne). Empreintes d'un territoire : aspects de l'art présent Midi-Pyrénées-Languedoc. — Abbaye de Beaulieu (30-76-84). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 30 septembre. Degottex. Œuvres inédites 1979. — Abbaye de Sénanque. Du 4 août au 8 octobre.

HONFLEUR. Charles Pecrus : 1826-1907. — Musée Eugène-Boudin (89-17-47). Jusqu'au 31 août.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (60-70-93). Jusqu'au 15 août.

LA ROCHELLE. Œuvres contemporaines des collections nationales. — Chapelle du lycée Fromentin. Jusqu'au 30 septembre.

LOUVIERS. Sculpture de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

LUNEVILLE. Raymond Voinquel, photographe de films. — Musée du château (73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Bijoux et costumes populaires italiens. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire. — Jusqu'au 30 septembre.

MARSEILLE. Daumier et ses amis républicains : l'exposition du centenaire. — Musée Cantini. Jusqu'au 31 août.

MENTON : Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

MONTAUBAN. Ipoustéguy : sculptures et dessins. — Musée Ingres. Jusqu'au 9 septembre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'art religieux à Venise : 1500-1600. — Musée national. Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus international, Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre.

— Donation Jean Matisse. Musée Matisse.

RAMATUELLE. Art précolombien du Pérou, Masques du Nigeria. — Galerie Bernard (79-21-57). Jusqu'au 1er octobre.

RATILLY (Yonne) : André du Bouchet-Pierre Tal-Coat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Caruelle d'Aligny et ses compagnons, peintures, dessins, gravures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (30-83-87). Jusqu'au 4 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE : Le Tondo, de Monet à nos jours. Charles Simonds, évolution imaginaire d'un paysage ; Jean Champigné, photographies. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au dimanche 30 septembre.

SAINT-GENGOUX (Saône-et-Loire). Scènes de vie d'animaux. — Foyer rural (08-01-11). Jusqu'au 15 août.

SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SARLAT. Mouvement Cobra (Appel, Brands, Constant, Corneille, Lucebert, Rooskens, Wolvecamp). — Théâtre de Sarlat. Jusqu'au 12 août. Paris vu par Véronique Filozof. Ecole Jules-Ferry. Jusqu'au 15 août.

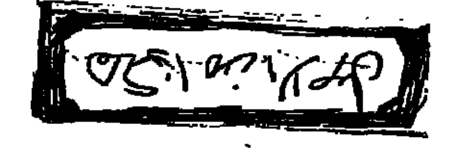
STRASBOURG. Vingt-cinq ans d'art en Bade-Wurtemberg. — Palais du Rhin.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'en avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 20 septembre.

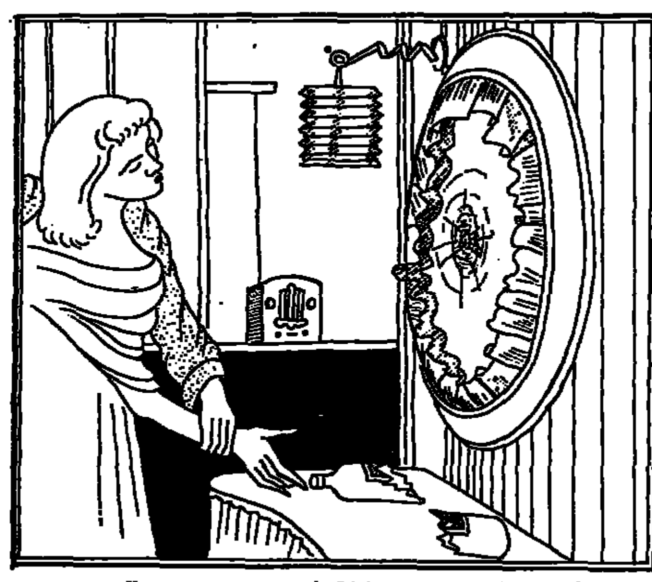
TOURS. Recherches archéologiques sur le site du château de Tours. — Musée des beaux-arts.

VANNES. Centenaire Jean Frelaut. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. — Château. Jusqu'au 20 septembre.



une sélection



« Un tramway nommé Désir », vu par Bonnaffé.

cinéma

LES GÉANTS D'HOLLYWOOD AU CINÉMA OLYMPIC

Quatre-vingts films, jusqu'en octobre, pour l'histoire du *cinéma* hollywoodien, des années 30 aux années 60, à travers les œuvres de grands réalisateurs qu'on peut appeler aussi des auteurs puisqu'ils ont créé leur propre univers. A partir du 1er août, une semaine consacrée à Robert Rossen (l'Arnaqueur et Lilith), et Elia Kazan, dont on pourra voir le rarissime **Panique dans la rue**, « film noir » de 1950, le troublant et morbide **Tramway nommé Désir**, où Marlon Brando, grand fauve au corps superbement *érotique, piétine* et détruit Vivien Leigh, femme frustrée et mythomane, **A l'est d'Eden**, avec James Dean, **l'Arrangement** et **les Visiteurs**. *Par la suite, Orson* Welles et Fritz Lang, John Huston, Sternberg, Zinnemann, Hathaway, Stevens, Capra, Dassin, Kord, Wilder, *Minnelli, etc. A suivre attenti*vement chaque semaine.

LE CRI DE MICHELANGO ANTONIONI

Solitude, désespoir, errance dans la plaine du Pô, d'un ouvrier *abandonné par la femme qu'il* aime. Des cieux gris, des routes boueuses, un monde où l'homme perdu *ne peut plus se raccrocher à rien. Tourné avant l'Avventura,* ce film d'Antonioni, qu'on avait tendance à oublier, est — thèmes et style — une œuvre maîtresse.

AU BON VIEUX TEMPS DES MAISONS CLOSES DE MATJAZ KLOPCIC

La ville de Ljubljana, en 1895, un romantisme ténébreux, des images baroques évoquant Stroheim, Sternberg et Ophuls, portées par la **Neuvième Symphonie** de Bruckner. C'est **la Peur** (titre qui convenait beaucoup mieux), déjà sorti en 1975.

CEDDO DE SEMBENE OUSMANE

Par le plus célèbre des cinéastes sénégalais, défense de la culture et de l'identité africaines contre les oppressions religieuses s'appuyant *sur le pouvoir d'Etat.* Histoire et politique. Beau, stylisé... interdit au Sénégal.

***Buck Rogers* au vingt-cinquième siècle**, de Daniel Haller : adaptation à grand spectacle de la première bande dessinée américaine de science-fiction ; **Gentleman Jim**, de Raoul Walsh : la carrière d'un boxeur américain à la fin du siècle dernier. Avec Errol Flynn. Fougue et humour ; **Corps à cœur**, de Paul Vecchiali : la transe passionnelle de Nicolas Silberg et Hélène Surgère, dans un grand mélodrame digne de Frank Borzage ; **les Belles Manières**, de Jean-Claude Guiguet : autre incarnation surprenante d'Hélène Surgère, Antinéa bourgeoise face au jeune prolétaire Emmanuel Lemoine. Les secrets intimes d'un rapport de classes ; **Toto, misère et noblesse**, de Mario Mattoli : le génie d'un grand acteur comique italien ; **la Drôlesse**, de Jacques Doillon : tendresse des enfants perdus ; **Norma Rae**, de Martin Ritt : luttes ouvrières et conquête du bonheur ; **Festival Wim Wenders** ; **Ciné Polar** : films policiers rares, pour l'été.

théâtre

AVIGNON

SALLE BENOIT XII : *Audience et* **Vernissage**, de Waclav Havel, par Stephan Meldegg : le dramaturge tchèque démontre comment *l'artiste contestataire provoque l'an*goisse des « autres », ceux qui se soumettent.

CLOITRE DES CELESTINS : **Mario et le magicien**, d'après Thomas Mann, par Bernard Sobel, sur une musique de Jean-Bernard Dartigolle *: ce n'est pas Méphisto, ce* sont les séductions équivoques du Diable.

CLOITRE DES CARMES : **le Cirque impérial**, de Claude Alranq, par Pierre Constant, sur une musique d'Antoine Duhamel : les saltimbanques face à la guerre et à la révolte des communards.

CHENE NOIR : **Lili Calamboula**, la musique d'Astor Piazzola et les images de Gérard Gelas pour Lili la folle, fille de joie.

musique

SECOND SOUFFLE POUR ORANGE

Quand Prosper Mérimée voulut *visiter le théâtre antique d'Orange,* c'est une véritable cité qu'il trouva dans les ruines. Du rapport qu'il fit date la résurrection du théâtre *et lorsque, en 1869, on décida* d'y représenter Joseph, de Méhul, on dit que Frédéric Mistral était dans l'assistance. Si l'esprit du poète *y souffle encore discrètement, les* habitués des chorégies, en revanche, connaissent bien le vent frais qui viendra peut-être s'engouffrer *dans le cuivres du « Tuba Mirum »* (Requiem de Mozart, vendredi 3 août, à 22 heures) ou se mêler à la plainte de Liu (Turandot, de *Puccini, samedi 4 août, à 22 heures*), mais épargnera peut-être les grottes du théâtre antique (musique de théâtre de Purcell, le 5 août, avec *J. Nelson et R. Jacobs*), le Gymnase (*récital de* T. Zylis-Gara, le 6 août) et l'église Notre-Dame (cantates de Bach, avec *P. Schreier et S. Nimsgern*, le 8 août).

LA PASSION DE SCARLATTI

De l'écriture des chœurs, dans **la Passion selon saint Jean**, d'Alessandro Scarlatti, Debussy disait qu'*elle a la couleur d'or pâle* qui orne les profils de la Vierge chez certains primitifs italiens. L'image, certainement, a dû faire sourire *les musiciens, sans exciter leur* curiosité, car la résurrection, grâce au disque, de cette partition, a fait grand bruit. Mais les mélomanes *qui ont la mémoire courte* risquent encore d'oublier que c'est bien la même œuvre, toujours avec l'ensemble Musica Polyphonica, de Bruxelles, qu'ils vont découvrir le lundi 6 août, à 20 h. 30, ou le mardi 7 août, à 18 h. 30 et à 20 h. 30, à la Sainte-Chapelle.

LES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ

*L'actualité politique est si chan*geante que, en rappelant seulement que M. Edward Heath est « aussi » chef d'orchestre, on doit maintenant préciser qu'il a été également premier ministre de la reine d'Angleterre. Il y a d'ailleurs montré une compétence encore plus grande, mais n'en dirigera pas moins, comme l'année passée, l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne — cent *trente-cinq musiciens, venus des* neuf pays membres, et qui ont travaillé dix jours à Courchevel — dans l'ouverture de Prométhée, avant de laisser la baguette à Claudio Abbado, pour le 4e Concerto de Beethoven (soliste M. Perhaïa), et la 7e Symphonie de Bruckner, concert inaugural à Avignon, le mercredi 8 août, à 21 h. 30.

Le combat de Tancrède et Clorinde, à Bastia (vendredi 3 août) ; récital de clavecin, par Luciano Sgrizzi, à Alziprato (*vendredi 3 août*) ; *compositeurs pro*vençaux, du quinzième au vingtième siècle, à Saint-Maximin (samedi 4 août) ; concert Ligeti, à *Aix-en-Provence (lundi 6 août)* ; Messe de Notre-Dame, par l'Ensemble G. Dufay, à Villevieille (mardi 7 août) ; récital de piano, par *Maria Joao Pires, à Saint-Bertrand-de-Comminges.*

expositions

A NICE : *LA PEINTURE RELIGIEUSE* A VENISE AU MUSÉE CHAGALL

La vocation du musée Message biblique Marc Chagall, illustrée par des peintures vénitiennes des seizièmes et dix-septième siècles *d'inspiration religieuse, emprun*tées aux collections des musées de France. Elles nous invitent à une découverte, au moins par leur rassemblement : **l'Ivresse de Noé**, de Bellini ; **la Vierge et le Lapin**, du Titien ; **la Cène**, de Tintoret ; la grande esquisse de Véronèse pour le **Paradis**, fresque du Palais des Doges, ainsi qu'un très bel ensemble de dessins évoquant l'atmosphère spirituelle de Venise.

CHERS MAITRES ET Cie GALERIE DES PONCHETTES

Quelque cent cinquante peintres et sculpteurs, du Second Empire à la Belle Époque, pour la plupart sortis des réserves des musées de Nice. Tableaux souvent de grande dimension, qui, en leur temps, furent à la mode, et ayant cessé de plaire, furent relégués dans des caves. C'est toute l'histoire du goût du dix-neuvième siècle,

FLUXUS AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

A 100 mètres de là, une autre galerie d'exposition des musées de Nice propose une vue sur l'art contemporain. Un anti-art, qui a pris le nom de Fluxus international, et qui fait feu de tout bois, y compris, à l'occasion, d'un pinceau, de couleur et d'une toile.

EX-VOTO DE PROVENCE A LA CHARTREUSE DE LA VERNE

Des ex-voto du terroir provençal *à la chartreuse de la Verne, dont* l'austérité avait saisi à la gorge Maupassant lors de son voyage « Sur l'eau ». Ici, la piété popu*laire, là, une mystique de moine la plus exigeante.*

MIRO A SAINT-PAUL-DE-VENCE

La Fondation Maeght a fait place à Miro pour l'été : Miro, qui, par des œuvres, habite les lieux depuis leur création, il y a quinze ans.

NICOLAS MIGNARD AU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Accompagnées d'études et de dessins préparatoires, une vingtaine de toiles, « grandes machines d'église » de Mignard, ont été rassemblées dans la grande chapelle de Clément VI, où elles ont été restaurées ou nettoyées.

DAUMIER ET SES AMIS RÉPUBLICAINS A MARSEILLE ET A MENTON

Le musée Cantini présente des peintures (celles qui étaient accessibles), des dessins, des sculptures (judicieusement mises en scène, comme un jeu de massacre). Les amis républicains sont là : Millet, Manet, Courbet, Delor, Corot... **Paris-Moscou**, *au Centre Georges-*Pompidou (un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées soviétiques, *pour évoquer les échanges* culturels entre les deux capitales, entre 1920 et 1930) ; **Paul Rebeyrolles**, au Grand Palais (la forme et la force d'un peintre d'aujourd'hui).

Les festivals de province

ALSACE

GUEBWILLER (SAISON MUSICALE)

ANCIENNE EGLISE DES DOMINICAINS, le 4, à 20 h. 45 : Quatuor Talich, sol. B. Zahradnik (Haydn, Mozart, Dvorak).

AQUITAINE

LE PYLA (SEMAINES MUSICALES)

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT, le 8, à 21 h. : M. Debost, M. Nordmann (Dussek, Bach, Chopin, Haendel, Spohr).

SAINT-EMILION (ANIMATION 79)

COLLEGIALE, le 5, à 17 h. 30 : D. Schwartzberg (Bach).

SAINT-AMAND DE VERGT

EGLISE, le 5, à 20 h. 45 : K. Crowcroft, E. Kash (*Mozart, Bach,* Debussy, Schoenberg).

BOURGOGNE

CLUNY EN BOURGOGNE

CLOITRE DE L'ABBAYE, le 4, à 21 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse. Sol. : H. Dreyfus, J.-P. Taurignan (Bach, Haydn, Telemann).

FESTIVAL DE MUSIQUE EN BOURBONNAIS SAINT-MENOUX

Le 4, à 21 h. : Ars Antiqua de Paris (Fontaine, Binchois, Dufay).

VALLON-EN-SULLY

Le 5, à 18 h. : Ensemble instrumental La Follia, G. Petit, M. Ullrich (Lully, Vivaldi, Mouret, Boyce).

BRETAGNE

QUIMPER (SEMAINES MUSICALES)

CATHEDRALE SAINT-CORENTIN, le 1er, à 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mouret, Mozart, Purcell, Telemann, Vivaldi).

ORANGERIE DE LANNION, le 3, à 21 h. : A. Queffelec, P. Amoyal (*Fauré,* Brahms, Mozart) ; le 5, à 21 h. : A. Queffelec (Chopin, Ravel, Scarlatti).

EGLISE DE LOCMARIA, le 7, à 21 h. : J. Beillard, K. Besson.

THEATRE MUNICIPAL, le 8, à 21 h. : N. Lee, B. Kruysen (Duparc, Moussorgsky, N. Lee, Schubert, Ravel).

CAMARET (FESTIVAL *D'ORGUE* ET DE MUSIQUE SACREE)

EGLISE SAINT-REMY, le 6, à 20 h. 45. N. et Cl. Roger.

SAINT-LUNAIRE

ANCIENNE EGLISE, le 5, à 21 h. : Quatuor Perrenin, le 9, à 21 h. : Orchestre de chambre de Tchécoslovaquie.

SAINT-MALO

CATHEDRALE, le 2, à 21 h. 15 : Chorale et orchestre de l'Eglise Saint-André de Düsseldorf.

SAINT-PIERRE-DE-QUIBERON

EGLISE, le 8, à 21 h. : E. Wilson et M. Tizon.

SIZUN

EGLISE, le 2, à 20 h. 45 : O. Pierre ; le 9, à 20 h. 45 : A.-M. Barat, Ph. *Hechler.*

LORIENT (FESTIVAL INTERCELTIQUE DES CORNEMUSES)

EGLISE SAINT-LOUIS, le 3, à 21 h. 30 : Le Penven ; le 8, à 21 h. : Chœurs du Pays de Galles.

CHAPITEAU DES EXPOSITIONS, le 4, à 21 h. 30 : Soirée interceltique, harpe et musique Renaissance ; le 9, à 15 h. : Chanteurs traditionnels celtes.

PALAIS DES CONGRES, le 5, à 21 h. 30 : Brenda Wooton ; le 6, à 21 h. 30 : Cornemuses non celtiques d'Europe.

CENTRE

ETE EN LOIR-ET-CHER TROO

COLLEGIALE, le 4, à 21 h. 30 : J. Beillard et Ensemble G. de Machaut.

BLOIS

CHATEAU, le 6, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AIGUES-MORTES (QUINZIEME FESTIVAL)

THEATRE DES REMPARTS, les 4 et 9, à 21 h. 45 : le Roman comique ; les 3 et 7, à 21 h. 45 : le Dragon ; le 6, à 21 h. 45 : la Doubl. Inconstance ; le 6, à 18 h. et 24 h. : le Voyage extraordinaire.

ALBI (FESTIVAL DE MUSIQUE)

EGLISE SAINT-SALVY, le 2, à 21 h. 30 : M. Prat-Molinier.

CATHEDRALE SAINTE-CECILE, le 3, à 21 h. 30 : Chœur du festival « Musique en Rouergue ». Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).

CLOITRE SAINT-SALVY, le 4, à 21 h. 30 : Famille Bardon (Schubert).

PALAIS DE LA BERBIE, le 6, à *21 h. 30 : Ensemble orchestral de* Paris, dir. J.-P. Wallez (Philidor) ; le 7, à 21 h. 30 : même ensemble (Brahms, Haydn, Haendel) ; le 8, à 21 h. 30 : voir le 6 ; le 9, à 21 h. 30 : Orchestre de l'Académie, J.-P. Wallez, A. Noras, B. Rigutto, dir. Cl. Bardon (Beethoven).

CORDES SUR CIEL (HUITIEME FESTIVAL *DE MUSIQUE*)

EGLISE SAINT-MICHEL, le 1er, à 21 h. 30 : J.-P. Wallez, G. Deplus, J. Chambon, J.-P. Laroque, D. Bourgue ; le 3, à 21 h. 30 : Univers Zéro.

(FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES)

CAP-D'AGDE

Le 4 : I. Gitlis et P. Barbizet.

COUDALERE

Le 8 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard, P. Barbizet, M. Lindeblad.

LA GRANDE-MOTTE

Le 5 : I. Gitlis, A. Lagoya, J.-L. Beaumadier. Le 9 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard, M. Lindeblad.

PORT-CAMARGUE

Le 7 : I. Gitlis.

SAINT-CYPRIEN

Le 6 : I. Gitlis, P. Barbizet.

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Le 3 : *Memphis Slim.*

SAINT-JULIEN-D'OLARGUES (SOIREES MUSICALES)

PRIEURE, le 2, à 21 h. : C. Etienne, A. et J. Bèges. *Le 9, à 21 h.* : F. Sutter, J.-L. Alaux.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT (SAISON MUSICALE)

EGLISE, le 8, à 21 h. : Trio Borodine (*Brahms, Beethoven,* Schubert).

SETE (XXe FESTIVAL DE LA MER)

THEATRE DE LA MER, le 2, à 21 h. 30 : l'Epouvantail. *Le 3, à* 21 h. 30 : Chœurs et orchestre de l'université Paris-Sorbonne (Brahms, Schubert, Strauss, Lehar) ; les 8 et 9, à 21 h. 30 : l'Alcade de Zalamea.

ILE DE THAU, le 6, à 21 h. 30 : le *Fou et la Mort.*

VILLEVIEILLE (SOIREES MUSICALES)

CHATEAU, le 6, à 21 h. 15 : Ensemble vocal et orchestral, dir. : M. Corboz (Monteverdi) ; le 7, à 21 h. 15 : Ensemble Guillaume Dufay, les Saqueboutiers de Toulouse (Guillaume de Machaut, P. de Corbeil) ; le 8, à 21 h. 15 : Quatuor Via Nova (Schubert, Beethoven). Le 9, à 21 h. 15 : Boston Camerata, dir. : J. Cohen (musique médiévale).

(AMIS DE LA MUSIQUE DU LUBERON)

EGLISE NOTRE-DAME DES ANGES DE L'ISLE-SUR-SORGUE, le 3, à 21 h ; ABBAYE DE SIVACANE, le 4, à 21h. ; EGLISE DE ROUSSILLON, le 5, à 21 h. : S. Folscheid, G. Cottin (Rameau, Haendel, Scarlatti, Bach).

LIMOUSIN

GOURDON-EN-QUERCY (RENCONTRES ESTIVALES)

EGLISE DES CORDELIERS, le 1er, à 21 h. : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. : K. Redel (Friedrich II, Mozart, Mendelssohn, Schubert, Telemann).

EGLISE SAINT-PIERRE, le 8, à 21 h. : Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. : M. Moureau, *sol. : Ph. Lefebvre (Vivaldi, Haen*del, Mozart).

LORRAINE

REMIREMONT (FESTIVAL D'ORGUE)

ABBATIALE SAINT-PIERRE, le 3, à 20 h. 45 : J. Bate.

MIDI-PYRÉNÉES

GRAMONT (FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE)

EGLISE, le 1er, à 21 h. 30 : Orchestre de *Chambre d'Ankara*, dir. : G. Aykal, sol. Suna Kan (Bach, Mozart, Grieg). *Le 4, à 21 h. 30* : G. Tacchino (Schubert, Beethoven, Poulenc, Chopin). Le 8, à 21 h. 30 : Los Jaivas.

PRADES XXVIIIe FESTIVAL

ABBAYE SAINT-MICHEL DE CUXA, le 2, à 21 h. : Trio Fontanarosa (Beethoven, Mozart, Mendelssohn) ; le 3, à 21 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse, A. Bernard (Couperin, Rameau, Telemann, Vivaldi, Albinoni, Torelli, Corelli) ; le 4, à 21 h. : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Haendel, Haydn, Schubert, Jannacek, J.-C. Bach). Le 6, à 21 h. : Y. P., M. de la P. et P. Tortelier (Schubert, Beethoven, Bach). Le 7, *à 21 h. : Manzone*, G. Chauliac (Bach, Corelli, Mozart). Le 8, à 21 h. : M.-J. Pires (Beethoven, Schubert). Le 9, à 21 h. : Orchestre de chambre de Stuttgart (Bach, Mozart)

EGLISE, le 5 : J. Boyer, A. Bernard (Purcell, Scheidt, Bach, Haendel, Jolivet, Albinoni).

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES *FESTIVAL DU COMMINGES*

EGLISE SAINT-JUST DE VALCABRERE, le 3, à 21 h. : J.-Ph. Collard, F. Lodéon (Chopin, Fauré, Debussy). Le 7, à 21 h. : A. Ciccolini (Mozart, Schumann, Berg, Rachmaninov)

TOULOUSE DE MESSIDOR A VENDEMIAIRE

CLOITRE DES JACOBINS, le 1er, à 21 h. : Ensemble de cuivres d'Aquitaine. Le 6, à 21 h. : Ensemble instrumental de Mulhouse (Lully, Boyce, Vivaldi, Mozart, Bach, Bononcini). Le 8, à 21 h. : Les Saque*boutiers, E. Lamandier* (Riquier, Morton, Alonzo, Ortiz, Vasquez, Trobencino, Bonnelli, Marenzio, Sweelinck, Locke, Caccini, Bernardi).

NORD-PICARDIE

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE BERCK

Kursall, le 3, à 21 h. : Orphéon Celesta et P. Hennebelle Quartet. Le 5, à 21 h. : F. Vionnet Trio et Laurence.

ETAPLES

SALLE DES SPORTS, le 4, à 21 h. : Ph. Chatel, G. Lafaille, David et Dominique.

MERLIMONT

EGLISE DE LA PLAGE, le 7, à 21 h. : Annapolis Brass Quintet of U.S.A.

LE PORTEL

SALLE DES SPORTS, le 9, à 21 h. : Starshooter ; Acercampe.

SANGATTE-BLERIOT

V.V.F., le 8, à 21 h. 30 : Orphéon Célesta et P. Hennebelle Quartet.

NORMANDIE

(VIIe FESTIVAL DES SOIREES DE NORMANDIE)

BAYEUX

CATHEDRALE, le 9 : Maîtrise de la cathédrale de Chichester.

BERNIERES-SUR-MER

EGLISE : A. Curé et E. *de Villele*, le 4.

COURSEULLES

EGLISE, le 7 : A. Queffelec (Chopin Haydn, Ravel).

HONFLEUR

GRENIER A SEL, le 4 : E. Krivine, *F. Lodéon*, J.-Cl. Pennetier.

LONGUES-SUR-MER

ABBAYE, le 5 : Maîtrise de la ray.

ANNEE DES ABBAYES NORMANDES LE BEC-HELLOUIN

ABBAYE, le 7 : Maîtrise de la Cathédrale de Chichester.

LESSAY

ABBAYE, le 4 : Maîtrise de la Cathédrale de Chichester.

LA LUCERNE

ABBAYE, le 5 : Maîtrise de la Cathédrale de Chichester.

VILLERS-SUR-MER

EGLISE, le 8, à 21 h. : J. Castagner, *E.* Fontan-Binoche (Dowland, Krumpholz, Vinci, Haendel, Debussy, Ibert).

PAYS DE LA LOIRE

AMBOISE

FESTIVAL D'ORGUE

COLLEGIALE *SAINT-DENIS, le 1er*, à 21 h. : J. Boyer. Le 8, à 21 h. : G Villari.

GUERANDE

COLLEGIALE, le 3, à 21 h. : L. *Yhuel* (Daquin, Franck, Bach).

GENILLE

LA FARIBOLE DE GENILLE

FERME DE MAROLLES, le 4, à *19 h.* : la Tête ailleurs, Glen, Claque Galoche

POITOU-CHARENTES

OLERON VIIes NUITS MUSICALES

LE CHATEAU, Eglise, le 3, à 21 h. 30 : B. Gonnin et B. Gehin.

SAINT-GEORGES, le 5, à 21 h. 30 : T. Mashiko ; le 6, à 21 h. 30 : les Musiciens du Roy, de Ville-d'Avray.

SAINT-PIERRE, Auditorium de la mairie, les 6, 7, 8 et 9, à 21 h. 30 : la Maison des Quatre Vents, Eldorado, le 9, à 21 h. 30 : Pop-Hephaestus.

DOLUS, le 8, à 21 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles.

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE (FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE)

THEATRE DE L'ARCHEVECHE, les 1er et 4, à 21 h. 30 : Porporino ; les 2 et 5, à 21 h. 30 : Werther ; le 3, à 21 heures : les Noces de Figaro.

CLOITRE SAINT-LOUIS, le 4, à 18 h. : Academy Saint-Martin in the Fields, dir. : N. Marriner (Bach, Haydn, Beethoven). Le 6, à 21 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Amy (Ligeti).

ARLES (FESTIVAL D'ARLES)

THEATRE ANTIQUE, le 4, à 21 h. 45 : Compagnie J. Russillo. Les 6, 7 et 8, à 21 h. 45 : Alwin Alley American Dance Company.

COUR DE L'ARCHEVECHE, le 1er, à 21 h. 45 : M. Harmel, S. Chaufour.

AVIGNON (XXXIIIe FESTIVAL)

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, du 1er au 6, à 21 h. 30. Twyla Tharp Dancers.

CLOITRE DES CARMES, du 1er au 4, à 21 h. 30 : le Cirque impérial.

PARC CHAMPFLEURY, les 1er, 3 et 4, à 21 h. 30 : A. Jehan Alain (Electre, Peer Gynt).

*CHAPELLE DES PENITENTS-*BLANCS, le 1er, à 21 h. 30 : Revoir la mer ; les 3 et 4, à 21 h. 30 : Pierrot d'Asnières.

SALLE BENOIT-XII, du 1er au 5, à 21 h. 30 : Audience-Vernissage.

THEATRE DU CHENE-NOIR, du 1er au 7, sauf dim., à 21 h. 30 : Lili Calamboula.

CLOITRE DES CELESTINS, du 1er au 4, à 21 h. 30 : Mario et le Magicien.

NOTRE-DAME DES DOMS, le 1er, à 18 h. : L. Antonini.

MANOSQUE, le 5, à 17 h. 30 : *F. Delor.*

ALES, le 7, à 21 h. 30 : *M.-L.* Jaquet.

THEATRE DU CHAPEAU-ROUGE, jusqu'au 5, à 15 h. : Yoyo ; à 17 h. 30 : Babylone ; à 20 h. : Amarna, cité solaire ; à 22 h : la *Tempête.*

CLUB LEO-LAGRANGE, du 1er au 6, à 23 h. 30 : la Célestine.

CARRY-LE-ROUET (HEURES MUSICALES)

EGLISE, le 2, à 21 h. : Jan Nouve e Catarino Guy Bonnet ; le 7, à 21 h. : Antonio Membrado.

CHATEAUVALLON

AMPHITHEATRE, le 4, à 21 h. 30 : G. Bedos ; le 7 : Graeme Alwright ; le 9 : Cl. Nougaro.

LOURMARIN

CHATEAU, le 4, à 21 h. 30 : L'annonce faite à Marie ; *le 8, à 21 h. 30* : E. Beuchsel.

MENTON (XXXe FESTIVAL DE MUSIQUE)

Le 3 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach, Mozart) ; le 6 : G. Vichnevskaia, M Rostropovitch (Tchaikovski, Moussorgski, Prokofiev) ; le 9 : V. Postinokova, G. Rojdestvenski).

NICE (CONCERTS SERENADES)

MONASTERE DE CIMIEZ, le 3, à 21 h. : Association symphonique de chambre de Paris, dir. F. Oubradous, sol. L. Laskin (Bach, Haendel, Ravel, Mozart) ; le 7, à 21 h. : Association symphonique de chambre de Paris, dir. Ph. Bender, sol. P. Pierlot, A. Marion, D. Sapin, A. Lagoya (Haendel, Fauré, Honegger, Carulli, Vivaldi).

***SALON-DE-PROVENCE* (XVIe NUITS DE L'EMPERI)**

COUR RENAISSANCE DU CHATEAU, le 2, à 21 h. 30 : Academy Saint-Martin in the Fields, dir. I. Brown (*Haendel, Mendelssohn, Pachelbel,* Vivaldi).

VAISON-LA-ROMAINE CARPENTRAS (XXVIIe FESTIVAL)

CARPENTRAS

COUR DE LA CHARITE, les 1er et 2, à 21 h. 30 : l'Apothicaire ; les 5 et 6, à 21 h. 30 : Paolino, la cause juste et une *bonne* raison.

THEATRE DE PLEIN AIR, les 4 et 5, à 21 h. 30 : Notre-Dame de Paris ; les 7 et 8, à 21 h. 30 : les Caprices de Marianne.

VAISON-LA-ROMAINE

THEATRE ANTIQUE, les 3, 4 et 5, à 21 h. 30 : le Marchand de Venise.

VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

AMPHITHEATRE, le 5, à 21 h. 30 : les Frères Jacques ; le 7, à 21 h. 30 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender ; sol. : M. Rostropovitch (Rossini, Boccherini, Saint-Saens, Sibelius) ; le 9, à 21 h. 30 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender ; sol. : G. Tacchino, E. Krivine (Beethoven, Mozart).

LE VIGAN (FESTIVAL DU VIGAN)

Le 7 : Quatuor Via Nova (Beethoven, Level, Brahms).

XIIIe FESTIVAL DE PROVENCE SANARY-SUR-MER

EGLISE, le 6, à 21 h. 15 : B. Soustrot, M. Thuss (Bach, Campion, Corelli, Sweelinck, *Pachelbel*).

SIX-FOURS-LES-PLAGES

COLLEGIALE SAINT-PIERRE, le 3, à 21 h. 15 : R. Milosi, C. Mertens (Saint-Saens, Spohr, Carles, Paganini).

RHONE-ALPES

LES CARROZ (VIIIe *FESTIVAL*)

Le 4, à 21 h. : Orchestre Pro Arte de Paris, M. Jollivet (Bach, Mozart, Haendel).

CHIRENS (*XVe FESTIVAL DE MUSIQUE* DE CHAMBRE)

PRIEURE, le 3 : Trio Tortelier (Schubert, Bach, Brahms).

SAINT-DONAT (XVIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL J.-S. BACH)

COLLEGIALE, le 2, à 21 h. : P. Simonet (Bach) ; le 4, à 21 h. : K. Sano (Frescobaldi, Dowland, de Visée, Bach) ; le 5, à 21 h. : Florilegium de Paris, dir. : J.-Cl. Malgoire, sol. : M.-Cl. Alain ; le 6, à 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, M. Cl. Alain, Ch. Brett (Bach) ; le 7, à 21 h. : Quintette de cuivres G. Touvron (Bach).

CATHEDRALE DE DIE, le 8, à 21 h. : Ensemble instrumental de Provence, dir. : Cl. Zaffini (Purcell, Corelli, Bach, Mozart).

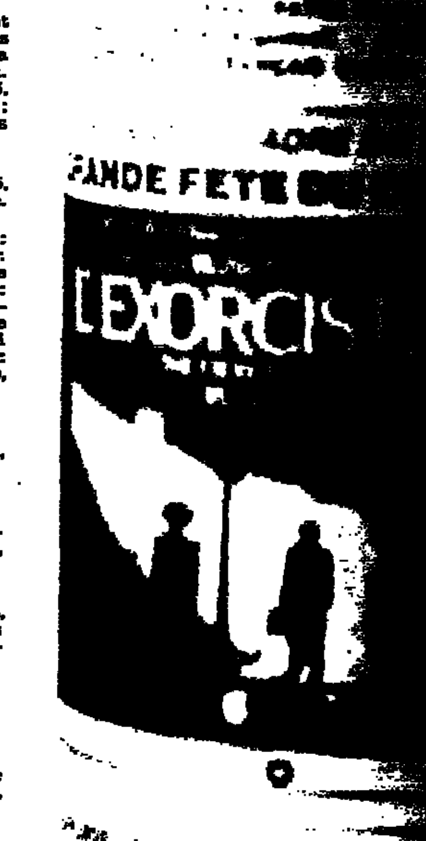
SISTERON (XXIVe NUITS DE LA CITADELLE)

CATHEDRALE NOTRE-DAME DES POMMIERS, le 2, à 21 h. 30 : Quatuor Bulgare (Mozart, Beethovent, Schubert).

CLOITRE SAINT-DOMINIQUE, le 4, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. : K. Munchinger (Bach, Mozart).

VIENNE (FESTIVAL DES VILLES ROMAINES)

CATHEDRALE SAINT-MAURICE, le 6, à 21 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse, A. Bernard, *J. Leculeur* (Haendel, Buxtehude, Telemann, Vivaldi, Torelli, Corelli, Scarlatti) ; le 8, à 21 h. : Y. Rebroff.







Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (073-57-50) : Relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : Relâche.

T.E.P. (797-96-06) : Relâche.

CHATELET (233-40-00) : Relâche.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-34) : Relâche.

CARRE SILVIA - MONFORT (745-31-42). Jardin d'acclimatation : les 1er, 4, 5 et 8, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres (dern. le 3).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan (à partir du 3).

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Remarie-moi.

GAITE MONTPARNASSE (326-16-18), 20 h. 30 : le Magnifique Opéra (dern. le 4).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon - la Cantatrice chauve.

LUCERNAIRE (544-57-34) : I (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook. II (D.), 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.

MADELEINE (265-07-09) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Préféré (à partir du 2).

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't heure-ci que tu rentres ?

PALAIS ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov.

SALLE MONOD U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : les Belges.

THEATRE MARIE STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Signé F. Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin ; II, 22 h. 30 : Popeck.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) : 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

L'ECUME (542-71-16), le 1er à 21 h. 30 : Sonia et Hicha ; le 2 à 21 h. 30 : R. Tarrier ; 22 h., les 3 et 4 : Amy.

PETIT CASINO (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 20 : Poèmes du jour et G. Verchère.

SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Concerts

(Voir aussi les festivals)

MERCREDI 1er AOUT

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. R. Gousseau. Sol. : A.-M. Miranda, M. Lecluse (Marcello, Scarlatti, Purcell).

LUCERNAIRE, 20 h. 30 : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe).

JEUDI 2 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30, voir le 1er.

VENDREDI 3 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30, voir le 1er.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h., voir le 1er.

SAMEDI 4 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30, voir le 1er.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h., voir le 1er.

DIMANCHE 5 AOUT

SAINTE-CHAPELLE, 21 h., voir le 1er.

CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : R. Tambyeff (Frescobaldi, Mozart, Bach, Walther).

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : M. Preston (Dupré, Sifler, Reger, Guillou).

LUNDI 6 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30, voir le 1er.

MARDI 7 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30, voir le 1er.

Festival estival de Paris

(633-61-77)

HOTEL INTERCONTINENTAL, le 1er, à 20 h. 30 : H. Grémy-Chauliac, clavecin (Byrd, Purcell, Buxtehude, C.P.E. Bach, Rameau, Jolas ; le 2, à 18 h. 30 : Quatuor Margand, ballet E. Pagava (Haydn, Ravel, Vychnegradsky) ; le 4, à 18 h. 30 : M.T. Ghirardi, R. Gratien, O. Bensa, guitares (Mozart, Castérède, Ponce, Brouwer, Frescobaldi).

EGLISE SAINT-MERRI, le 3, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre d'Ankara, sol., S. Kan, violon (Bach, Vivaldi, Saygun).

CONCIERGERIE, le 6, à 18 h. 30 : Musica Polyphonica de Bruxelles, dir. et sol., L. Devos (Giston, Steffani, Vaet, Crequillon, Gombert).

SAINTE-CHAPELLE, le 6, à 20 h. 30, et le 7, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Polyphonica de Bruxelles (Scarlatti).

Dans la région parisienne

SCEAUX, XIe Festival (660-07-79). Orangerie du Château, le 3, à 20 h. 45 : La Follia, Ensemble instrumental de Mulhouse (Lulli, Bach, Vivaldi) ; le 4, à 17 h. 30 : Sextuor J. Loriod (Charpentier, Jolivet, Tisné, Tessier, Dao, Messiaen, Murail, Chaynes) ; le 5, à 17 h. 30 : Quatuor Molard (Haydn, Debussy, Mendelssohn).

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Paris-line.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 23 h. : P. Font et P. Val (dernière le 4).

ELYSEES MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Ripp off.

OLYMPIA (742-25-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Annie Cordy.

PISCINE DELIGNY, 21 h. 30 : Art Action.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Les Europophages.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam., dim., 21 h. : Les Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop', folk

BILBOQUET (548-81-84), 22 h. : Marc Hemmler, Bob Martin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : G. Rost (jusqu'au 4). — A partir du 5 : Jimmy Gourley.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, salsa.

GIBUS (700-78-88), les 3 et 4, à 23 h. : la Souris déglinguée.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Yan Ludovik et Philippe Lemer, guitares jazz.

PATIO-MERIDIEN (758-12-30), 22 h. : Maxim Saury jazz fanfare.

RIVERBOP (325-93-71), 22 h. 30 : Samba san show 7 (à partir du 2). — Le 1er, à 22 h. 30 : Gordon Beck trio.



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à heures

DINERS... DANS UN JARDIN-TERRASSES

BRASSERIE DE L'ALMA 359-57-11 5, place de l'Alma, 8e T.l.jrs	De 12 heures à 1 heure du matin. Vue magnifique sur l'avenue George-V, la place de l'Alma et la Seine.
LE MOULIN DU VILLAGE 265-08-47 25, rue Royale, 8e. F/dim.	Cité Berryer. Déjeuners, Diners jusq. 22 h. 15. Christian VANNEQUE et Charles SCUPHAN vous reçoivent dans la rue de leur village.

DINERS

RIVE DROITE

LE COMMERCE F/mercredi 12, rue Coquillière, 1er, 233-12-16	Ouvert jour et nuit. Ses spéc. : le Délice des Hautes-Vosges 32. Entrecôte Fort des Halles 80 (pour 2). Ses poissons. Sa Tarte Tatin.
LE CLAIR DE LUNE F/D., S., L. 24, rue du Pont-Neuf, 1er, 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F serv. compr. le vendredi : Soupe des Pirates (Bouillabaisse Bretonne), 48 F t.c.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines. Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 30,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 23 h. 30. Vue sur agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
LA CREMAILLERE 1900, 606-58-59 15, place du Tertre, 18e. T.l.jrs	Huitres et Coquillages toute l'année. Vivier d'eau de mer. Spéc. : Magret de Canard pommes rouergates. Diners. Soupers. Amb. music.
LE GABRIELLE D'ESTREES F/D. 69, rue des Gravilliers, 3e, 27457-81	Dans son ancien hôtel, sous ses authentiques et énormes poutres de 1550. Jusqu'à 23 h. Spécial. de viandes : 20 Grillades, 6 Brochettes.
CHEZ JANOU F/sam. et dim. 33, rue des Tournelles, 3e, 272-28-11	Place des Vosges. Jusqu'à 23 heures dans un authentique bistrot. Cuisine familiale. Rôti de veau charentais au cognac, 32 Desserts.
LE GRENIER SUR L'EAU 271-03-39 14, rue du Pont-Louis-Philippe, 4e	Jusqu'à 23 h. 30, l'aimable accueil d'une jeune équipe. Cadre 1930 authentique, ambiance feutrée. Cuisine originale. Déjeuners d'affaires.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses Tagines et Brochettes. MENU 90 F.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Tourteau frais décortiqué 28 F, Salade de foie gras 35 F. Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 85 F
LE SALAMMBO 727-71-91 121, avenue Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 20 à 36 F, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	A 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 26 F s.n.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses Poissons.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Angkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. chefs du pays - 874-84-41.
LE SANDREVILLE 277-50-48 26, rue des Francs-Bourgeois (3e)	Dans le Marais. Amb. musicale, dîners aux bougies, c'est tout petit. Le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin. Fermé le lundi.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. Ecrevisses. P.M.R. : 100 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c. Jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 30,90 F s.n.c. Décor classé monument historique. Jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci, foie gras de canard, confits, piperades, chipirons à la basqu. Sa cave P.M.R. 80 F.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 386, rue de Vaugirard	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS
LES 9 EPIS 734-91-61 18, r. Mayet. F/D., sam. m. et fêtes	A 5' de Montparnasse. Déj., Din. Foie gras St-Jacques. Confit, Fraises Sabayon. Menu et carte. Cuis. faite par le patron. Cartes de crédit.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL. TEL : 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS. BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34. Huitres - Poissons - Vins de pays

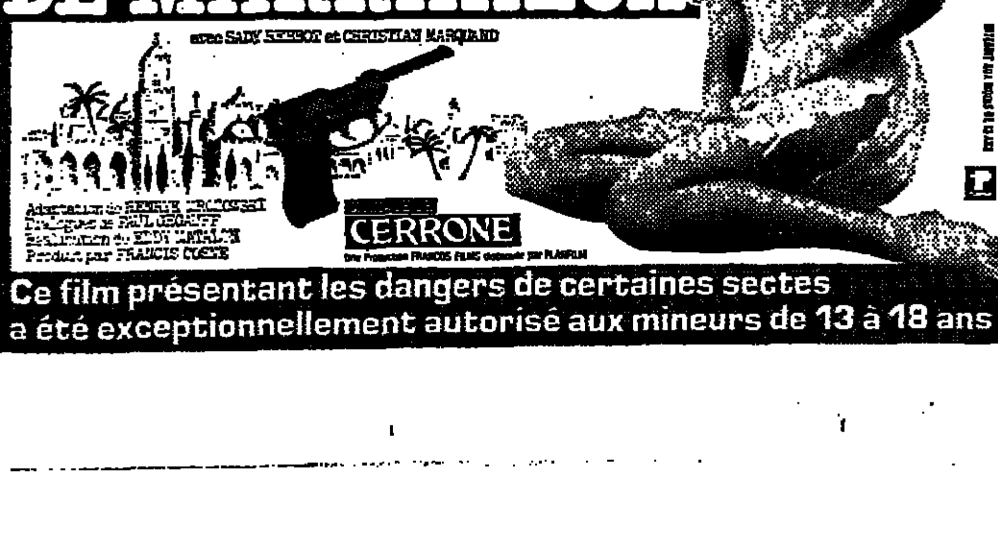
LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68. Au piano Yvan Mayer

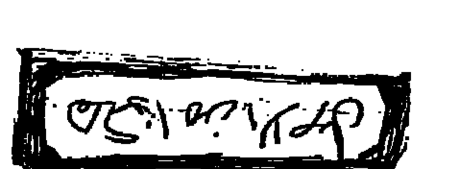
GUY 6, r. Mabillon, ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camaroes

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute Bières Löwenbräu









Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 1er AOUT
15 h., l'Enfant de la jungle, de R. Flaherty et Z. Korda ; 18 h., Après la pluie, le beau temps, de C.B. de Mille ; 20 h., le Château Vogelod, de F.-W. Murnau ; 22 h., le Testament d'Orphée, de J. Cocteau.
JEUDI 2 AOUT
16 h., l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 18 h., Car sauvage est le vent, de G. Cukor ; 20 h., l'Ardente gitane, de N. Ray ; 22 h., I. Claudius ; Fièvre sur Anatahan, de J. Von Sternberg.
VENDREDI 3 AOUT
16 h., l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 18 h., Films sur l'art ; 20 h., l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut, A. Wajda, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophüls ; 22 h., l'Appel de la forêt, de W. Wellman.
SAMEDI 4 AOUT
16 h., l'Oiseau bleu, de M. Tourneur ; 18 h., Quand les vautours ne volent plus, de H. Watt ; 20 h., la Femme et le pantin, de J. von Sternberg ; 22 h., Tout va bien, de J.-L. Godard.
DIMANCHE 5 AOUT
15 h., Dada et le surréalisme ; 18 h., les Echappés du néant, de J. Farrow ; 20 h., l'Ange des maudits, de F. Lang ; 22 h., les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi.
LUNDI 6 AOUT
Relâche.
MARDI 7 AOUT
16 h., le Diable au corps, de C. Autant-Lara ; 18 h., la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara, de E. Piscator ; 20 h., Ventres glacés, de S. Dudow et B. Brecht ; 22 h., Paisa, de R. Rossellini.

BEAUBOURG
(704-24-24)
MERCREDI 1er AOUT
15 h., le Monde du silence, de J.-Y. Cousteau ; 17 h., comédies musicales et opérettes : Something for the boy, de L. Seiler ; 19 h., énigmes et mystères : Chinatown nights, de W. Wellman ; 21 h., Made in U.S.A., de J.-L. Godard.
JEUDI 2 AOUT
15 h., l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl ; 17 h., comédies musicales et opérettes : Sun valley serenade, de B. Humberstone ; 19 h. : énigmes et mystères : Maigret dirige l'enquête, de S. Cordier ; 21 h., la Rupture, de C. Chabrol.
VENDREDI 3 AOUT
15 h., l'Empire du soleil, de E. Gras et M. Craveri ; 17 h., comédies musicales et opérettes : Swance river, de S. Lanfield ; 19 h., énigmes et mystères : Broadway, de P. Fejos ; 21 h. : le Désordre à vingt ans, de J. Baratier.
SAMEDI 4 AOUT
15 h., Victoire sur l'Anapurna, de M. Ichac ; 17 h., comédies musicales et opérettes : Violettes impériales, de R. Pottier ; 19 h., énigmes et mystères : Jack l'éventreur, de J. Brahm ; 21 h. : Vie privée, de L. Malle.
DIMANCHE 5 AOUT
15 h., l'Homme d'Aran, de R. Flaherty ; 17 h., comédies musicales et opérettes : Sérénade au Texas, de R. Pottier ; 19 h., énigmes et mystères : la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 21 h., la Baie des anges, de J. Demy.
LUNDI 6 AOUT
15 h., l'Oiseau de paradis, de D. Daves ; 17 h., comédies musicales et opérettes : la Parade de la gloire, de H. Koster ; 19 h., énigmes et mystères : Sherlock Holmes, d'A. Werker ; 21 h., Drôle de jeu, de P. Kast.
MARDI 7 AOUT
Relâche.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sen., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UN COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Madeleine (8e) (742-03-13).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
ET LA TENDRESSE... ? BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

LA SECTE DE MARRAKECH, film américain d'Eddy Matalon (*) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE, film américain de Frank Kramer (*) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES, film américain de Tom Kotani Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A MOI LES PETITES BRESILIENNES, film brésilien de José Miziara, Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). — V.f. : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97). Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeudi, sam., lundi.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 7e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V. f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (033-34-37 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88, v.o. mar.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BETE (F.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHANT DU MISSOURI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (F.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNERE CORVEE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) jours impairs.
L'HERITAGE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
LES HEROINES DU MAL (Pol., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Cin'ac, 2e (742-72-19).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ?.. (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5 (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e 828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 8e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J. Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SEXE FOU (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS-DEDANS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf. dim.).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 15 h. et 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), ven., et sam., 24 h.
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
WEEK-END (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. sam. et dim.).

Les festivals

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., ven., dim. : Alice dans les villes ; jeu., lun. : Au fil du temps ; sam. : Faux mouvement ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu., ven. : les Désarrois de l'élève Toerless ; sam. : Aguirre ou la colère de Dieu ; dim. : Signe de vie ; lun., mar. : le Droit du plus fort.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Tous en scène ; jeu. : la Jolie Fermière ; ven. : le Pirate ; sam. : Chantons sous la pluie ; dim. : les Girls ; lun. : Beau fixe sur New-York ; mar. : Un Américain à Paris.

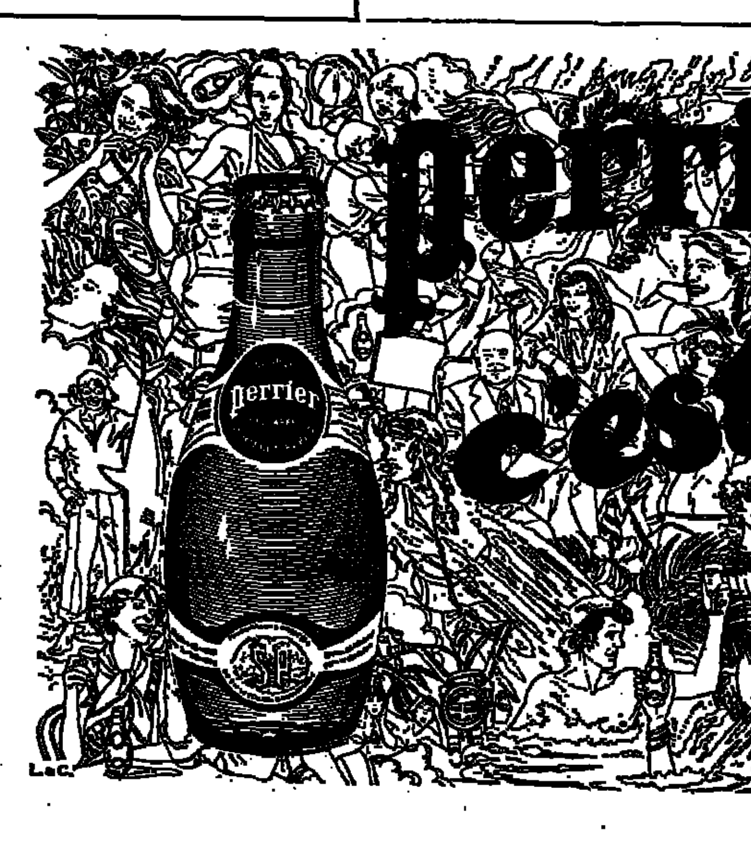
COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Show-Boat ; 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Words and Music ; 18 h. 30 : Dancing Lady ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : One, Two, Three.

BUNUEL - BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), mer. : Un chien andalou ; Simon du désert ; le Septième Sceau ; jeu. : Archi-











Cinéma

bald de la Cruz ; la Source : ven. : Los Olvidados ; le Silence ; Sam. : l'Ange exterminateur ; le Visage ; dim. : la Mort en ce jardin ; Toutes ces femmes ; lun. : Nazarin ; le Septième Sceau ; mar. : Viridiana ; A travers le miroir.

TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86), mer., lun. : le Poème de la mer ; jeu., mar. : Le cheval qui pleure ; ven. : Tempête sur l'Asie ; sam. : Tchapaiev ; dim. : Chtchors.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). I, 13 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 30 : The Song remains the same ; 17 h. 45 : Un après-midi de chien ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. — II, 13 h. et 22 h. : Chiens de paille (v.f.) ; 15 h. : The Rolling Stone London Sixties ; 16 h. 30 : Easy Rider ; 18 h. 10 : Arsenic et vieilles dentelles ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; ven., sam., 24 h. : Rollerball.

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), 15 h. 10 : Goldorak (v.f.) ; 16 h. 45 et sam., 24 h. : Sweet Movie ; mer., jeu., ven., sam., 18 h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; dim., lun., mar., 18 h. 20 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 20 h. 30 (sf mar.) : le Messager ; 21 h., mar. : Myra Breckinridge ; 22 h. 30, tous les jours : Performance.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.

OZU, v.o., Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Jours impairs : le Goût du saké. Jours pairs : Voyage à Tokyo.

NICHOLAS RAY, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. dim.) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.

CINE-ROCK, v.o., Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES GEANTS D'HOLLYWOOD, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : l'Arrangement ; jeu. : l'Arnaqueur ; ven. : Panique dans la rue ; sam. : Un tramway nommé désir ; dim. : A l'est d'Eden ; lun. : Lilith ; mar. : les Visiteurs.

CINE-POLAR, v.o., la Clef, 5e (337-90-90). — II. Mer. : l'Affaire Al Capone ; jeu. : Assaut ; ven. : le Privé de ces dames ; sam. : le Canardeur ; dim. : la Ballade sauvage ; lun. : la Fugue ; mar. : Gumshoe. — IV. Mer. : Flics et voyous ; jeu. : Refroidi à 99e ; ven. : le Gang Anderson ; sam. : Un après-midi de chien ; dim. : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ; lun. : Un cadavre au dessert ; mar. : Cadavres exquis.

NUIT BLANCHE, la Clef, 5e (337-90-90). Du sam. au dim., de minuit à l'aube, v.o. : Larry le dingue, Mary la garce ; le Génie du mal ; Crime, société anonyme ; Un bloc de fureur. — V.f. : Monsieur Saint-Yves ; les Invitations dangereuses ; les Anges gardiens ; Dynamite Jones.

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33). Mer. : Nana ; jeu. : le Testament du docteur Cordelier ; ven., sam. : la Femme sur la plage ; dim. : la Grande Illusion ; lun. : la Chienne ; mar. : Une partie de campagne ; Paris 1900. Tous les jours à 18 h. : Détruire, dit-elle.

STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h. : Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (v.o.) ; 20 h. : les Clowns ; 22 h. : les Trente-neuf Marches (H.).

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Mer., S., D., 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry. Mer., dim., 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles. Sam. 15 h. 15 : les Aventures de Robin des bois (v.f.). Mer., S., D., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v.o.). 18 h. 30 (sf. mar.) : Flesh Gordon (**) (v.o.). 20 h. (sf. mar.) : le Locataire (**) ; 22 h. 10 (sf. mar.) : Marathon Man. Mar., 21 h. : Macbeth (v.o.).

CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I. 14 h. : A la recherche de M. Goodbar ; 16 h. 20 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. (+ sam., 0 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 10 (+ ven., 0h. 30), Orange mécanique. — II. 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : le Locataire ; 16 h. 40 : Sonate d'automne ; 18 h. 25 : Psychose ; 20 h. 30 : Easy Rider ; 22 h. 15 : Pierrot le Fou ; ven., sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

ALFRED HITCHCOCK, (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50), jeu., mer. : Lifeboat ; ven., sam. : Mr and Mrs Smith ; dim., lun. et mar. : Soupçons.

HOMMAGE A LA R.K.O., (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : les Diables de Guadalcanal ; jeu. : les Coulisses de Broadway ; ven. : Honeymoon ; sam. : la Maison dans l'ombre ; dim. : la Captive aux yeux clairs ; lun. : Pavillon noir ; mar. : Sindbad le marin.

MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., sam. : les Contes de la lune vague après la pluie ; jeu. : les Amants crucifiés ; ven. : la Vie d'O Haru, femme galante ; dim. et mar. : l'Impératrice Yang Kwei-fei ; lun. : le Héros sacrilège.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, 972-60-96) : Yéti, le géant d'un autre monde ; Emmanuelle ; Tendrement vache.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Secte de Marrakech ; les Valseuses ; Yéti, le géant d'un autre monde ; la Cage aux folles ; Festival du film fantastique.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : A moi les petites Brésiliennes ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes.

LES MUREAUX (474-38-90) : la Cage aux folles ; les Pulpeuses (**) ; Histoire d'O (**) ; Yéti, le géant d'un autre monde.

MANTES, Domino (082-44-05) : la Secte de Marrakech ; l'Exorciste ; Festival du film fantastique.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Yéti, le géant d'un autre monde ; Avalanche Express ; Phantasm ; Festival du film fantastique.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Mon nom est personne.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : la Secte de Marrakech ; Hair.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : les Valseuses ; Festival du film fantastique ; Ben Hur ; le Parrain no 2.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Histoire d'O (**) : Ben Hur ; Et la tendresse bordel ! ; les Aventures de Bernard et Bianca ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle. — C2L (950-55-55) : la Bête.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Honte de la jungle (**) ; la Secte de Marrakeck (*) ; Quatre bassets pour un danois ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes.

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : la Secte de Marrakech ; Yéti, le géant d'un autre monde ; l'Incroyable Hulk ; l'Exorciste.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Trésor de la montagne Sacrée ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; les Sorciers de l'île aux Singes.

EVRY, Gaumont (0077-06-23) : Ben Hur ; Amarcord ; l'Exorciste ; Mary Poppins ; Hair.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Souffle de la tempête ; California Hotel.

SAINTE - GENEVIEVE - DES-BOIS, Perray (015-07-36) : Il était une fois dans l'Ouest ; Mon nom est Bulldozer ; Lâche-moi les baskets ; la Dernière Folie de Mel Brooks.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Opération Dragon ; Mon nom est Bulldozer.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Amarcord ; 20 000 lieues sous les mers ; Bilitis (**).

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : l'Incroyable Hulk.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Opération Dragon.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Dersou Ouzala.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; l'Exorciste. — Studio (749-19-47) : Tendrement vache ; Intérieur d'un couvent ; On continue à l'appeler Trinita.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Pour une poignée de dollars ; Hamburger Film Sandwich ; Orange mécanique (**).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Yéti, le géant d'un autre monde ; Cocktail explosif ; Attention, on va s'fâcher. — Prado : Opération dragon ; Jeu., 21 h. : Mon Premier Amour.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : les Chiens.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Phantasm ; Collections privées ; On continue à l'appeler Trinita.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Ben Hur ; l'Exorciste ; Un grand seigneur.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Festival du film fantastique ; la Secte de Marrakech ; Yéti, le géant d'un autre monde.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Phantasm.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : l'Incorrigible ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Yéti, le géant d'un autre monde ; Histoire d'O ; la Secte de Marrakech ; Festival du film fantastique.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Festival du film fantastique ; Phantasm ; Quatre bassets pour un danois ; Mon nom est Bulldozer ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes ; les Valseuses.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Amarcord ; Ben Hur ; le Parrain no 2 ; l'Exorciste ; la Coccinelle à Monte-Carlo.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Festival du film fantastique ; Histoire d'O ; Quatre bassets pour un danois ; Buck Rogers au 25e siècle ; l'Incorrigible ; Phantasm.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Yeti, le géant d'un autre monde.

LA VARENNE, Paramount (833-59-20) : More (v.o.) (**) ; A moi les petites Brésiliennes ; Histoire d'O (**).

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Lache-moi les baskets ; Un grand seigneur ; Un cocktail explosif.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Buck Rogers au 25e siècle ; la Secte de Marrakech ; l'Incorrigible ; Histoire l'O. Port : la Bête.

ORLY Paramount (726-21-69) : More (v.o.) ; A moi les petites Brésiliennes.

THIAIS, Belle - Epine 686-37-90) : Ben Hur ; Amarcord ; Lâche-moi les baskets ; Cocktail explosif ; l'Exorciste ; le Pantôme de Barbe Noire.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : la Secte de Marrakech ; Yeti, le géant d'un autre monde ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Secte de Marrakech ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; la Honte de la jungle ; Yeti, le géant d'un autre monde ; Grease ; le Parrain ; Histoire d'O. — Gamma (981-00-03) : Ben Hur ; Festival du film fantastique ; l'Exorciste ; Un cocktail explosif.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80 : Festival du film fantastique ; la Secte de Marrakech ; la Honte de la jungle ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Secte de Marrakech ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; le Parrain ; Melody in love ; la Bête ; Attention, on va s'fâcher. — Marly : l'Exorciste.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Festival du film fantastique ; l'Incroyable Hulk ; la Secte de Marrakech ; les Sorcières de l'île aux singes ; Lâche-moi les baskets.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
135 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	450 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	425 F	612 F	800 F

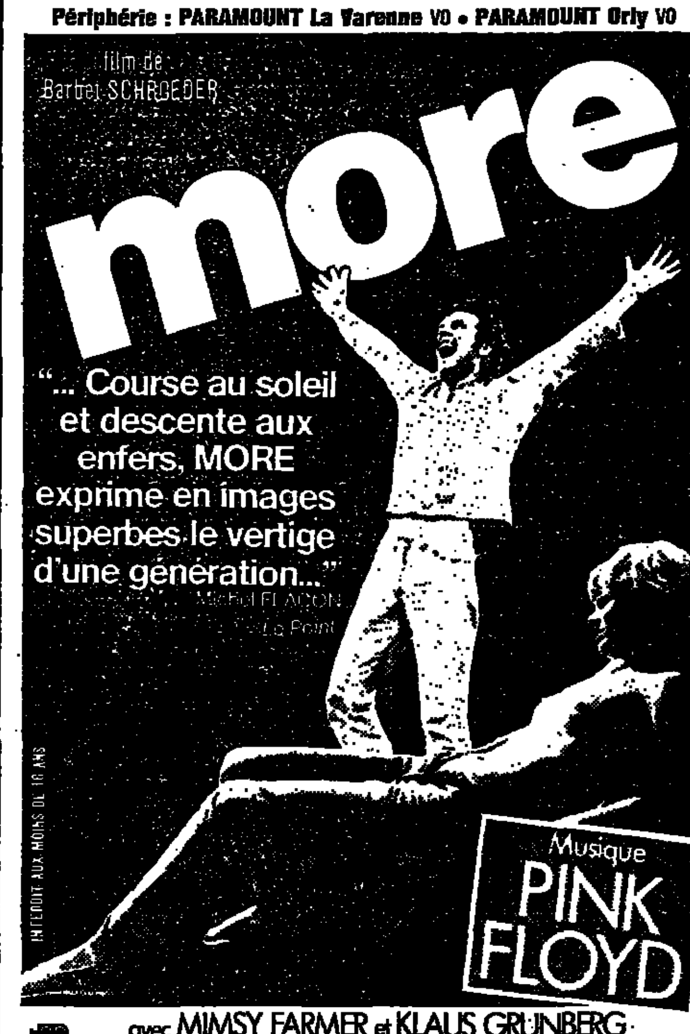
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



SPORTS

CYCLISME

L'AUTRE TOUR DE FRANCE

Pour Bernard Hinault et les vedettes du peloton, le tour de France continue. Il se prolonge durant la première quinzaine du mois d'août par la traditionnelle tournée des critériums, qui constitue la partie la plus rentable de leurs activités. Un jour à Saint-Servan, le lendemain à Château-Chinon, le vainqueur de la grande épreuve promène devant les foules enthousiastes son maillot jaune, sans craindre de le perdre, et empoche de 10 000 à 12 000 francs par contrat.

Actuellement, les routiers professionnels sont cotés à la bourse du cyclisme en fonction de leur popularité et de leurs performances dans le Tour. Zoetemelk « *vaut* » 6 000 F, Bernaudeau est en hausse, de même que Seznec ou Villemiane. En revanche, on enregistre une forte baisse sur les actions de Thévenet et de Maertens — ce dernier ne touche guère que 2 500 ou 3 000 F par course, un cachet de misère pour un ancien champion du monde. Poulidor lui, atteignait encore le million de centimes en fin de carrière, la quarantaine passée. Son impact était tel que certains organisateurs de critériums menaçaient d'annuler, faute d'obtenir sa participation.

Dans ce tour de France des contrats, Bernard Hinault et les siens représentent un nouveau système. Naguère, les coureurs professionnels confiaient leurs intérêts à des « managers », Daniel Dousset ou Roger Piel, qui programmaient leurs déplacements et percevaient un pourcentage sur les primes de départ. Devenu directeur sportif de Gitane, Cyrille Guimard a dénoncé l'ingérence des « managers » dans sa propre équipe, affirmant qu'un coureur appartenant à une marque devait dépendre exclusivement de son employeur, celui-ci étant le seul qualifié pour contrôler son activité.

Les organisateurs de critériums durent accepter ce mouvement de dissidence, qu'ils n'approuvaient pas dans leur totalité, et composer avec Guimard : n'était-il pas le porte-parole d'une formation particulièrement représentative, et notamment celui de Bernard Hinault ? Le rôle de manager exclusif de Gitane a été confié à Marcel Boishardy, un ancien coureur du groupe, qui ajoute à la connaissance des problèmes les qualités d'un homme d'action. Dès la sixième étape du Tour de France, il avait établi un calendrier dans lequel chacun retrouvait son compte. Tous les partenaires de Bernard Hinault étaient assurés de participer à un minimum de dix-sept critériums, qu'ils aient ou non couru le Tour et quelle que soit leur notoriété.

La formule instaurée par Cyrille Guimard, établit un équilibre de bon aloi au sein d'une équipe qui se veut homogène. En dépit de cette organisation rationnelle, Hinault risque néanmoins de subir les effets du surrégime en compétition et d'hypothéquer ses chances pour le championnat du monde, son prochain objectif.

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL

Les Danoises demandent un traitement égal aux hommes

De notre correspondante

Copenhague. — Des discriminations flagrantes continuent à s'excercer en Scandinavie contre le deuxième sexe, en particulier dans le domaine du sport. C'est du moins ce qu'estiment les membres de l'équipe danoise féminine de football, qui compte dans ses rangs des fières-à-bras ,notamment une ouvrière terrassière. Ces dames, qui ont remporté, dimanche 29 juillet, la coupe européenne de leur spécialité, à Naples, en battant les Italiennes par 2 buts à 0 — et ce au milieu d'un public houleux, peu favorable à leur camp, — ont été ulcérées de l'accueil, ou plutôt de l'absence d'accueil, que les officiels du Royaume leur ont réservé, contre la coutume, à leur retour au pays natal après cet exploit.

A l'aéroport de Copenhague, il n'y avait en effet pas un seul représentant de la Fédération nationale de football (D.B.U.), à laquelle elles apartiennent, pour les féliciter de leur victoire. De surcroît, nombre de leurs admiratrices se sont paintes, par le canal de la presse, que ce match de final n'ait pas été retransmis par la télévision et la radio, lesquelles consacrent beaucoup de temps à des événements de prestige qui n'ont rien à voir avec le sport pur, tels que les conférences de presse de Cassius Clay et autres vedettes.

Sommé de se justifier sur le petit écran, le président de la fédération a paru assez embarrassé. « *Il ne s'agissait que d'un championnat semi-officiel* », a-t-il argué à titre d'excuse. Il n'a pas trouvé davantage de raisons convaincantes pour expliquer pourquoi sa fédération refusait d'accepter les équipes *féminines en première division.* « *La majorité des membres du conseil d'administration s'y est opposée jusqu'ici* », a été son seul commentaire.

En réalité, le vrai motif ne serait-il pas que le football féminin, même dans un pays où la femme a été libérée de bonne heure dans bien des domaines (politique, économique, conjugal), n'est pas encore entré dans les mœurs, en dépit des efforts méritoires de celles qui s'y adonnent, et bien que plusieurs d'entre elles, ces dernières années, aient déjà été achetées par des clubs étrangers, où elles jouent en professionnelles ?

CAMILLE OLSEN.

PRESSE

UN ACCORD DE PRINCIPE EST CONCLU ENTRE LES SYNDICATS ET LA DIRECTION DE « TIMES NEWS PAPER Ltd ».

La direction du groupe *Times Newspaper Ltd.* et les syndicats représentant le personnel du *Times* et des autres publications sont parvenus, vendredi 27 juillet, à un accord qui prévoit la reparution du *Times* quatre semaines après l'approbation éventuelle par la base. Elle sera consultée dans les prochains jours. Les autres journaux reparaîtraient dans un délai de six semaines.

Selon les dernières propositions de la direction, jugées « *excellentes* » par les syndicats, tous les employés à plein temps devraient recevoir une indemnité de 500 livres avant d'être réembauchés (ils avaient été licenciés en novembre dernier, à l'exclusion des journalistes). Les avantages acquis seraient maintenus.

En contrepartie, les syndicats accepteraient de garantir la continuité *du travail, d'introduire* des procédures pour mettre fin aux grèves sauvages, et d'éditer le *Sunday Times* sur au moins 72 pages (*le Monde* des 22-23 et 29-30 juillet 1979).

● *M. Paul J. Haisman, a été nommé éditeur et directeur de l'édition européenne de l'hebdomadaire américain « Newsweek »*, en remplacement de M. Michael G. Conroy, qui quitte la société. Entré en 1960 à *Newsweek*, M. Paul J. Haisman était depuis 1978 directeur délégué de l'édi*tion européenne de cet* hebdomadaire.

● *Au conseil supérieur de l'A.F.P.* — M. Etienne Burin des Roziers, ambassadeur de France, conseiller d'Etat, a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions de président du conseil supérieur *de* l'Agence France-Presse.

Parmi les sept membres du conseil, deux personnalités nouvelles : MM. Jean Bornay, conseiller à la Cour de cassation, et Michel Lemerle, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes. Les cinq autres membres reconduits dans leur fonction, jusqu'au 1er avril 1982, sont MM. Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne, Pierre Archambault, président de la Confédération de la presse française et du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, Robert Bordaz, conseiller d'Etat, ancien directeur général de la Radiodiffusion-télévision française, Daniel Videau, conseiller d'Etat et Jean Basdevant, ancien inspecteur général des postes diplomatiques.

● *M. Guy Schmaus*, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, dénonce dans une question écrite à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le couplage progressif de certaines rubriques de *l'Aurore* et du *Figaro* (*le Monde* du 28 juillet 1979) qu'il considère comme une « *violation des ordonnances de 1944* » (pour le pluralisme de la presse).

● *Le quotidien londonien « The Sun »*, le plus fort tirage de la presse britannique avec 4,2 millions d'exemplaires, ne paraît pas ce mercredi 1er juillet en raison d'un conflit qui oppose la direction au syndicat d'imprimerie SOGAT (Society of Graphical and Alied Trades). *Le conflit* serait dû à une tentative de la direction de briser le monopole d'embauche détenu par le SOGAT. — (*A.F.P.*)

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Un beau bateau

Il n'était pas mauvais ce film d'Andrzej Wajda, mardi soir sur TF 1, pas fameux non plus, un peu froid, un peu léché, c'est dans sa manière. Un peu lent aussi mais sans doute était-ce volontaire. Joseph Conrad — il s'agissait de « la Ligne d'ombre » — raconte là son passage de la jeunesse à la maturité. Officier de la marine marchande britannique, il est appelé à prendre en 1888 à Bangkok le commandement d'un trois-mâts.

L'ancien capitaine est décédé à bord dans des circonstances étranges, maléfiques. Son second délire, il a la fièvre. Pour lui, aucun doute, le Regina est victime d'un sort. L'épidémie s'installe. L'équipage gémit à fond de cale. Plus de quinine, pas de vent. C'est le bateau fantôme englué dans le golfe de Siam.

Et quel bateau, une splendeur ! Lâchée sur ce pont en teck lessivé à l'eau de mer, fascinée par ces focs d'un jaune safran, ces taquets vernis et ces haubans, la caméra du réalisateur s'affole. Elle vire, elle volte, elle choisit ses angles de vue, elle caresse, elle embellit, elle fait joli. De près, c'est un dépliant pour club nautique, de loin, une carte postale.

Les hommes sont trempés de sueur, ils claquent des dents, la mort rode. Vous entendez parler de chaleur, de moiteur, de miasmes fétides. Vous ne senterz rien, forcément : vous feuilletez, avec plaisir d'ailleurs, des pages glacées de Harper's Bazaar. Seul Conrad — un personnage ou plutôt un acteur un peu étriqué, un peu pète-sec avec sa petite moustache et son petit gilet, — Conrad est le seul à tenir le coup, à tenir la roue. Et l'on s'accroche à sa volonté inquiète, obstinée, de ramener le navire à son port d'attache.

Curieux, pourquoi ce fabuleux auteur de romans d'aventures est-il si difficile à transposer à l'écran ? Avec Apocalypse now, présenté lors du dernier festival de Cannes, Coppola — il donne lui dans l'enfluro, dans le baroque — est resté là encore complètement à la remorque d'un cheminement intérieur d'autant plus traître qu'il s'inscrit à contre-cœur et en contre-point d'un simple livre de bord.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 1er AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : les navires incoulables et leurs naufrages ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : la bicyclette ; 19 h. 45, Caméra au poing : entre l'eau et le feu du ciel ; 19 h. 55, Loto : 20 h., Journal.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Erwin Rommel.

Contraint au suicide, Erwin Rommel a toujours occupé une place à part dans l'armée allemande et l'histoire du IIIe Reich. Remarquable stratège, respecté par Montgomery et Churchill, le « renard du désert » n'a pas appartenu officiellement au parti nazi, n'a jamais été responsable de massacres et a même comploté contre le Führer. Se refusant à entrer dans le jeu de la politique, Rommel a pourtant fermé les yeux sur les atrocités du régime. C'est sur ce refus de reconnaître les évidences qu'il sera jugé ce soir.

Les témoins sont : Manfred Rommel, son fils ; le général Westphal, ayant appartenu à son état-major ; Albert Speer, ministre de l'armement du Reich, et Jordan, membre du parti nazi.

22 h. 45, La musique est à tout le monde.

Avec la participation des orchestres (symphonique et d'harmonie) de la Garde républicaine, sous la direction de R. Boutry, qui joue une œuvre de Bizet et de Borodine.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : LA BELLE ET LA BETE, de J. Cocteau (1946), conseiller technique R. Clément. Avec J. Marais, J. Day, M. Auclair, M. Parely, N. Germon, M. André, R. Marco. (N. Rediff.)

Au dix-septième siècle, la fille d'un marchand accepte, pour sauver son père, de vivre dans un château fantastique avec un être mi-homme, mi-bête, pour lequel elle se prend peu à peu d'amitié et d'amour.

Un conte de Mme Leprince de Beaumont, revu par la mythologie personnelle de Jean Cocteau. Admirables images en noir et blanc, truquages, impressionnante composition de Jean Marais.



22 h. 10, Magazine : Salle des fêtes.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES SABLES DU KALAHARI, de C. Enfield (1965), avec S. Baker, S. York, S. Whitman, T. Bikel.

Un avion privé, endommagé par un nuage de sauterelles, tombe dans le désert de Kalahari, en Afrique australe.

Un film d'aventures assez réussi, mais dont la réflexion morale sur le retour à la barbarie et la loi du plus fort n'est pas très convaincante.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, les machines célibataires ;

20 h., Festival d'Avignon : « Un jour comme un autre », drame musical de V. Globokar ;

22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charles « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals; 20 h., Festival de Schwetzingen « Ouverture en ré mineur » (Fux) ; « Cantate BWV 202 » et « Concerto pour hautbois d'amour, cordes et continuo » (Bach) ; « Danses et airs anciens » (Respighi), par l'Ensemble à cordes de Vienne. Avec M. Venuti, soprano ; H. Schellenberger, hautbois ; 22 h. 50, Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

JEUDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé : Invitation à la marche ; 13 h. 45, Série : Daniel Boone : L'esclave reconnaissant ; 14 h. 35, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Pytheas, les Marseillais ne mentent pas ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : Le travail temporaire ; 19 h. 45, Caméra au poing : Entre l'eau et le feu du ciel ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réalisat. R. Pigault (2). Miss fait une cure, avec D. Darrieux, J. Morel, N. Adam.

Partie prendre les eaux à Bourbon-l'Archambault, Miss se lie d'amitié avec un couple de curistes. La femme meurt au cours d'un bain de vapeur, un certain nombre d'éléments troublants obligent Miss à écarter l'hypothèse d'un accident...

21 h. 30, Série documentaire : Tigris... Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (2. — Le départ).

Thor Heyerdahl et son équipage cosmopolite descendent le Tigre et entrent dans le golf Persique. Premières avaries.

22 h. 30, Caméra Je (émission de l'INA) : Le fils puni, de P. Collin (1978), avec C. Rist, J. Alpha, C. Mac Coll, M. Bouchez, M. Nunoz, C. Deneuve, A. Chaumeau.

Un jeune homme solitaire, qui se veut un « artiste », collectionne les photographies de criminels, établit des dossiers, se livre à d'étranges activités.

Etude d'un comportement, d'une obsession ; mise en scène envoûtante dans son parti pris de mystère, d'inexpliqué.

0 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Vivre en communauté) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Série : C'est nous (le Portugal).

Des reportages sur les pêcheurs de l'Algarve, sur la télévision portugaise, Lisbonne vue par un enfant. On y parlera aussi du cinéma, de la musique, du sport et des corridas.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Sacha Distel show.

Avec Pierre Desproges, Daniel Auteuil, Bonnie Taylor, Patrick Hernandez, Nicole Croisille, le groupe Il était une fois, Dalida.

21 h. 35, Musique : Messe en si mineur, de Bach, par l'Orch. philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, l'Ensemble vocal et chœur national, dir. P. Grimbert. Solistes : Ursula Koszut, Nooka Ihara, Bruce Brewer, Amis El Hage ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA PEPEE DU GANGSTER, de G. Capitani (1975), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Maccione, P. Brice.

Un proxénète milanais, qui mène ses affaires « à l'américaine », tente de plier à sa loi une prostituée. Elle trouve un jour l'occasion de se venger de lui.

Plaisante parodie de film noir qui fait une satire de certaines mœurs italiennes à travers l'adaptation d'une nouvelle de William Irish.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Matinée d'août : mémoires vivantes, *une histoire de batellerie ; 8 h. 32, Actualités ;* 9 h. 7, Universités de l'universel : la sociologie à l'Université de Chicago ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Gand, une ville flamande ; 11 h. 2, Libre parcours récital (au Ranelagh) : G. Moutier (Schumann, Liszt, Scriabine) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre : les tapissiers de l'Apocalypse à Angers ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : le culte des vieilles pierres ; 16 h. 40, Libre parcours récital (au Ranelagh) : ensemble de musique ancienne Euterpe de Paris, 17 h. 20, Votre éléphant joue-t-il de la musique ? de V. Van den Brock ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux... Les machines célibataires (2) ;

20 h., « Les Bacchantes », de J. Thibaudeau, d'après Euripide ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Gyorgy Ligeti, en direct du Festival d'Aix-en-Provence ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Caruso ; 14 h., Musique en plume : Prado, La Rocca, Anderson, Hill, Luy Paerts ; 14 h. 15, L'école russe : Stravinski ; 14 h. 35, Faust-symphonie (Liszt) ; 16 h. 35, Musiques rares : Czerny ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg, en direct de l'O.R.F. : « Sonate pour violon et piano en si bémol majeur » (Mozart) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en do mineur » (Beethoven), par H. Szering, violon ; J. Tocco, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

LETTRES

CORRESPONDANCE

RÉPLIQUES A PIERRE BOUTANG :

Une lettre du général Massu

A la suite de la « Libre opinion » de Pierre Boutang parue dans (le Monde *du 28 juillet*), *le général d'armée Jacques Massu nous écrit :*

Il n'est pas possible à un « vieux soldat » de laisser passer sans réagir ce morceau d'insolence, prétentieusement adressé au chef suprême des armées françaises. Ou alors c'est accepter la chienlit. Si cette prose alambiquée a eu droit à deux pleines colonnes d'une page entière de votre journal, me permettez-vous de lui répondre brièvement ?

L'actuel président de notre République s'est acquis l'estime et la reconnaissance des armées et des anciens combattants pour *ses décisions* les concernant et pour ses choix d'hommes dans les postes de haute responsabilité. Pour ma part j'ai entendu, en janvier dernier, en Afrique noire, deux chefs d'États francophones, soucieux de la défense de leur continent, témoigner de leur vive considération pour l'intervention *du 2e REP à Kolwezy*, courageusement décidée par M. Valéry Giscard d'Estaing. S'il a plu à notre président de se détendre un soir, entre deux voyages au service de la France, et de nous détendre en participant avec compétence à un échange de vues télévisé sur un sujet littéraire, libre à lui et honni soit qui mal y pense. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

∴

Mme Anne-Marie Koulkès-Pujo, maître de recherches au C.N.R.S., nous écrit :

Faut-il, oui ou non, discuter de l'opportunité pour « *un chef de l'Etat qui ne peut s'empêcher de parler* », d'étaler à la télévision ses préférences pour une œuvre littéraire ? La question peut être posée, surtout si l'on s'appelle Pierre Boutang et que « *les mots pour le dire arrivent* aisément ». Quelle verve ! Et ça roule en grondant, mais voilà, l'eau du torrent n'est pas claire.

Que l'on puisse, pêle-mêle, intégrer dans la diatribe, qui s'en serait passée, la politique, la vie privée d'un chef d'Etat, l'aspect physique de son crâne, son père (*même si l'on veut bien le* reconnaître « *fort honnête homme* »), tout cela intéresse un certain nombre de lecteurs, j'en suis convaincue, mais seulement ceux de la presse spécialisée en la matière.

Je ne suis « ni écivain ni critique », seulement scientifique ; je n'ai donc ni prétention, ni compétence, ni autorité pour défendre le président de la République, dont je ne suis, par ailleurs, ni admiratrice ni électrice. Cependant, on ne peut laisser passer indifféremment des « libres propos » qui se transforment dans un fourre-tout désordonné en un règlement de compte peu honorable pour personne.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux



THOMSON-CSF

Division des activités sous-marines
CENTRE DE CAGNES-SUR-MER 06

UN INGÉNIEUR

Pour conduite d'affaires, études et fabrication de matériel électronique professionnel.

— Deux à trois ans d'expérience ;
— Goût des contacts humains et du travail en équipe.

Formation ARTS ET MÉTIERS + connaissances en électronique.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON-CSF, Service du Personnel, B.P. 53 - 06802 CAGNES-SUR-MER.

Sogim
Sté Immobilière
recrute
1 gestionnaire
responsable d'agence pour Station Sports d'Hiver Savoie (Sciences-Eco. - Droit École de Commerce ou Equivalent).
Poste de responsabilités contacts
Logement assuré
Ecrire : Havas Chambéry N° 8066

Pour LYON, le service technique d'une importante Société d'Electronique, recherche :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

E.S.E. - I.N.P.G. - I.N.S.A. ou équivalent

Le poste exige une compétence réelle en électronique et automatisme et une connaissance en électrotechnique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON. Réf. 8241.



THOMSON-CSF

Division des activités sous-marines
CAGNES-SUR-MER

INGÉNIEUR-RÉDACTEUR DE NOTICES TECHNIQUES

Formation :
ECOLES INGENIEURS ELECTRONIQUE

— Quelques années d'expérience ou débutants ;
— Bonne connaissance d'anglais.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON-CSF, Service du Personnel, B.P. 53 - 06802 CAGNES-SUR-MER.



dans le cadre de son expansion recherche

DIRECTEURS SUPERMARCHES

(1000 à 1500 m2)

Pour ce poste nous souhaitons des candidats ayant :
• l'expérience et le goût de l'action directe sur le terrain,
• des qualités humaines et d'organisation,
• la capacité de diriger une unité dans le cadre d'une délégation par objectifs.

Envoyer C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines
LA RUCHE MERIDIONALE
2, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 AGEN.

Etablissement chirurgical privé, région de Carpentras, rech. infirmière de bloc diplômée, ayant expérience. Disponible rapidem. Ecr. avec C.V.+photo. Ecr. à 8.343, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Etablissement chirurgical privé, région de Carpentras, recherche manipulateur radio diplômé. Disponible rapidement. Ecrire avec C.V. + photo. Ecr. 8.344, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

MSL
73, bd Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93

DIRECTEUR GENERAL
Commercialisation de biens d'équipement

Nous appartenons à un Groupe de renommée internationale et nos produits notamment des machines à air comprimé sont hautement performants et jouissent d'une solide réputation dans le monde entier.

Notre Société française a acquis une position dominante sur le marché, notre chiffre d'affaires en France vient de franchir le cap des 100 millions de francs et notre effectif est de 400 personnes. Nous voulons encore accroître notre marché.

Votre objectif sera de conduire et d'administrer la filiale française, mais surtout de consolider et de développer notre place sur le marché et pour ce faire vous disposerez d'une équipe de vente confirmée à laquelle vous apporterez votre compétence du marketing et de la vente.

Vous avez une formation Grande Ecole, vous parlez allemand ou anglais, et vous êtes familiarisé avec la vente de machines à air comprimé ou d'autres biens d'équipement destinés à l'industrie. La rémunération sera à la hauteur des exigences élevées de la fonction.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. détaillé et photo) sous référence B 188.
Discrétion totale assurée

CABINET INTERNATIONAL D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

DIRECTEUR SERVICE ORGANISATION ET GESTION

Ce poste est destiné à un candidat de haut niveau ayant le sens des affaires en même temps que l'ambition et la capacité de prendre en main au niveau supérieur la responsabilité du développement d'un nouveau département.

— Une solide expérience en Cabinet et en Entreprise industrielle est une condition préalable ainsi que l'habitude des relations avec une clientèle financière internationale de première catégorie.
— Une expérience approfondie des communications orales et écrites en anglais est nécessaire.
— La rémunération sera en rapport avec les qualités exigées.

Discrétion assurée

Env. C.V. sous n° T 14.731 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes : consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D. 18), B.P. 402-09 Paris (documentation gratuite sur demande).

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses Services Comptables et financiers.
Ecr. avec C.V. et prétent. à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royal, 75008 PARIS, sous réf. 1.540 PA, qui trans.

Centre d'Informations financières organise au mois d'août un stage pour recruter COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.) aptitude à négocier à haut niveau. Possibilité de promotion. Rémunération importante. Tél. pour R.-V. au 553-20-00

ENGINEERING OFF SHORE recherche
INGENIEURS CALCUL
Structures métalliques, exp. anglais indispensab. T.A.I., 94, r. Saint-Lazare (9e). - 874-70-00.

SOCIETE FRANCAISE DE TRAVAUX ROUTIERS ET AUTOROUTIERS

Directeur de Travaux

- 35 ans minimum.
- Directement rattaché au Directeur d'Exploitation pour
- Diriger l'organisation et l'exécution des chantiers.
- En assurer le contrôle financier et la rentabilité.
- Expérience réussie de plusieurs années dans la conduite d'importants chantiers routiers ou autoroutiers à justifier.
- Diplôme Centrale, Ponts et Chaussées, E.S.T.P. ou équivalent exigé.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Rigueur - sens du commandement - grande disponibilité.
- Poste évolutif (déplacements possibles à l'étranger).

Ecrire avec C.V détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9020 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.
Discrétion assurée.

SG2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION — FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'importance et la diversité de sa clientèle lui assure une progression soutenue.
Elle souhaite s'adjoindre pour prendre en charge à court terme des projets informatiques en France ou à l'étranger et pour préparer son futur encadrement des

JEUNES INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

Formés à nos méthodes dans des équipes chargées de projets concrets, ils sont opérationnels dans les 6 mois qui suivent leur entrée dans l'entreprise. Nous leur confierons par la suite tout ou partie des projets d'importance croissante.
La formation polyvalente qu'ils peuvent ainsi acquérir leur permettra d'élargir rapidement leurs responsabilités. conformément à notre politique de promotion interne et aux impératifs d'encadrement découlant de notre rapide expansion. Des contacts permanents à haut niveau technique et hiérarchique. une diversification de nos activités. fondée sur des établissements et des filiales de dimension humaine. concourent à créer de très bonnes conditions de travail.

Adresser C.V.. prétentions et disponibilité sous référence 307 M à **SG2**
12, Avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS

bleu

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY
recrute pour son service de psychiatrie hospitalisation adultes secteur MASSY (médecin chef docteur DESCOMBEY)

INFIRMIERS (ES) PSYCHIATRIQUES
pour le 1er septembre 1979

INFIRMIERS (ES) D.E.
ou psychiatriques pour le centre de Guidance Infantile.
Tél. au 907-78-38 poste 340 pour tous renseignements complémentaires.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses services Comptables et Financiers.
Ecrire avec C.V. et prétent. à PUBLISCOPE-JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS sous réf. 1.540 PA (qui. trans.).

BANQUE ANGLAISE PARIS-8e recherche
ADJOINT au RESPONSABLE
COMPTABILITE CONTROLE FINANCIER
Connaissances fiscales indispensables. Très longue pratique de la langue anglaise.
Adresser C.V. et prétentions ss réf. 4453 à MEDIA SYSTEM 104. rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

URGENT - IMPORTANTE STE Paris 15e rech. COMPTABLE 2e échelon, libre de suite. Tél. pour rendez-vous 828-32-32.

Installateur en téléphonie recherche
ÉLECTRONICIEN
CONFIRME en matériel JISTEL et TELIC.
Tél. pour rend.-vous 545-67-77.

PROGRAMMEURS P.L.I. - GAP 2
PUPITREURS DOS OS
BACA 36, rue Henri-Chevreau Paris-20e. 366-76-65

Recherchons comptable qualifié. Système décalque, tenue journx auxiliaires, balance, bulletins, salaires, déclarations fiscales. Env. C.V. à Sté ICED, case PH, 58, rue Perronet, 92523 Neuilly-sur-Seine.

secrétaires

URGENT
REGIE PUBLICITAIRE quartier CHAMPS-ELYSEES recherche
STÉNODACTYLO
aimant les contacts téléphoniques, apte à assurer petit secrétariat. Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
Se présenter REGIE-PRESSE Service du Personnel (4e étage) 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. (métro Sentier) ou téléphoner pour rendez-vous 233-44-21, poste 319.

Rech. secrétaire bilingue Anglais. Ecr. avec C.V. en anglais. I.F.D., 4, rue Marbeuf, 75008 Paris ou tél. 225-37-79

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps.visage
RELAXATION
296.69.87

traductions

Demande

TRADUCTEUR diplômé H.E.C. disponible mi-temps, langues : germaniques, slaves et latines. Travail rapide. Téléph. : 950-78-11 et 926-48-94.

proposit. com. capitaux

Producteur rech. part. financ. pr nouv. carrière vedette de la chanson 1er plan. Plac. except. à tr. gros rapp., couv. par gar. immobil. 1er contact 346-09-09 de 10 heures à 12 heures.

occasions

A SAISIR
pour achalandage rentrée, pianos droits et à queue, neufs et occasions, très récents, avec tous crédits, garantie service après-vente et livraison.
DANIEL MAGNE PIANOS 50, rue de Rome, PARIS-8e. Tél. : 522-21-74.

SUPER SOLDES
moquette laine et synthétique, gros stock, belle qual. 757-19-19.

enseignement

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L' INSTITUT NATIONAL DE FORMATION EN BATIMENT (INFORBA), Institut d'Etat créé par décret n° 79-84 du 21 Avril 1979, offre la possibilité aux :

jeunes gens et jeunes filles de 18 à 26 ans

DE NATIONALITE ALGERIENNE de devenir

INGENIEUR D'ETAT EN BATIMENT

L'Ecole d'Ingénieur de l'INFORBA située à ROUIBA (25 Kms d'ALGER) les y prépare dans les spécialités suivantes :
- INGENIERIE
- CONSTRUCTION
- STRUCTURE
- EQUIPEMENTS TECHNIQUES
- MATERIEL
- GESTION

La durée des études y est de 5 ans.

L'admission a lieu sur titre après examen du dossier scolaire pour les titulaires du :
- Baccalauréat algérien Mathématiques, Technique ou Sciences avec mention.
- Baccalauréat français séries C - D ou E.

CONDITIONS D'ETUDES :
- Pré-salaire 520 DA par mois
- Logement en chambre de 2.

Envoyez immédiatement votre candidature à INFORBA B.P. 05 - Ecole d'Ingénieurs - Service des candidatures - ROUIBA ALGERIE.

Votre dossier d'admissibilité doit comprendre :
- Lettre manuscrite de candidature
- Photocopies du Baccalauréat et du bulletin scolaire de 3ème AS ou Terminale.

amp

demandes d'emploi

JOURNALISTE SOCIAL, 39 ans

Plus de treize ans d'activité professionnelle dans hebdomadaire spécialisé B.T.P., connaissant bien législation travail et emploi, salaires et droit des conventions collectives, régime des cotisations de Sécurité sociale, hygiène et sécurité, formation professionnelle continue et tous les particularismes B.T.P.

étudierait toute proposition d'emploi soit dans la presse soit comme adjoint de direction du personnel dans entreprise.

Ecrire sous n° 1.224 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

CHAUFFEUR-LIVREUR V.L. connaissant Paris et banlieue, libre de suite, cherche place. Tél. 823-64-77. à partir de 16 h.

ORTHOPHONISTE J. F. 24 ans, ch. emploi. V. LAGAY, 15, rue Jean-Moulin, 78500 Sartrouville.

J.H., 24 ans, diplômé I.F.A.G., exp. industr. chimiq., ch. poste assistant de gest., rég. paris. Ecr. à 1.226, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE COMPTABLE rech. poste à responsabilités dans P.M.E. PARIS. Ecr. n° T 14.832 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE DIRECTION ch. emploi stable DOMAINE SOCIAL de préfér. Ecr. n° T 14833 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Jne Fme, 15 ans d'expérience dans PRESSE et EDITION sec. gén. de réd. puis réd. en chef adjte et techniq. rech. poste à responsabilités. Libre début sept. TEL. : 328-05-24.

J.F. dep. Bac B (76) ayt exp. accueil et soins hosp., con. angl. esp., et psych., disc. prop. très div. S'adr. Marolleau P. 5 N 328 rue Saint-Léonard, 49000 Angers.

CADRE SUPÉRIEUR BANCAIRE 30 ans, licence SC. ECO.
— 10 a. exp. banque d'affaires.
— Spécialiste des financements.
— EXPORTATION ET INTERNATIONAUX, cherche place préférence étranger (MAGHREB) Ecr. n° T 14819 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 27 a., excel. présent. dyna. publicit. dep. 5 a. dt 3 en ag. Angl. écrit et parlé, ch. poste chef de public., ag. ou annonc. Disponible rapidement. Vs rem. de bien vouloir écrire n° 6.077, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

PEUGEOT 604 automatique Modèle 77, 46.000 km, toutes options, air conditionné. Tél. : 822-28-05. de 11 h. à 15 h. et de 19 heures à 22 heures.

MASERATI GHIBLI 1971
parf. état. 45.000 F. T. 487-84-95

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528, 728, mod. 79, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XVe. Tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Le Monde

société

DÉFENSE

Augmentation de 15 % du projet de budget militaire pour 1980

Avec un montant global de 88 590 millions de francs en crédits de paiement, le projet de budget militaire pour 1980 sera en augmentation de 14,88 % par rapport aux crédits de 1979.

Comme le président de la République l'avait révélé, le vendredi 13 juillet (*le Monde* du 31 juillet), lors d'un dîner donné en l'honneur de plusieurs officiers des trois armées, ce projet de budget, qui sera soumis à l'approbation du Parlement à la session d'automne, a été révisé en hausse durant les arbitrages de ces dernières semaines.

La loi-programme 1977-1982, votée par les parlementaires en 1976, avait prévu pour 1980 un budget militaire de 87 280 millions de francs. En juin de cette année, les premières évaluations portaient sur un montant de 88 200 millions de francs et, avant le défilé militaire du 14 juillet, une réunion interministérielle a rajusté en hausse ces prévisions, avec l'accord du chef de l'Etat, pour fixer les dépenses du ministère de la défense en 1980 à 88 590 millions de francs.

M. Valéry Giscard d'Estaing avait expliqué que cet effort, malgré la crise économique, était nécessité par le fait que « *nos moyens de défense ne sont pas encore tout à fait au niveau de ce qui est requis pour assurer la sécurité de notre nation et pour permettre à nos forces de défense de soutenir à tous égards la comparaison avec celles de nos principaux partenaires ou éventuels adversaires* ».

Pour 1980, ce projet de budget militaire se répartit ainsi en crédits de paiement (qui constituent le pouvoir d'achat immédiatement disponible par les armées) : 48 747,2 millions de francs pour les dépenses de fonctionnement (soit + 11,38 % par rapport à 1979) et 39 842,8 millions de francs pour les dépenses d'équipement nucléaire et classique (+ 19,49 % par rapport à 1979).

Les autorisations de programme attribuées à l'équipement des forces s'élèveront, en 1980, à 52 500 millions de francs, en augmentation de 22,40 % par rapport à 1979. Les autorisations de programme relatives aux dépenses de matériels et d'infrastructure, sont des investissements qui permettent d'engager des opérations à long terme, dont le règlement est ensuite rendu possible par le vote des crédits de paiement dans le même budget et les budgets ultérieurs.

● *Une puissante vague déferlante sur l'atoll de Muruora*, qui serait consécutive à un tir nucléaire souterrain, a surpris, mercredi 25 juillet, un groupe de techniciens du centre d'expérimentations de Polynésie, sur la route qui entoure le site. Six personnes ont été blessées, dont deux, aujourd'hui hors de danger, ont dû être évacuées. La C.F.D.T. estime que ce nouvel incident — moins de trois semaines après l'accident du 6 juillet, qui avait entraîné la mort de deux techniciens (*le Monde* des 26 et 27 juillet) — « *met en cause l'organisation générale du travail au centre nucléaire du Pacifique* ». De son côté, le C.E.A. dément que cet accident soit en relation avec des essais nucléaires.

RELIGION

● *Jean-Paul II a accepté la démission du cardinal John Carberry*, archevêque de Saint-Louis (Missouri), qui a eu soixante-quinze ans le 31 juillet.

SCIENCES

Les réactions au projet de réforme du C.N.R.S.

« Nous nous battrons contre les décrets en préparation », déclarent cinq organisations syndicales

Le projet de réforme du Centre national de la recherche scientifique (*le Monde* du 25 juillet) conduit à « *exclure la communauté scientifique de toutes les instances où s'élabore la politique scientifique* », ont affirmé, mardi 31 juillet au cours d'une conférence de presse commune, les responsables de cinq organisations syndicales des personnels de la recherche (1).

Soulignant notamment que ce projet *prévoit* l'éclatement du directoire du C.N.R.S., au sein duquel, ont-ils fait remarquer, la politique scientifique et la politique du personnel étaient élaborées conjointement, ils ont estimé que le renforcement des directions scientifiques et l'introduction de personnalités extérieures au sein des comités sectoriels conduiraient « *à une situation dangereuse, qui porte en germe l'éclatement du C.N.R.S. en grands instituts* ».

Les dirigeants syndicaux se sont élevés contre l'exclusion des personnels techniciens et administratifs du comité national de la recherche scientifique, soulignant que le travail de recherche est une activité collective, ainsi que contre la volonté « *de cantonner les représentants du personnel au domaine des affaires sociales* ». « *Nous sommes prêts à discuter de tous les problèmes qui se posent réellement*, ont-ils encore déclaré, *mais nous n'accepterons pas les decrets en préparation, nous nous battrons contre* », avec, estiment-ils, l'appui d'une majorité de scientifiques.

Plusieurs responsables ont vivement regretté que le Parlement n'ait pu débattre ni de ce projet de réforme ni des problèmes généraux de la politique de recherche. Les responsables de la C.G.T. ont indiqué, pour leur part, que M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, s'était engagé à les recevoir en septembre pour aborder l'ensemble des problèmes qui se posent dans les secteurs public et privé de la recherche.

Pour l'immédiat, les cinq organisations syndicales appellent les chercheurs du C.N.R.S. de la région parisienne à une assemblée le 8 août prochain au siège de l'organisme.

UNE LETTRE DU P.C.F. AU PREMIER MINISTRE

D'autre part, dans une lettre adressée mardi 31 juillet au premier ministre, M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, vice-président de l'Assemblée nationale et membre du bureau politique du parti communiste, demande que la recherche scientifique et l'avenir du C.N.R.S. fassent l'objet d'un débat lors de la session d'automne de l'Assemblée, qui serait précédé d'une large consultation des milieux scientifiques. Les projets de décrets sur le C.N.R.S., affirme-t-il, confirment que le gouvernement a « *décidé de soumettre plus directement encore la recherche scientifique aux impératifs de profits de quelques groupes multinationaux à base française* ». « *Nous sommes convaincus*, écrit-il encore, *qu'il ne saurait y avoir de recherche vivante et efficace sans développement des structures démocratiques du C.N.R.S., sans intervention des travailleurs dans la gestion à tous les niveaux, et sans abandon des budgets de pénurie.* »

(1) Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.), Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.), Syndicat national des personnels contractuels de l'éducation nationale (S.N.P.C.E.N.), tous trois membres de la Fédération de l'éducation nationale, Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

LES INCENDIES DE FORÊT

Le ministre de l'agriculture annonce une application plus stricte de la loi sur les terres incultes

Plus de 1 500 hectares de maquis ont été détruits par le feu en Corse, mardi 31 juillet. Vingt-deux foyers d'incendie se sont déclarés dans la journée, qui étaient pour la plupart résorbés ce mercredi matin. Les principales zones atteintes se situent dans la région d'Ajaccio, à l'ouest de Sartène, et à Manso notamment.

Les gendarmes de Carnoux-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ont interpellé, dimanche 29 juillet, un mineur, pompier volontaire et bénévole, qui a déclaré avoir allumé six feux dans la région, « pour emmerder les pompiers », a-t-il ajouté.

A propos des incendies de forêts méditerranéennes, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a déclaré dans une interview que publie ce 1er août le quotidien *Nice-Matin* qu'il convient de distinguer « *les forêts d'Aquitaine structurées et exploitées* » et les forêts de Sud-Est où « *demeurent les problèmes de zonage, de culture et de débroussaillage* ». « *L'application plus stricte de la loi sur les terres incultes* (1), a ajouté M. Méhaignerie, *va permettre de pallier ces difficultés.* » Le ministre a déclaré que 350 millions de francs de crédits européens contribueront à « rénover » la forêt méditerranéenne.

A Paris, une délégation de parlementaires communistes s'est rendue, mardi 31 juillet, à l'hôtel Matignon où elle a remis un mémoire à l'intention du gouvernement « *sur les mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêts méditerranéennes* ». Outre ce « mémoire », le P.C.F. est l'auteur d'une proposition de loi et d'une demande de création de commission d'enquête parlementaire sur les causes des incendies.

Les propositions, que les parlementaires communistes ont commenté mardi 31 au cours d'une conférence de presse, sont les *suivantes* : augmentation des moyens de lutte contre l'incendie et, notamment, du nombre des « Canadairs » ; meilleure coordination de ces moyens, par l'association, en particulier, des collectivités locales ; indemnisation « correcte » des communes et des particuliers ; renforcement des mesures de prévention. Le P.C.F. réclame aussi un reboisement « *rationnel et de grande envergure* » et une meilleure éducation du public notamment.

L'Union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) déclare que « *le mistral a bon dos* » et qu' « *une fois de plus* » les incendies ont mis en évidence les « *carences* » des pouvoirs publics. La F.G.A. réclame notamment un plan interrégional pour l'aménagement de la forêt méditerranéenne.

(1) *N.D.L.R.* — Cette loi favorise la mise en exploitation des terres en friche.

JUSTICE

OBJECTION DE CONSCIENCE : LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION JURIDICTIONNELLE

Le Conseil d'Etat vient d'annuler, par un arrêt rendu le 27 juillet dernier, une décision de la commission juridictionnelle chargée d'examiner les demandes de « statut » d'objecteurs de conscience.

Cette commission avait refusé, le 15 janvier dernier, la demande de M. Jean-Marc Dollet selon le motif que « *l'intéressé n'apportait pas les justifications d'ordre philosophique ou religieux exigées par la loi* ». En réalité, M. Dollet avait fait une demande en des termes identiques à ceux de centaines d'autres objecteurs. Mais alors que cinq cents de ces demandes environ étaient acceptées, deux cents autres étaient rejetées.

Le Conseil d'Etat, qui a déjà cassé par deux fois les décisions de la commission juridictionnelle, a estimé que celle-ci n'avait pas suffisamment motivé son refus d'accepter des demandes rigoureusement semblables. Il estime que la commission aurait dû rechercher, « *notamment par une invitation à comparaître devant elle, si le mémoire envoyé par M. Dollet exprimait des convictions personnelles d'ordre philosophique ou religieux* ».

ÉDUCATION

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU PROFESSORAT D'ÉDUCATION PHYSIQUE SONT RÉDUITES

Le *Bulletin officiel* de l'éducation vient de publier les nouvelles modalités de recrutement des professeurs d'éducation physique. Désormais, les candidats au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) ne pourront se présenter plus de trois fois au concours — alors qu'un candidat au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement au second degré) peut se présenter *indéfiniment*.

D'autre part, les candidats reçus au concours seront désormais nommés professeurs stagiaires et titularisés au terme d'un an de stage, comme dans le reste de la fonction publique. Les professeurs d'E.P.S. échapperont donc au statut dérogatoire qui permet à leurs collègues certifiés ou agrégés d'être titularisés tout de suite. Ceux dont le stage n'aura pas « *donné satisfaction* » pourront accomplir une deuxième année de stage, mais pas plus.

Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) dénonce ce qu'il appelle un « *durcissement* » des conditions de recrutement, « *au moment où le chômage sévit plus que jamais dans la profession* ».

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure, section lettres (par ordre de mérite) :**

Mmes et MM. Halperin, Christian Fournier, Bardet, Lavigne, Hannezo, Fassin, Brunet, Viegnes, Barbier, Carraud, Bortolussi, Sarale, Fabrice Hugot, Boulard, Fournier, Rabate, Parlos, Lemoyne de Forges, Schosmann, Saint Olive, Genard, Costa de Beauregard, Dayez, Boulhol, Landes, Frank Renauld, Debailly, Carraud, Thimonier, Uda, Laude, Meunier, D'Hinnin, Salamito, Nicod, Mura, Philippe Benoît, Ramond, Gruneissen, Cocquebert, Berset de Vaufleury, Bernold, Le Morvan, Albertini, Ducros, Fabreguet, Roulleaux Dugage, Marianelli, Naudet, Morello, Curchod, Jansem, Rabate, Bougard, Giraud, Kayser, Seve, Mangeot, Arnould, Schnabele, Bouchet, Franche, Brasart, Mathieu Arnoux, Toulouse, Kersaudy, Davy, Soyez, Sutra, Baillaud, Paul François, Etienne Wolff, de Castelbajac, Verger, Amiel, Charansonnet, Mounier, Minéo, Bernard Klein, Cinquin, Christophe Mercier, Carpent, Levrier, Viart, Poingt, Morlighem, Demeusy, Cochery, Borot, Bentaberry, Lafond, Aureau, Hartmann, Trougnou, Christian Michel, Alain Musset, Chotard, Milhères, Baudelle, Richter, Thierry Boucher, Maucolin, Vercellino, Ferrier, Ferrandery, Bernard Mathieu, Larroux, Chaumet, Denis Lamour, Frebault, Vialas.

MÉDECINE

En Allemagne fédérale

L'INTERDICTION DE VENTE DU CLOFIBRATE EST LEVÉE

L'Office fédéral de la santé de la République fédérale d'Allemagne a levé mardi 31 juillet l'interdiction de vente qui frappait depuis le 15 janvier 1979, le clofibrate. Cette substance est destinée à diminuer le taux de lipides dans le sang. Il est toutefois précisé que le clofibrate sera dorénavant réservé aux cas particulièrement graves, notamment lorsqu'un régime ou un changement du train de vie ne permet plus de réduire le taux de cholestérol ou de triglycérides.

A la suite d'une enquête demandée par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), l'Office fédéral de la santé avait interdit la vente de tous les médicaments contenant du clofibrate. L'enquête montrait en effet que la consommation de ce produit entraînait des effets secondaires nocifs, notamment sur le tube digestif, le foie et la vésicule biliaire (*le Monde* du 10 janvier 1979).

● *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a fait, mardi soir 31 juillet, deux visites « surprises » dans deux hôpitaux parisiens. Le ministre s'est tout d'abord rendu à l'hôpital Necker, où il a notamment visité les services de chirurgie infantile d'urgence et de réanimation. Il s'est également rendu au SAMU. M. Barrot est ensuite allé à l'hôpital Lariboisière, dont il a visité plusieurs secteurs, en particulier les services de neuro-chirurgie et de cardiologie. Le ministre de la santé a l'intention de poursuivre cette politique de visites inopinées dans les hôpitaux.

EN BREF...

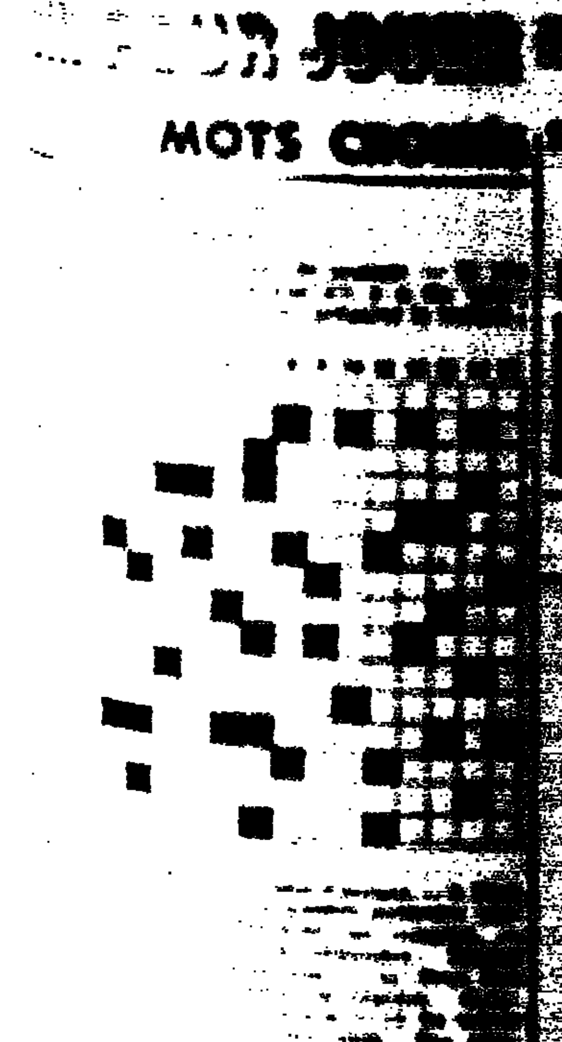
● *Accident d'avion en Ecosse : dix-sept morts.* — Dix-sept personnes ont trouvé la mort, le mardi soir 31 juillet, dans un accident d'avion survenu près de Lerwick, dans les îles Shetland, situées au nord de l'Ecosse. L'avion — un Hawker Siddeley 748 affrété par la compagnie pétrolière Shell — qui avait à son bord quarante-sept personnes, transportait des employés des installations pétrolières des Shetland, il s'est abîmé dans la mer, quelques secondes après avoir décollé pour Aberdeen, de l'aéroport de Lerwick. — (*A.F.P.*)

● *Le monument aux morts des maquis de l'Ain*, situé au Val-d'Enfer, a été profané dans la nuit de lundi 30 à mardi 31 juillet. Des inscriptions néo-nazies et antisémites ont été peintes en rouge sur le monument. M. Jean-Pierre Ries, maire de Cerdon, commune dont dépend le Val-d'Enfer, a porté plainte mardi soir.

● *Courses truquées : deux jockeys inculpés à Marseille.* — Deux jockeys, qui avaient participé le 6 juillet 1977, au prix du Pharo, une épreuve de galop disputée sur un hippodrome marseillais, MM. Jony Leclet et Georges Chaix, ont été inculpés, mardi 31 juillet, pour infraction à la loi sur les courses et les jeux.

● *Sabotage en Haute-Corse.* — Le système de freinage de la voiture de M. Gérard Guilloux, procureur général de la Haute-Corse, a été saboté la semaine dernière, apprend-on mardi 31 juillet de source autorisée à Bastia. Le sabotage a pu être décelé à temps par le chauffeur du magistrat.

● *Aux Etats-Unis*, vingt personnes au moins sont mortes et de nombreuses autres ont été blessées lors d'un incendie, dans la nuit du 31 juillet, dans un motel à Cambridge, dans l'Ohio. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues. — (*A.F.P.*)



Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LES DÉPARTS D'AOUT

ROUTES SANS FRONTIÈRES

Les départs en vacances et les retours ont pu être, cette année, étalés sur plusieurs jours. On prévoit néanmoins ce mercredi 1er août une circulation importante, car se presseront les automobilistes français, mais aussi les automobilistes étrangers, de 20 % plus nombreux que l'an dernier.

Durant les grandes migrations estivales, on enregistre jusqu'à 40 % de véhicules étrangers sur certains grands axes comme l'autoroute du Sud. C'est en 1978 que la direction des routes a pris conscience de l'importance de ce phénomène, puisque, la date des congés scolaires d'Allemagne fédérale ayant été fixée au 1er juillet, les automobilistes d'outre-Rhin étaient alors venus s'ajouter au flot des véhicules français.

Cette année, les responsables français ont organisé, dès le mois de mars, une rencontre avec les responsables de la circulation des pays européens pour essayer d'organiser la circulation de l'été. Au cours de cette réunion, chacun a fait le point de ses propres difficultés : les touristes, qui viennent surtout des pays d'Europe du Nord, affluent en Italie et en Espagne, en passant par la France. *« La situation de la France est particulière »*, souligne M. Philippe Léger, adjoint au directeur des routes. *« Nous devons, en effet, répondre aux besoins de déplacement des Français, qui se rendent en vacances en France ou à l'étranger, mais nous sommes aussi un pays d'accueil, de transit pour les touristes étrangers. Si notre réseau autoroutier est moins dense que celui de nos voisins, nous possédons un réseau secondaire serré, qui nous permet de multiplier les itinéraires bis et de délestage. »*

Trois cent mille cartes routières ont ainsi été envoyées dans les pays voisins, la télévision belge a diffusé les conseils de Bison futé, la direction des routes a publié un dépliant en plusieurs langues qui devrait permettre aux étrangers de comprendre la signification des divers panneaux routiers mis en place pour les grands départs. Des contacts enfin ont été établis avec les automobile-clubs des pays européens qui ont joué en cette affaire un rôle appréciable de relais d'information pour les vacanciers.

Pour 1980, les responsables de la circulation vont poursuivre leurs efforts : décalage des congés, multiplication des informations, prise en compte des grands chantiers, recrutement de personnel parlant une langue étrangère pour les points d'information.

La multiplication des caravanes, notamment étrangères, sur les routes déjà encombrées des vacances, commence à soulever des difficultés particulières. Les experts de la Conférence européenne des ministres des transports (C.E.M.T.) ont eu, ces dernières années, à examiner ce phénomène qui entraîne des « réactions diverses » de la part des automobilistes et des responsables de la circulation. Ce trafic des caravanes est un trafic de pointe et vient s'ajouter, en le ralentissant, au trafic normal. Les conducteurs de caravane ne sont pas toujours aussi expérimentés qu'il conviendrait. Enfin, la caravane est une sorte d'hôtel roulant qui fait concurrence aux hôtels des pays qu'elle traverse. Certains pays touristiques ont même pensé un moment à taxer spécialement les caravaniers qui se présentaient à leurs frontières. Affaire à suivre.

ENVIRONNEMENT

CORRESPONDANCE

Les décisions d'urbanisme ne peuvent être laissées à la seule discrétion des communes

Après la publication dans « le Monde » du 18 juillet de l'information suivant laquelle, pour protéger le site, le ministre de l'environnement et du cadre de vie avait publié d'autorité le plan d'occupation des sols (POS) de Bormes-les-Mimosas, dans le Var, M. Hyacinthe Lena, assistant à l'université de Paris-Dauphine, nous a adressé la lettre suivante :

Ce n'est pas la première fois que le ministre use de cette possibilité — en agissant au lieu et place du préfet — que les textes lui reconnaissent.

C'est, en effet, de la même manière qu'avait été rendu public, le 5 août 1977, le POS du groupement d'urbanisme d'Angers. Là aussi, il y avait eu un conflit entre l'administration et certains élus à propos de la localisation de la future « rocade sud » de l'agglomération angevine. Finalement l'Equipement avait imposé dans le POS le classement des terrains nécessaires en zone N.C. (naturelle, donc inconstructible). Ces terrains étaient situés sur le territoire de la commune de Bouchemaine, qui se pourvut devant le Conseil d'Etat.

Les élus de Bormes-les-Mimosas pourraient réagir de la même manière. Mais il faut savoir que le Conseil d'Etat n'exerce qu'un contrôle souple — d'aucuns diront limité — sur le contenu des POS. Il a ainsi rejeté le recours de la commune de Bouchemaine, en considérant que le classement en zone N.C. n'était pas entaché d'*« erreur manifeste d'appréciation »* (décision du 23 mars 1979).

Ainsi se trouve posé le problème du « pouvoir » en matière de décision d'urbanisme.

A cet égard, la consultation des maires réalisée dans le cadre de la préparation du projet de loi partant développement des responsabilités des collectivités locales a révélé que les élus souhaiteraient que l'élaboration conjointe (administration-élus) des POS soit abandonnée et qu'ils en deviennent seuls responsables.

Pourtant il serait dangereux de céder dans ce domaine à la mode de la décentralisation : des préoccupations comme la protection du littoral ou la préservation des espaces naturels ne peuvent être confiées aux seules instances locales. Et il apparaît que les atteintes les plus graves en ces matières (marinas, « murs de béton »...) ont toujours été réalisées avec l'approbation de celles-ci.

Par conséquent, l'intérêt général commande en matière d'urbanisme que le désengagement de l'Etat ne dépasse pas certaines limites.

TOURISME

LES RECETTES DU VOYAGE CONTINUENT A PROGRESSER

Les recettes touristiques des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. ont fortement progressé en 1978, dépassant le chiffre de 50 milliards de dollars (210 millions de francs environ). Elles étaient l'année dernière d'environ 40 milliards de dollars, mais, compte tenu des variations des cours du dollar, elles n'ont réellement progressé que de 6 %, précise l'organisation. L'accroissement des recettes a été le plus important au Portugal (48 %) et en Grèce (20 %) ; il a varié entre 11 et 18 % en Suède, en Finlande, en France, en Italie et en Islande.

Durant les premiers mois de 1979, le nombre de touristes a beaucoup augmenté : de 24 % au Portugal, de 22 % en Islande, de 18 % en Turquie. Pour cette même période, les recettes touristiques se sont accrues nettement en Italie, en Islande et en Espagne, tandis que c'est au Japon (+ 79 %), en Espagne (+ 50 %) et en Nouvelle-Zélande (+ 49 %) que les dépenses ont progressé le plus vite.

L'O.C.D.E. note enfin que les départs des citoyens américains vers l'Europe ont augmenté de 4 % durant le premier semestre 1979 par rapport à la même période de 1978.

TRANSPORTS

LES HAUSSES DES TARIFS AÉRIENS : + 10 % SUR L'EUROPE

Après la décision de l'Association du transport aérien international (IATA) d'augmenter de 9 % à 15 % les tarifs à compter du 1er septembre prochain, Air France vient de mettre au point sa nouvelle grille tarifaire qu'elle va soumettre à l'approbation du gouvernement.

Les augmentations tarifaires exprimées en francs français au départ de la France et sur les lignes internationales varient d'un secteur géographique à l'autre : Europe + 10 % ; Amérique du Sud et centrale + 11 % (Mexique + 12 %) ; Etats-Unis entre + 11 % et 13 % selon les destinations ; Canada + 13 % ; Afrique de l'Ouest + 12 % ; Afrique de l'Est + 13 % ; Sud-Est asiatique + 15 % (Inde + 12 % ; Japon + 9 %) ; Israël + 12 % ; Etats du Golfe + 9 %.

Ces augmentations seront identiques en pourcentage pour tous les tarifs. Les passagers, qui auront acheté leur billet avant le 1er août pour un voyage à partir du 1er septembre ne subiront aucune surcharge ; ceux qui partiront avant le 1er septembre, et qui reviendront après cette date, payeront leur aller et retour à l'ancien tarif.

18 MILLIONS DE FRANCS DE VOLS A BORD DES AVIONS DE LA COMPAGNIE NATIONALE

Le coût des vols commis à bord des avions d'Air France, précisé dans *le Monde* du 1er août, a été malencontreusement exprimé en francs alors qu'il s'agissait d'anciens francs. La compagnie a ainsi perdu, en 1978, 18 millions de francs dont 11,50 millions par suite de la disparition des couvertures.

● *Concorde et la Malaisie.* — Le gouvernement de la Malaisie a prorogé de six mois la période d'essai de Concorde au-dessus de l'espace aérien malaisien. Le ministre des transports a indiqué à la presse que les autorités continueraient à étudier les effets des vols du Concorde au cours de cette période. — *(A.F.P.)*

AIR FRANCE ET AIR INTER CRÉERONT UNE FILIALE COMMUNE POUR EXPLOITER LES LIGNES DE LA CORSE.

Air France continuera d'exploiter les vols entre la Corse, Ajaccio et Bastia d'une part, Nice et Marseille de l'autre. Pour réduire le coût de ces liaisons, la campagnie nationale avait proposé des *« aménagements qui n'ont pas été retenus »*, précise, dans un télégramme aux élus insulaires, M. Joël Le Theule, ministre des transports. Les engagements des pouvoirs publics sur la baisse des tarifs pendant la saison d'hiver et sur les conditions de fréquence et de capacité seront *« bien entendu respectés »*, indique-t-il.

M. Le Theule précise dans son télégramme les décisions prises à ce sujet par le premier ministre : *« En 1979-1980, maintien des liaisons actuelles ; la baisse des tarifs pendant la saison d'hiver sera évidemment appliqués ; à partir de 1981, la desserte bord à bord sera confiée à une filiale commune d'Air France et d'Air Inter ; le budget national apportera son concours à l'équilibre d'exploitation. »*

« Dans les meilleurs délais, note le ministre des transports, *je saisirai et même temps les élus régionaux des modalités d'application de ce dipositif et des premières orientations dégagées par l'étude en cours de la desserte aérienne à l'horizon 1985. »* •

Faute de disposer d'appareils de faible capacité et dans la perspective du remplacement des Caravelle, Air France aurait souhaité sous-traiter à une compagnie régionale la desserte aérienne de bord à bord entre la Corse et le continent, pour laquelle l'Etat lui versait une subvention d'environ 5 millions de francs. Le gouvernement a finalement décidé de maintenir le *statu quo* jusqu'en 1981, date à laquelle une filiale commune d'Air France et d'Air Inter sera créée pour exploiter ces liaisons, à l'image de ce qui existe pour la desserte maritime, confiée à la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.M.C.M.), filiale de la Compagnie générale maritime (C.G.M.).

AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 451

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à celui qui vient de pousser. — II. N'a pas une grande portée. — III. Ne marche que s'il y a du vent ; Emplacements pour les sommes. — IV. Utile pour préparer le terrain ; Ville de Finlande. — V. Qui ne peut pas être blanchie ; Symbole pour un métal rouge. — VI. Souvent sous la ligne ; Utile pour faire des coupes ; Article ; Se transforme souvent en coqueluche. — VII. Bout de bois ; Mot savant pour des fraises ; Des gouffres dans le Quercy. — VIII. Aime les fruits ; Peut se glisser dès qu'on ne fait plus attention ; Abréviation pour un prince. — IX. Est parfois attribuée au sort ; Participe qui évoque des éclats ; Sait tout faire de ses doigts. — X. Peut devenir très méchant quand il est gris ; Peut se tortiller quand elle a bien poussé. — XI. Marquer la mesure ; Peut être donnée par celui qui a des oignons. — XII. Peuvent former un carré ; Borde le Sahara. — XIII. Peut fournir le même travail qu'un chinois ; Mis en marche ; Crochet. — XIV. Qui n'a rien passé ; Peut caractériser celui qui reste assis. — XV. Récipients souvent réservés pour les noirs ; Peut être un morceau de bois ; Petite longueur pour un gagnant.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II								■		■		■		■	
III							■								
IV				■	■		■							■	
V												■	■		
VI		■			■			■			■				
VII			■						■						■
VIII						■							■		
IX							■		■			■			
X				■										■	
XI										■					
XII		■	■			■	■						■		■
XIII								■			■				
XIV			■											■	
XV							■				■				

VERTICALEMENT

1. Adverbe qui implique que le principal est ailleurs. — 2. Sacrée pour Poincaré ; Pourra faire un beau gendarme ; Supprima. — 3. Mettre à l'eau ; Sa présence est une garantie d'authenticité. — 4. Ne se laisse pas plaquer ; Ce qu'il y a de plus lourd quand on parle de l'air ; Qui semblent donc cousus d'or. — 5. Cap en Espagne ; Est souvent un symptôme de grippe. — 6. Est beaucoup plus condamnable quand elle est raffinée ; Ne se conduisit pas toujours en homme ; Possessif. — 7. Pour faire l'appel ; Remonte aux rameaux ; Point de départ ; Pronom. — 8. Mot de charretier ; Pas unis ; Mot d'enfant. — 9. Plaît à ceux qui aiment entendre ronfler ; Préparer un complot. — 10. Viendra rejoindre ; Réalise des aspirations. — 11. Peut être rangée avec les cruches ; Courroie pour un écu. — 12. Sa valeur se juge à son titre ; Pas aléatoire ; Font l'appel. — 13. Chercha à pincer ; Pronom ; Mot qui peut évoquer la terre ; Abréviation pour la patronne. — 14. Boîte aux lettres ; Coupé court. — 15. Nom qu'on donne à un homme capable d'empoisonner les gens ; Mis au courant ; Il y a un froid dès qu'il s'en va.

Solution du problème n° 2 450

Horizontalement

I. Parapluie. — II. Ovations. — III. Uriel ; Ils. — IV. Pé ; Montée. — V. Apnée. — VI. No ; Fe. — VII. Niera ; Gis. — VIII. Incendies. — IX. Etole ; Cri. — X. Salto. — XI. Emet ; Caen.

Verticalement

1. Pouponnière. — 2. Avre ; Oint. — 3. Rai ; Ecole ; 4. Atemporel. — 5. Pilon ; Anes. — 6. Lô ; Net ; AC. — 7. Unité ; Gicla. — 8. Isle ; Fierté. — 9. Sécession.

GUY BROUTY.

Solution du problème n° 9

Cinq voyelles en quête de mots

Voici un mot pour chacune des combinaisons de voyelles (*le Monde* du 1er août) :

EAOUI : évanoui
EOIUA : reconstituant
EOUIA : émoustillant
EUAIO : éducation
IEOUA : intercommunal
IOUAE : intouchable
OEIAU : proverbiaux
OIUAE : contribuable
OUAIE : populaire
OUEAI : souverain
UAIOE : ultraviolet
UEAIO : ulcération
UIOAE : guillochage
UOAIE : pulmonaire
UOEIA : duodécimal
UOIAE : sudoripare

PIERRE BERLOQUIN.

Visites, conférences

JEUDI 2 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., devant l'église Saint-Paul - Saint-Louis, Mme Allaz : « Le quartier Saint-Paul ».

14 h. 30, métro Temple, Mme Allaz : « Le quartier du Temple ».

15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., métro Botzaris, Mme Legregeois : « Les Buttes-Chaumont » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., Grand Palais, place Clemenceau : « Dix ans de peinture de Paul Rebeyrolle » (L'art pour tous).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er août 1979 :

UN DECRET

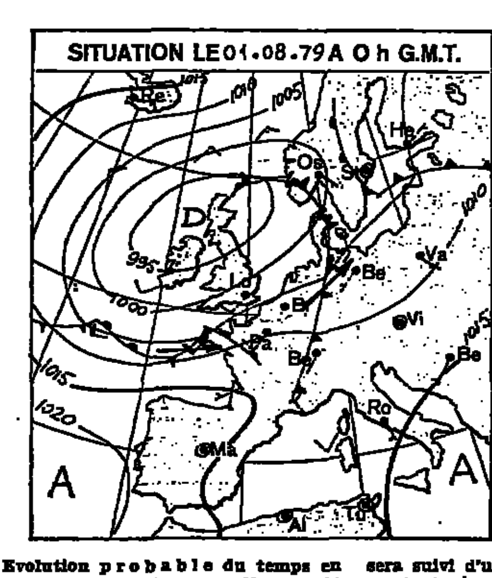
● Portant constitution du domaine de la commune de Bora-Bora (Polynésie française).

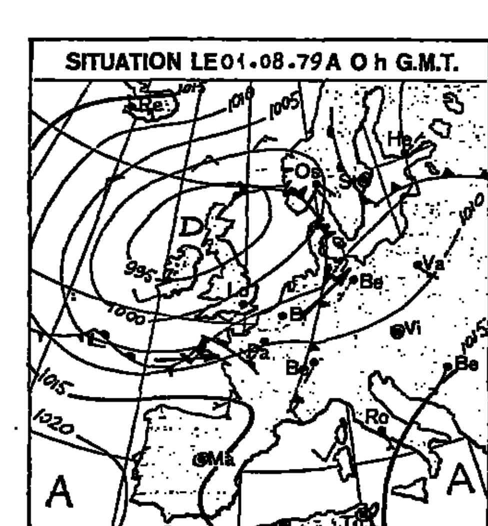
DES ARRETES

● Fixant le taux d'intérêt des obligations cautionnées ;

● Fixant le prix d'émission des emprunts « Villes de France 10 % et 10,80 % octobre 1979 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er août à 0 heure et le jeudi 2 août à 24 heures :

Les perturbations océaniques continueront à déferler rapidement sur la majeure partie de l'Europe occidentale. La France sera sous l'influence d'un courant maritime, rapide et fréquemment pluvieux sur la moitié Nord, où il sera progressivement remplacé par un courant plus frais et instable. Les perturbations pénétreront sur la moitié Sud en prenant un caractère orageux, mais elles se fragmenteront et épargneront probablement les régions méditerranéennes.

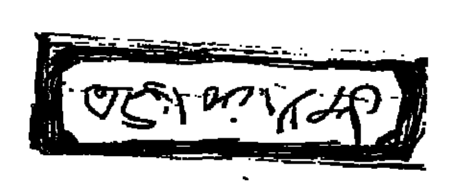
Jeudi 2 août, sur la moitié nord de notre pays, le temps généralement couvert et fréquemment pluvieux sera suivi d'une temps plus variable — avec des averses parfois assez fortes, — qui gagnera le matin nos régions du Nord-Ouest et l'après-midi le val de Loire, le Bassin parisien et le Nord. Quelques éclaircies apparaîtront ; elles deviendront plus belles le soir sur la Bretagne et la Vendée. Les vents seront souvent assez forts dans l'intérieur et forts sur les côtes, de secteur sud-ouest puis nord-ouest dominant. Les températures baisseront encore un peu.

Sur la moitié Sud, le temps sera souvent nuageux de l'Aquitaine aux Pyrénées occidentales, au Massif Central et au nord des Alpes, avec quelques pluies et averses, qui pourront être orageuses l'après-midi en montagne. Sur le pourtour méditerranéen, les éclaircies prédomineront. Les vents modérés, de secteur ouest dominant, deviendront temporairement assez forts sur les côtes. Les températures changeront peu.

Mercredi 1er août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,4 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 31 juillet au 1er août) : Ajaccio, 38 et 22 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 32 et 14 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 20 et 14 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 14 ; Dijon, 37 et 15 ; Grenoble, 28 et 20 ; Lille, 19 et 14 ; Lyon, 29 et 16 ; Marseille, 32 et 23 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 23 et 15 Nice, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 19 et 14 ; Pau, 24 et 17 ; Perpignan, 30 et 22 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 27 et 16 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 28 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 28 et 18 degrés ; Alger, 33 et 18 ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 29 et 20 ; Barcelone, 29 et 21 ; Berlin, 25 et 18 ; Bonn, 24 et 13 ; Brindisi, 32 et 20 ; Bruxelles, 22 et 14 ; Le Caire, 32 (max.) ; îles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 20 et 14 ; Djerba, 38 et 23 ; Genève, 27 et 15 ; Istanbul, 23 et 18 ; Jérusalem, 30 et 16 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 33 et 18 ; Milan, 30 et 20 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 23 et 9 ; Naples, 32 et 20 ; New-York, 32 et 23 ; Nicosie, 27 (max.) ; Palerme, 30 et 27 ; Palma-de-Majorque, 33 et 21 ; Rome, 31 et 26 ; Rhodes, 28 et 24 ; Stockholm, 19 et 15 ; Téhéran (non parvenues) ; Tirana, 33 et 16 ; Tunis, 38 (max.) ; Valence, 34 et 21 ; Zagreb, 34 et 17.



Le Monde

économie

SOCIAL

Une mise au point de M. Barrot : le déficit n'est pas un tour de passe-passe

Nous avons reçu de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, la lettre que voici :

Le Monde du 27 juillet dernier a publié, sous le titre « Taillables et corvéables », un point de vue de M. Pierre Uri sur la situation de la Sécuritt sociale qui appelle de ma part les quelques observations suivantes :

1) Le chiffre de 24 milliards ne résulte pas d'un « tour de passe-passe » : il constitue bel et bien le déficit cumulé depuis 1978 de la branche maladie du régime général (déficit 1978 : 5,5 milliards ; déficit 1979 : 7 milliards ; déficit 1980 : 11,5 milliards). C'est bien ce déficit de la branche maladie qu'il faut combler pour faire ensuite fonctionner la Sécurité sociale sur des bases assainies, car la branche vieillesse et la branche famille du régime général sont globalement en équilibre ;

2) Il est fallacieux de laisser croire qu'il suffit, pour résoudre le problème, de libérer le régime général des salariés des charges qu'il supporterait indûment au bénéfice de certains régimes de non-salariés (agriculteurs, commerçants et artisans) :

— D'abord parce que la branche maladie ne supporte que de faibles charges de ce type : en 1978, seulement 68 millions de francs ont été versés à ce titre au régime des commerçants et artisans) :

— lequel se trouve au demeurant en équilibre depuis le 1er janvier 1979 sans aucun concours extérieur — et 1 378 millions de francs (remboursés d'ailleurs par l'État) à celui des exploitants agricoles ;

— Ensuite, parce que la suppression de ces transferts serait impuissante à résoudre, à échéance de deux ou trois ans, le problème numéro un de la Sécurité sociale : dans tous les régimes, les recettes des cotisations croissent à peu près comme la PIB (12 % à 14 % par an), alors que les dépenses d'assurance-maladie croissent au taux de 20 % par an.

Dans cinq ans, si de telles tendances se perpétuaient, le régime général, qui couvre à lui seul 75 % des bénéficiaires, aurait à faire face à un *déficit annuel* qui ne serait plus de 10 milliards de francs mais de *60 à 80 milliards ;*

3) Dans ces conditions, l'idée de contenir le rythme de progression des dépenses de soins, quelque extraordinaire qu'elle paraisse à Pierre Uri, s'impose avec force et clarté. Lorsqu'il s'agit de services rendus avec une aide très importante de la collectivité, il est normal que l'Etat fixe une limite à la progression des dépenses. En matière de santé, comme dans tout autre domaine, les besoins potentiels ne sont-ils pas toujours indéfiniment croissants lorsque les services offerts sont gratuits ? ;

4) Pierre Uri, enfin, se fait le défenseur des médecins, tout en prônant le système allemand de la médecine de caisse, et de la répercussion directe sur les gains du praticien d'un « excès » de ses prescriptions. Je ne sais pas ce que les médecins penseront de ces propos, mais j'y vois personnellement le risque d'une atteinte véritable à la liberté de prescription, que le gouvernement a justement voulu éviter.

Et il a voulu le faire en s'adressant, c'est vrai, à la responsabilité de l'ensemble des médecins, en les associant tous à la maîtrise du rythme annuel de progression de leurs prescriptions d'analyses, de cures, de médicaments. Est-ce impossible ? Je suis, pour ma part, persuadé que nous parviendrons à un accord ;

5) Mais il ne faut pas que les médecins scrupuleux paient pour les autres. C'est un point sur lequel je rejoindrai Pierre Uri. Certes, le système conventionné actuel ne nous donne pas — Jean Farge et moi-même l'avons regretté — les moyens réglementaires de faire participer tous les médecins à la contribution exceptionnelle qui leur est demandée.

Mais, à l'avenir, dans le fonctionnement permanent du nouveau système, il est hors de question que les médecins conventionnés voient leurs honoraires réduits en raison d'un dérapage des prescriptions et des actes des praticiens non conventionnés ou autorisés à dépassement.

J'invite les organisations de médecins à réfléchir à ces problèmes et à faire toutes propositions utiles en matière de formation initiale ou permanente des médecins, d'information des consultants, de contenu de la responsabilité du médecin, etc. Je sais que toutes ces questions sont bien difficiles, mais je ne connais aucun problème qui résiste à une concertation franche et sincère des intéressés. Ce n'est pas Pierre Uri qui me contredira sur ce point.

● *La C.F.D.T. de Longwy* va proposer l'organisation d'une opération « coup de poing » jeudi après-midi 2 août, ainsi que l'occupation des hauts fourneaux de la Chiers à partir du vendredi 3 août, indique un communiqué de la section du bassin. La population sera appelée *« à participer massivement à ces actions »*.

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES : JUSQU'AU 20 AOUT POUR LE DÉPOT DES LISTES DE SALARIÉS

Le délai pour le dépôt des listes nominatives de salariés, en vue des élections prud'homales du 12 décembre, est repoussé du *31 juillet au 20 août, indique le* ministère du travail et de la participation. Un décret, à paraître au *Journal officiel*, confirmera prochainement cette décision.

Le C.N.P.F. et la C.G.T., chacun de leur côté, avaient récemment réclamé que la date limite soit reportée au 30 septembre, date qui paraît en effet plus logique, en raison des nombreuses fermetures d'entreprises ce mois-ci, que celle du 20 août.

AGRICULTURE

Cinq conseillers bénévoles pour « manger britannique »

De notre correspondant

Londres. — Le marketing arrive au secours de l'agriculture britannique, l'une des plus productives du monde, mais en retard sur les méthodes de commercialisation de ses partenaires européens.

Le ministre de tutelle, M. Peter Walker, a nommé lundi un groupe de travail de cinq personnes : un fermier, la directrice d'une agence de publicité, un cadre d'une firme laitière, un spécialiste du marketing et le directeur d'une chaîne d'épiceries. Ensemble, elles devront chercher les moyens de redonner à la production agricole britannique l'avantage sur le marché intérieur et de lui assurer des débouchés étrangers.

Avec moins de 4 % de la population active, l'agriculture britannique *produit plus de la moitié* de la consommation alimentaire nationale. Un rendement que peuvent lui envier les autres pays de la C.E.E. Pourtant, la Grande-Bretagne importe massivement dans certains secteurs où elle produit assez pour s'auto-approvisionner. Ainsi, elle a acheté à l'étranger, l'an dernier, pour *500 millions de livres sterling* (4,8 milliards de francs) de produits laitiers ; ainsi le Danemark a conquis au fil des années 60 % du marché du bacon. L'absence fréquente d'études de marché, l'aspect rébarbatif du conditionnement, des méthodes de promotion surannées sont souvent responsables de cet état de choses.

Les cinq personnes désignées par M. Walker pourront consulter qui elles voudront, comme elles voudront, mais surtout pas, a-t-il déclaré, perdre leur temps en discussions stériles avec les organisations professionnelles. Le ministre a présenté leur nomination comme un exemple d'un nouveau dynamisme *tory*, en comparant la liberté de leur démarche avec la lourdeur et le formalisme des commissions officielles qui s'étaient multipliées sous les travaillistes. Il a indiqué, enfin, précision utile en ces temps d'économies publiques tous azimuts, que ces cinq conseillers ne seraient pas rétribués. — *(Intérim.)*

● *M. Pierre Joxe (P.S.) demande dans une question écrite à M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture*, quelles démarches pressantes il compte entreprendre auprès de ses amis politiques afin d'éviter l'élection à la présidence de la commission agricole de l'Assemblée européenne d'un conservateur britannique *« adversaire de toute politique agricole commune »*.

Le bruit court en effet, dans les couloirs de l'Assemblée européenne, écrit M. Pierre Joxe, que pour assurer la difficile élection de Mme Veil à Strasbourg, promesse aurait été faite aux conservateurs britanniques d'obtenir les voix de l'U.D.F. et du R.P.R. pour assurer l'élection de l'un des leurs. M. Joxe estime qu'il s'agirait là d'une *« véritable provocation pour les paysans français »* et d'une *« capitulation politique majeure »*.

Le 22 juillet dernier, M. Chirac s'était lui aussi élevé contre le principe de l'élection d'un parlementaire britannique à la tête de la commission agricole du Parlement, accusant les giscardiens de *« mauvaise action »* contre la politique agricole commune.

A GARGES-LÈS-GONESSE

Statu quo dans l'affaire du foyer de la Sonacotra

Plus d'un mois après l'expulsion de quelque deux cent trente immigrés du foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), la *société gestionnaire a proposé* une solution qui permettrait, selon elle, la réintégration des résidents après la réalisation d'un certain nombre de travaux de réfection et d'amélioration du confort dans cet établissement. C'est du moins ce que laisse entendre une lettre adressée, vendredi 27 juillet, par la direction des foyers Sonacotra à M. Henri Cukjerman, maire de Garge-lès-Gonesse.

Cette lettre vient confirmer les termes de la réunion qui s'était tenue le même jour entre la Sonacotra et la municipalité, trois jours après l'entrevue des élus communistes d'Ile-de-France avec M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État aux travailleurs immigrés. Après avoir rappelé qu'elle avait ouvert aux résidents des possibilités de relogement dans d'autres foyers *« à condition qu'ils aient préalablement signé l'accord sur les arriérés et le contrat de résidence »*, la Sonacotra a fait savoir que la réintégration à Garges-lès-Gonesse des travailleurs immigrés ayant ainsi régularisé leur situation serait assurée dès la réouverture du foyer. Il semble toutefois que la direction ait l'intention d'étudier, au préalable, le cas de chacun des résidents, *ce que ne peut accepter* la municipalité de Garges-lès-Gonesse, qui a toujours réclamé une solution globale, par foyer, du problème des résidents. Tard dans la soirée du lundi 30 juillet, le conseil municipal a rédigé une réponse réaffirmant son objectif, à savoir : la réintégration des résidents et, simultanément, l'ouverture des négociations.

Evoquant sa rencontre avec le comité de soutien aux résidents, qui réclame la réquisition du foyer par la municipalité, M. Cukjerman a déclaré : *« Cette réquisition n'est pas utile, car elle serait inefficace et illusoire. En effet, la décision pourrait être cassée par arrêté préfectoral. La réintégration ne pourra pas s'effectuer de cette manière, mais par un accord entre la direction de la Sonacotra et les résidents. »*

A Garges-lès-Gonesse, devant le foyer toujours gardé par des vigiles, plusieurs dizaines de travailleurs immigrés s'apprêtaient, mardi soir, à passer leur quarantième nuit à la belle étoile. — J. M.

Après un accident mortel

LES SYNDICATS METTENT EN CAUSE LA DIRECTION D'UNE USINE ROUSSEL - UCLAF

Jeudi 26 juillet, vers 19 h 30, M. Emile Pradier, quarante-neuf ans, mécanicien des fluides à l'usine chimique Roussel-Uclaf de Romainville (Seine-Saint-Denis), a été trouvé mort dans un local de compteurs d'eau. La victime, chargée de relever les compteurs d'eau, était seule pour effectuer sa tâche, comme tous les « rondiers » de l'entreprise. Selon les premières constatations, une importante fuite de chloroforme et de formol s'était produite dans des cuves situées à proximité du local des compteurs. Les efforts des pompiers de l'entreprise et des médecins du SAMU pour réanimer M. Pradier sont restés vains.

Les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise ont organisé mardi 31 juillet une conférence de presse au cours de laquelle ils ont demandé que toute la lumière soit faite au sujet de cet accident mortel du travail *« imputabe*, affirment-ils, *à la direction de l'entreprise »*. Selon les syndicalistes, la direction n'a tenu aucun compte des observations des élus du comité d'hygiène et de sécurité et des délégués du personnel qui, à plusieurs reprises, ont signalé les fuites et exigé les réparations nécessaires. Les porte-parole des trois syndicats ont d'autre part fait état d'une liste importante de revendications touchant la sécurité, estimant que *« tous les systèmes de sécurité de l'entreprise sont à réviser, voire à remplacer »*. — K. L.

LES FEMMES DE COMMERÇANTS SONT DÉSORMAIS ÉLECTRICES ET ÉLIGIBLES AUX CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les conjoints, collaborateurs non salariés de commerçants, sont désormais électeurs et éligibles aux chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.) : tel est l'objet du décret paru au *Journal officiel* du 25 juillet et commenté le même jour, au cours d'une conférence de presse, par M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, et Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, qui ont précisé qu'il s'agissait là d'une « *première étape* » vers le statut de conjoint collaborateur, souhaité par les intéressés.

Les prochaines élections aux C.C.I. auront lieu le 19 novembre : il sera procédé au renouvellement de la moitié des quatre mille cent quarante-huit membres titulaires. Pour être électeur, le conjoint du commerçant ou du chef d'entreprise *doit faire l'objet* d'une mention au registre du commerce et des sociétés et être inscrit sur les listes électorales avant le 15 septembre. Pour être éligible, il doit être âgé d'au moins trente ans et fournir une déclaration signée du chef d'entreprise, certifiant qu'il collabore à l'activité de l'entreprise depuis au moins cinq ans. Dans le cas où les deux époux seraient élus aux C.C.I., seul sera proclamé celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix ou, en cas d'égalité, le plus âgé des deux.

Au groupe Néogravure

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS DU LIVRE C.G.T. DÉNONCE « LE MYTHE DES SOLUTIONS RÉGIONALES ».

Dans un communiqué publié à la suite de la réunion à Paris, lundi 30 juillet, des délégués C.G.T. du groupe Néogravure, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. dénonce *« le mythe des solutions régionales préconisées par Hachette qui n'aboutiraient en fait qu'à la fermeture à terme des usines de Lille et de Mulhouse. Dans l'immédiat*, ajoutent la F.F.T.L. et les délégués du groupe, *trois établissements parisiens (Photogravure Convention, Corbeil et G.I.E.-Néogravure) sont particulièrement menacés. Les travailleurs et leur organisation syndicale C.G.T. sont déterminés à sauvegarder leur groupe dans son ensemble »*.

La F.F.T.L.-C.G.T. prend ainsi position sur les récentes mesures de mise en règlement judiciaire de la Société de développement financier, holding du groupe, et de six de ses filiales, la septième, Imprimerie et édition Braun ayant repris son autonomie (*Le Monde* du 28 juillet 1979).

∴

● *Une délégation des employés de l'imprimerie Chaix*, de Saint-Ouen, en région parisienne, conduite par des responsables du Syndicat C.G.T. du Livre, s'est rendue, mardi 31 juillet, au ministère du commerce extérieur pour demander *« le rapatriement des travaux imprimés à l'étranger »*.

● *La direction de l'entreprise Brissonneau-Lotz Marine* a, le 31 juillet, informé les syndicats nantais C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie qu'elle les poursuivait en justice afin d'obtenir 1 997 000 F de dommages et intérêts pour *« grève illicite, occupation d'entreprise et dégradation de matériel »*, à la suite d'un conflit qui a eu lieu au début de l'année. Pour les syndicats nantais, cette initiative vise assurément à les *« frapper à la caisse »*. Ils rappellent que les organisations syndicales des chantiers navals Dubigeon-Normandie ont été condamnées, pour les mêmes motifs, à *1 400 000 F de dommages* et intérêts : ce jugement est actuellement suspendu en raison de l'appel interjeté par les syndicats.

ÉTRANGER

La Chambre des représentants approuve le plan de rationnement du président Carter

« L'Amérique est l'Arabie Saoudite du charbon », a affirmé, le 31 juillet à Louisville (Kentucky), le président Carter, qui a décidé d'aller directement exposer aux Américains ses solutions pour garantir l'indépendance énergétique des Etats-Unis. *« C'est une véritable folie pour les Etats-Unis de dépenser des milliards de dollars »*, a ajouté le président américain, *pour acheter du pétrole à l'étranger alors que nous avons sous nos pieds trois cents années de réserves de charbon qui n'attendent que d'être exploitées. Je ne permettrai pas aux Etats-Unis de tomber un peu plus chaque année sous le coup de la sombre et dangereuse dépendance de l'instable pétrole étranger. »*

Cette tentative du président Carter de mobiliser les Américains ne semble toujours pas convaincre ses concitoyens. 74 % des Américains, selon un dernier sondage, jugent que leur président ne possède pas les capacités nécessaires pour diriger le plus puissant pays du monde.

M. Carter a cependant un sujet de satisfaction : la Chambre des représentants paraît disposée à lui déléguer de larges pouvoirs pour décréter, si cela devient nécessaire, un rationnement des produits pétroliers. Elle est en effet revenue, le 30 juillet, sur un amendement qu'elle avait voté la semaine dernière et qui aurait soumis toute décision de rationnement au veto des deux Chambres. Les députés doivent cependant se prononcer encore une fois avant de transmettre le texte au Sénat. — *(A.F.P., Agefi.)*

Le département américain du Trésor étudie la possibilité d'apporter un soutien financier à Chrysler

Le gouvernement américain sera-t-il amené à accorder un soutien financier à Chrysler Corp. ? Dans un communiqué publié le 31 juillet, le département du Trésor a annoncé qu'une « étude exhaustive » de la situation de Chrysler sera effectuée aussi rapidement que possible, afin d'examiner cette possibilité. Le département du Trésor, précise le communiqué, « s'inquiète des pertes de la firme et de leurs conséquences éventuelles sur l'emploi et le reste de l'économie ».

Depuis plusieurs mois, les dirigeants du troisième constructeur d'automobiles américain demandent au gouvernement d'assouplir en leur faveur les normes concernant la consommation d'essence et la pollution des véhicules qui contraignent la firme à revoir complètement sa gamme de modèles et lui imposent des investissements massifs. Chrysler Corporation a demandé également des allégements fiscaux et desc rédits garantis par l'Etat.

La situation de la firme justifie largement ces inquiétudes. Depuis deux ans, elle s'est systématiquement dégagée de ses activités à l'étranger en cédant peu à peu la quasi-totalité de ses filiales et en ne conservant que des intérêts financiers (dans le capital P.S.A. Peugeot-Citroën, de Sigma, de Mitsubishi et de Chrysler do Brasil, notamment). Les sommes ainsi dégagées n'ont cependant pas permis au constructeur américain d'équilibrer ses comptes. Son endettement à court terme atteint 200 millions de dollars (environ 850 millions de francs). La mévente qui, depuis quelques mois, touche les voitures de grosse cylindrée aux Etats-Unis, a encore aggravé la situation. Ses ventes automobiles sur le marché américain ont chuté au second trimestre de 20,75 % et des ventes de camions de 57,5 % par rapport à l'an passé, et la firme a été contrainte, pour réduire ses stocks, de mettre au chômage partiel près de vingt mille ouvriers.

Résultat : Chrysler Corporation a enregistré au second trimestre des pertes *de 207 millions* de dollars (880 millions de francs environ), soit plus que les pertes de l'ensemble de l'année 1978 (204,6 millions de dollars). Au total, depuis dix-huit mois, Chrysler a perdu 466 millions de dollars (près de 2 milliards de francs), et on s'attend que l'année 1979 se solde par un déficit *de quelque 500 millions* de dollars (12,12 milliards de francs environ).

● *Le ralentissement de l'économie américaine se confirme.* — L'indice des tendances de l'économie américaine a encore fléchi au mois de juin, s'inscrivant en *baisse de 10 %* par rapport au mois de mai. Calculé à partir d'une série de statistiques relatives à la production, aux stocks, à l'emploi, aux prix, etc., cet indice, qui a pour base 100 l'année 1967, s'est établi à 140,9 en juin contre 143,7 en décembre dernier. Au cours du premier trimestre, on avait enregistré une baisse de 0,2 %. Le recul du mois de juin porte celle du second trimestre à 1,7 %. L'évolution défavorable de cet indice confirme le ralentissement de l'économie américaine depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

L'ALGÉRIE A RÉDUIT SES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES POUR DES RAISONS TECHNIQUES

La SONATRACH, la compagnie pétrolière algérienne, a précisé le 31 juillet les raisons de la baisse de sa production de brut. *« Durant la deuxième quinzaine du mois de juin 1979*, ainsi que *cela a d'ailleurs été annoncé, dit* un communiqué, *la SONATRACH a expliqué à ses clients que les augmentations de production qu'elle avait proposées au début de l'année ne pouvaient être réalisées pour des raisons d'ordre technique. En conséquence, et en accord avec l'ensemble de sa clientèle, elle a dû corriger son programme d'exportations. »*

En revanche, la SONATRACH dément *« formellement avoir pratiqué des ventes sur le marché spot, que ce soit sous la forme de pétrole brut ou après traitement à façon »*.

GRANDE-BRETAGNE

● *Production pétrolière record au mois de juin.* — La production britannique de pétrole a atteint un niveau record de près de 7 millions de tonnes en juin contre 6,8 millions le mois précédent, a annoncé, le 31 juillet, le ministère de l'énergie, qui maintient ainsi l'objectif d'autarcie en pétrole pour la Grande-Bretagne d'ici octobre ou novembre de l'année prochaine. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,2550	4,2575	− 15	+ 15	− 20	0	− 15	+ 25
$ can. ...	3,6360	3,6400	− 50	− 25	− 60	− 35	− 80	− 40
Yen (100).	1,9640	1,9680	+ 80	+ 110	+ 155	+ 180	+ 445	+ 490
DM	2,3230	2,3260	+ 75	+ 95	+ 155	+ 175	+ 460	+ 495
Florin ...	2,1165	2,1185	+ 25	+ 45	+ 55	+ 75	+ 145	+ 180
F.B. (100).	14,5320	14,5490	− 260	− 110	− 350	− 220	− 385	− 80
F.S. (100).	2,5630	2,5655	+ 190	+ 212	+ 385	+ 410	+1095	+1135
L. (1 000).	5,1900	5,1955	− 240	− 185	− 460	− 390	−1325	−1195
£	9,5740	9,5860	− 380	− 310	− 665	− 595	−1485	−1375

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 5/16	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 1/2	6 13/16	7 3/16
$ E.-U. ..	31 1/2	31 7/8	10 5/16	10 9/16	10 9/16	10 15/16	10 7/8	11 1/4
Florin ...	7 7/8	8 5/8	8 3/8	9	8 11/16	9 1/8	9 7/16	9 7/8
F.B. (100).	10	11	11 3/8	12 5/16	11 13/16	12 5/16	11 1/4	11 15/16
F.S.	5/8	7/8	1 3/16	1 9/16	1 1/4	1 5/8	2 1/4	2 5/8
L. (1 000).	22	23	15	17	15	17	15	17
£	14 7/8	15 1/8	14 3/8	15	14 13/16	15 1/16	14 3/16	14 11/16
Fr. franç..	10 13/16	1 1/8	11 3/8	11 7/8	11 13/16	12 3/16	12 1/4	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

[illegible] ... Chambre des représentants approuve ... du président Carter

... département américain du Trésor ... la possibilité d'apporter ... soutien financier à Chrysler

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOLEIL - INVESTISSEMENT

ASSURANCES - PLACEMENTS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 JUILLET

Baisse de l'or et des actions

Le fait relativement le plus saillant de la séance de mardi a été la baisse de l'or. Celle-ci, cependant, a été moins forte à Paris, avec le lingot à 43 520 F (— 1,36 %), qu'à Londres (— 2 % environ). Le prix du métal jaune sur notre place s'est ainsi fixé à l'équivalent de 316,72 dollars l'once contre 323,46 dollars la veille. Au prorata, le napoléon a été bien plus pénalisé, cédant 8,90 F à 381 F (— 2,3 %) après 384,90 F. Son satellite, la reine 4 1/2 % 1973, a été entraînée dans sa chute et a perdu 4,4 % d'un jour à l'autre.

Le volume des transactions a encore augmenté, passant de 19,73 à 23,46 millions de francs.

Le repli des actions a été moins prononcé (— 0,6 % environ à l'indicateur instantané). Il n'a essentiellement concerné qu'une sélection de grandes valeurs, une trentaine au total, dont les pertes se sont échelonnées entre 2 % et 6 % comme dans le cas des Nouvelles Galeries. Ailleurs, la tendance s'est révélée très résistante et quelques titres, même, se sont distingués par leur fermeté, Générale de Fonderie (+ 7,5 %) notamment, et aussi bon nombre de métallurgiques avec Usinor (+ 5,4 %) en tête, les investisseurs estimant sans doute que le pire est maintenant passé pour cette branche industrielle. Il reste que le marché a quand même baissé.

Au seuil du mois d'août, la morosité se réinstallerait-elle à la corbeille? Pas vraiment. Le climat était relativement serein sous les colonnes du palais Brongniart et les replis constatés étaient pour la plupart le résultat des ultimes ventes faites au comptant en ce dernier jour de juillet, ventes qui ont tout naturellement pesé sur les cours du terme. De nombreux professionnels l'affirmaient du moins.

LONDRES

Le fait saillant à l'ouverture mercredi est la chute de BP (— 40 points) après l'annonce de la nationalisation de ses installations au Nigeria. Sur le reste du marché, la baisse est quasi générale, l'indice des industrielles perdant 2,5 points, à 451,7. Seuls, les fonds d'État sont soutenus.

Or (ouverture) (dollars) 290 95 contre 296 45

VALEURS	CLOTURE 31/7	COURS 1/8
Beecham	132	130
British Petroleum (1)	11 85	11 37/64
Courtaulds	83	83
*De Beers	7 82	7 ..
Imperial Chemical	321 ...	321
Rio Tinto Zinc Cor.	260	261 ..
Shell	338	336 ..
Vickers	158	159
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 7/8
*West Driefontein	45 ...	43 1/8
*Western Holdings	33 1/2	32 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BIC PEN CORPORATION. — Rectificatif : le bénéfice net après impôts s'élève à 5,23 millions de dollars contre 4,78 millions en 1978 à pareille époque et non à 9,02 millions de dollars contre 8,29 millions comme indiqué par erreur dans nos éditions datées du 28 juillet.

TENNECO. — Pour les six premiers mois de l'année, le groupe a réalisé un bénéfice net de 279 millions de dollars contre 228 millions un an plus tôt. Pour le second trimestre seul, le résultat net par action est ressorti à 1,40 dollar contre 1,09 pour la période correspondante de 1978.

I.B.M. — Le dividende payable le 10 septembre prochain aux actions divisées par quatre a été fixé à 0,86 dollar (inchangé par rapport au précédent dividende de 3,44 dollars, avant division).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	30 juil.	31 juil.
Valeurs françaises	109,8	109,8
Valeurs étrangères	124,8	124,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	96,2	95,7

NEW-YORK

Forte reprise

Déjà plus résistant lundi, le New York Stock Exchange s'est vigoureusement redressé mardi, grâce, en partie, aux investisseurs institutionnels. Ceux-ci ont permis à l'indice Dow Jones de s'adjuger 7,68 points de hausse, s'établissant ainsi à 846,42.

L'activité s'est nettement accrue, 34,88 millions d'actions ayant changé de mains contre 28,66 millions la veille.

Sur 1 900 valeurs cotées, 977 ont progressé, 487 ont reculé et 426 sont restées pratiquement stables.

Le redressement du dollar et la baisse de l'or — toujours liés à la nomination de M. Volcker à la tête de la Réserve fédérale — sont à l'origine du mouvement.

Sur le front purement conjoncturel, en effet, les nouvelles ne sont guère réjouissantes, avec, notamment, l'annonce d'un recul de 0,1 % de l'indice des principaux indicateurs économiques pour le mois de juin.

Inflation et récession sont toujours à l'ordre du jour outre-Atlantique...

VALEURS	COURS 30 7	COURS 31 7
Alcoa	50 1/8	51 1/8
A.T.T.	57 3/4	57 1/4
Boeing	42 1/8	43 1/8
Chase Manhattan Bank	40 1/4	40 5/8
Du Pont de Nemours	40 ...	40 7/8
Eastman Kodak	53 3/8	53 7/8
Exxon	54 1/4	54 3/4
Ford	41 3/4	42 ..
General Electric	51 1/2	51 3/4
General Foods	31 1/4	32
General Motors	57 1/2	57 7/8
Goodyear	16 7/8	16 1/8
I.B.M.	68 5/8	69 3/4
I.T.T.	27 3/4	27 7/8
Kennecott	24 7/8	24 ...
Mobil Oil	39 3/8	39 3/8
Pfizer	30 1/8	31 1/8
Schlumberger	77 1/2	77 7/8
Texaco	28 1/4	28 5/8
U.A.L. Inc.	25 .	25 3/8
Union Carbide	40 7/8	40 5/8
U.S. Steel	23 7/8	23 1/4
Westinghouse	20 1/4	20 5/8
Xerox	63 1/4	63 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/7	1/8
1 dollar (en yens)	216 88	216 85

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 10 5/16 %

BOURSE DE PARIS - 31 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 80	2 490	S.P.E.G.	238 50	234	Locabail	218 30	218	Immobvest	153 ..	... ..
5 %	53 ..	2 479	U.A.P.	557	557 .	Locabail Immob.	343	345 ..	Cie Lyon. Imm.	159	160 .
5 % 1920-1980	151	2 479	[illegible]			Loca-Expansion	153 30	154	UFIMEG	129 60	130 50
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	212	212 20
A.G.F. (Sté Cent.)	590	605
Ass. Gr. Paris-Vie		
Concorde	357 ..	363
Epargne France	290 ..	290
Financ. Victoire	348 ..	340
France I.A.R.D.	216 ..	220
GAN (Sté) Centr.	580	... ..

VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours — [illegible]

SICAV — [illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1290	4,5 % 1973	1255	1202 ..	1200	1188
4150	C.N.E. 3 %	4275	4260	4265 ..	4242 70
285	Afrique Occ.	290	290	290 .	290
470	Air Liquide	478	478 90	478	484 90
830	Elf-Aquit.	838 ..	861	860	861
156	— certif.	174 ..	170	170	171 10
92	Nouvel. Gal.	102 50	96 50	97	96 50
167	Olida-Caby	188	188 ..	188	188
310	Tél. Ericsson	320 ..	306 ..	306 ..	305 ..
235	Gén. Motors	241	243 20	243 20	242 20
[illegible]					
31	De Beers (S.)	30 35	30	30 05	30 ..
650	Deuts. Bank	652	65.	657	658 .
500	Dome Mines	503 .	4[illegible]	469 .	490 .
498	Du Pont Nem	174	17[illegible]	178	173
220	East Kodak	223 80	226 20	226 30	226 ..
46	East Rand	43 10	42 60	42 30	43 ..
126	Ericsson	129	129	129	128 50
228	Exxon Corp.	231 50	232	233 .	233 80
175	Ford Motor	181 .	179 70	179 70	178 ..
114	Free State	113 50	110 80	110 ..	110 90
210	Gen. Electric	219	220 ..	220 50	219 ..
615	Siemens A. G	613 ..	612	611	612 ..
35	Sony	36 20	36 20	35 20	36
275	Unilever	274 .	273 50	273 50	270 50
30	Union Corp.	30 20	29 80	29 80	29 20
106	U. Min. 1/10	104 ..	104 10	104 10	104 10
167	Unit. Techn.	162 10	164	164	163 90
220	West Drief.	215 10	212	208 .	212 50
74	West Deep.	71 10	67 60	67 30	68 80
158	West Hold.	149 50	145	143	145 10
258	Xerox Corp.	267 .	270	268 80	268 .
	Zambia Corp.	0 83	0 83	0 83	0 82

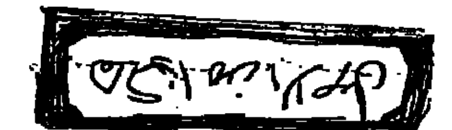
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 246	4 274	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	232 660	232 620	226	240
Belgique (100 F)	14 567	14 556	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 80	211 840	205	216
Danemark (100 krd)	80 800	80 920	78	83
Norvège (100 k)	84 510	84 710	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 846	9 753	9 500	10 100
Italie (1 000 lires)	5 190	5 197	5	5 400
Suisse (100 fr.)	257 020	257 .	252	265 .
Suède (100 krs)	101 250	101 620	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 780	31 715	30 550	32 450
Espagne (100 pes.)	6 427	6 472	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 740	8 780	8 100	9 500
Canada ($ can. 1)	3 931	3 663	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 982	1 963	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	43900	43200
Or fin (en lingot)	44120	43520
Pièce française (20 fr.)	389 90	381
Pièce française (10 fr.)	257	261 ..
Pièce suisse (20 fr.)	340	341
Union latine (20 fr.)	320	308
Souverain	475 60	481
Pièce de 20 dollars	1792 40	1792 40
Pièce de 10 dollars	976	982
Pièce de 5 dollars	625	625
Pièce de 50 pesos	1735	1689
Pièce de 10 florins	337 .	340 .



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er août 1979 a été tiré à 517 433 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs communications devaient être faites, ce mercredi 1er août, au conseil des ministres. D'une part, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, devait présenter le « plan décennal de la recherche ».

D'autre part, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, devait évoquer l'aménagement des terrains *situés autour des anciens abattoirs de La Villette, dans* le 19e arrondissement de Paris.

Enfin, Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, qui a conservé, à la demande du président de la République, le dossier sur la drogue, devait faire devant le gouvernement le bilan des actions engagées, plus de dix-huit mois après la publication de son rapport sur la toxicomanie (« le Monde » du 21 janvier 1978).

Recherche scientifique :

Réflexion sur une stratégie

Aucune mesure spectaculaire n'était, en principe, attendue : le conseil devait plutôt donner le coup d'envoi à une *réflexion* sur la stratégie de la recherche scientifique et technique à moyen et long terme.

L'analyse que font les milieux gouvernementaux sur les problèmes de la recherche s'appuie sur deux idées-forces. La première est que, dans une période économique difficile, il convient de renforcer par des efforts supplémentaires, la recherche française ; celle-ci est jugée bonne dans l'ensemble, mais estime-t-on, il faut la dynamiser encore, de manière notamment à ce qu'elle se maintienne à un niveau comparable à l'activité de recherche des autres pays du *« peloton de tête » comme le Japon, et sur*tout, l'Allemagne fédérale. Le budget de la recherche pour 1980, laisse-t-on d'ailleurs entendre depuis plusieurs semaines, marquera un certain redressement.

La seconde idée-force est liée à l'évolution même des sciences et techniques : elle peut se résumer à un mot, décloisonnement. En effet, souligne-t-on, les défis que doivent, aujourd'hui, relever les chercheurs sont de plus en plus pluridisciplinaires ; la solution des grands problèmes passe nécessairement par l'appel à des analyses de type « systémique » mettant en œuvre des compétences multiples. La science des matériaux, *le développement* de la biologie et de ses applications à certaines productions, par exemple, exigent la collaboration de spécialistes venant des horizons les plus divers, et demandent que puissent se développer des coopérations entre équipes de différents organismes, voire même entre scientifiques et techniciens du secteur public et du secteur privé.

L'action menée depuis un an par les différents départements ministériels intéressés à la recherche va déjà dans ce sens ; elle cherche à favoriser ce décloisonnement : réformes de structures (au Centre national de la recherche scientifique, à l'Institut national de recherche agronomique, à l'Institut de recherche en informatique et automatique), projet de statut du chercheur visant notamment, selon ses promoteurs, à favoriser la mobilité des personnels.

Mais, parallèlement aux travaux préparatoires au huitième plan, c'est, estime-t-on, une réflexion à long terme et de grande envergure qui s'impose ; le conseil des ministres devait en fixer les grandes lignes. — X. W.

La Villette :

Un musée, un auditorium et un parc à la place des anciens abattoirs

L'aménagement de ces terrains, qui appartiennent à l'Etat depuis neuf ans, est confié à un établissement public présidé par M. Paul Delouvrier, ancien président de l'E.D.F., ancien délégué général du district de la région parisienne. M. Roger Taillibert, qui a réalisé le Parc des Princes, est l'architecte en chef de l'opération. Les études préalables pour le Musée des sciences et de l'industrie, qui sera créé à La Villette, sont placées sous la responsabilité du ministre des universités. M. Maurice Lévy, ancien président du conseil d'administration du Conseil national des études spatiales, chargé de ce projet, devrait remettre ses premières conclusions le 15 octobre prochain.

En plus de ce musée, l'Etat prévoit de réaliser à La Villette, dont les terrains, qui s'étendent sur 53 hectares, seront entièrement libérés en 1980, un auditorium de musique et un parc de 23 hectares.

Il y a un an, M. Taillibert déclarait : *« Depuis 1900, il ne s'est rien passé à Paris. Depuis la construction de la tour Eiffel, objet inutile pour démontrer l'utilité du fer. Sauf Beaubourg. Personne n'est capable de juger l'architecture aujourd'hui. Seule l'érosion du temps... » (le Monde* du 15 août 1978). L'architecte ajoutait à propos de La Villette : *« Mon souci primordial est d'essayer de démolir le moins de choses possible. Il faut créer un lieu où il se passe des événements. Faire oublier les erreurs passées, les transformer en un enrichissement pour la capitale et le nord-est de Paris. »*

Toxicomanie

Bilan de l'application du rapport de Mme Pelletier

Le ministre ne devait pas manquer d'évoquer plusieurs aspects positifs de la lutte contre la *toxicomanie*, notamment la plus grande clémence des tribunaux pour les simples utilisateurs de haschisch, grâce à une information des magistrats, et le développement des *moyens* de répression du trafic (208 interpellations en 1968 ; 7 799 en 1978). Néanmoins, devant l'aggravation du phénomène — le rapport estimait *qu'il y avait*, en *France*, trente mille intoxiqués à l'héroïne et qu'un million de jeunes au moins avait fumé une *fois* du haschisch, — Mme Pelletier voudrait mettre *en garde le gouvernement* contre la tentative de se désintéresser du problème, alors que, en un an, de 1977 à 1978, le nombre des surdoses mortelles *est passé de 72 à 102.*

La mission de coordination interministérielle chargée de l'application du rapport dès février 1978, n'ayant pas donné de résultat décisif, Mme Pelletier aurait également l'intention de proposer des actions plus directes, en particulier sur l'information. Hormis les affaires spectaculaires — saisies importantes, morts par surdose, — la connaissance par l'opinion publique des réels dangers de la toxicomanie et des moyens de la combattre n'a guère progressé. C'est donc sur un ensemble de mises au point, un rappel de la gravité du phénomène et une information mieux diffusée auprès des parents et des éducateurs que le ministre devait axer son intervention.

LE CINQUIÈME RÉACTEUR DE LA CENTRALE DE BUGEY EST COUPLÉ AU RÉSEAU D'E.D.F.

La cinquième tranche de la centrale nucléaire de Bugey, dans l'Ain, a été couplée au réseau d'E.D.F. dans la soirée du 31 juillet. La puissance installée sur ce site est désormais de 4 200 mégawatts. Lorsque cette centrale — qui comprend un réacteur de 540 MW de la filière graphite-gaz et quatre réacteurs PWR — fonctionnera à plein régime, elle produira 10 % de la consommation de pointe en France.

La mise en service de cette nouvelle unité permettra à la région Rhône-Alpes de couvrir ses propres besoins en énergie. En 1979, le nucléaire devrait fournir près de 15 % de l'électricité consommée en France.

La livre sterling se stabilise après la chute de mardi

Après avoir enregistré une chute spectaculaire mardi 31 juillet, la livre sterling semblait mercredi matin se stabiliser autour de 2,25 dollars. La veille, son cours avait été ramené en une seule séance du marché de 2,3145 dollars à 2,2480 dollars. On n'avait pas depuis janvier 1978 assisté à un tel « décrochage ». Ce sont les propos tenus par le président désigné du Système de réserve fédérale des Etats-Unis, M. Paul Volcker, qui avait déclenché le mouvement.

M. Volcker avait déclaré notamment qu'il considérait comme prioritaire la lutte contre l'inflation, que la stabilité du dollar était pour ce combat un élément important et qu'il élèverait le taux d'intérêt à court terme s'il le jugeait nécessaire. Sur cela sont venues se greffer la publication du sondage faisant état des prévisions pessimistes des chefs d'entreprise britanniques sur les perspectives d'activité et, plus tard, l'annonce de la nationalisation de la part de B.P. dans la société Shell B.P. Nigeria Oil Company.

La livre sterling a donc pratiquement perdu le terrain qu'elle avait gagné au cours des quinze derniers jours qui furent, il est vrai, caractérisés par une forte spéculation à la hausse de la monnaie britannique.

Sur le marché de l'or, on notait mercredi matin un recul sensible, les premières transactions s'étant effectuées autour de 289 dollars l'once (31,103 grammes), la cotation remontant ensuite aux alentours de 291 dollars (alors que dans l'après-midi de mardi le cours avait été fixé par opposition à 296,45 dollars l'once en recul déjà par rapport à la cotation du 30 juillet.

Dépenses de l'Élysée et frais de représentation

Dans son numéro du 1er août, « le Canard enchaîné » revient sur les dépenses engagées par la présidence de la République au chapitre des *frais de représentation et de déplacement* du chef de l'Etat (« le Monde » du 27 juillet). L'hebdomadaire satirique a recensé les mesures qui, depuis le début de l'année, ont ouvert des crédits supplémentaires à l'Elysée.

Le 11 février 1979, le *Journal officiel* a publié un arrêté signé de M. Maurice Papon le 31 janvier portant annulation d'un crédit de 12 360 000 francs prévu aux charges communes du budget, titre III, ligne intitulée *« Dépenses éventuelles »*. Cette somme est reportée en *« Crédit ouvert »* au titre III *du budget des affaires étrangères*, ligne intitulée *« Frais de réceptions exceptionnelles, voyages du président de la République et du premier ministre à l'étranger »*.

Un arrêté analogue a été publié dans le *Journal officiel* du 19 mai. Cette fois, c'est une somme de 7 252 000 francs qui a été retranchée des *« Dépenses éventuelles »* et affectée aux *« Frais de réceptions exceptionnelles, voyages du président de la République »*, etc.

Ces deux décisions ne doivent toutefois pas être mises sur le même plan que le décret du 19 juillet 1979 cité par le *Canard enchaîné* du 25 juillet et dans nos éditions du 27 juillet. Il s'agissait alors d'un crédit de 1 630 000 F supprimé aux *« dépenses accidentelles »* des charges communes et ouvert à la rubrique *« frais de représentation de déplacement et du voyage du président de la République — président de la Communauté »*. Ce transfert constituait bien un accroissement du budget de l'Elysée où sont comptabilisés les voyages du chef de l'Etat en France métropolitaine et d'outre-mer et certains frais engagés concomitamment aux dépenses des voyages à l'étranger — qui, elles, sont imputées au budget des affaires étrangères. Cet accroissement avait été justifié la semaine dernière à l'Elysée par les frais supplémentaires engagés en raison de la présidence des Communautés européennes, exercée par la France dans le premier semestre 1979.

Les arrêtés du 11 février et du 19 mai ne sont pas de même nature. Ils ressortissent d'une pratique budgétaire habituelle : chaque année est ouvert au budget des affaires étrangères un crédit initial affecté aux déplacements à l'étranger du chef de l'Etat et de tous les membres du gouvernement. Comme il n'est pas possible de connaître, dès le vote du budget, quels seront exactement ces déplacements, cette somme provisionnelle est complétée au fur et à mesure des besoins par des demandes d'abondement satisfaites, sous forme d'arrêtés ; des crédits inscrits à la rubrique de *« dépenses éventuelles »* (et non plus *« accidentelles »*) sont alors affectés à la ligne *« frais de réceptions exceptionnelles, voyages du président de la République et du premier ministre à l'étranger »*. Il ne s'agit nullement d'un accroissement du budget de l'Elysée, mais d'un approvisionnement progressif du budget des affaires étrangères pour financer les dépenses engagées par les voyages à l'étranger du chef de l'Etat et des membres *du gouvernement. Ainsi, en 1978*, la somme initiale prévue dans ce budget à la rubrique *« frais de réception, voyages »*, etc. était de quelque 3 millions de francs. A la fin de l'exercice, et au terme des transferts successifs opérés en cours d'année pour répondre aux demandes d'abondement, la somme totale dépensée dépassait 22 millions de francs. On ne pourra comparer l'évolution de ces dépenses d'une année sur l'autre qu'à la fin de l'exercice 1979. Actuellement, compte tenu des deux mesures d'abondement (11 février et 19 mai) citées plus haut, les dépenses engagées s'élèvent à près de 23 millions.

LE COURANT DE M. MAUROY CRITIQUE LES ÉMISSIONS DE RADIO LIBRE RÉALISÉES PAR LE P.S.

L'éditorial de la dernière livraison d'« Action socialiste », hebdomadaire publié par les amis de M. Pierre Mauroy, définit l'attitude du courant organisé autour du maire de Lille et critique l'ac*tion de la direction du P.S.*

Après avoir dénoncé *« les pratiques de la majorité de circonstance constituée sans accord politique après le congrès de Metz »*, entre les amis de M. Mitterrand et le CERES, l'éditorialiste précise : *« Trop d'énergie a été consommée par la majorité pour exclure les minorités des responsabilités et leur interdire de s'exprimer, pour que nous ne soyons pas inquiets de notre avenir collectif. »* Il relève également l'*« absence de cohérence des propositions économiques et financières »* du P.S., puis évoque l'affaire de Radio-Riposte, émission de radio libre réalisée, le 28 juin, par le P.S., *« dont les membres du bureau exécutif n'avaient pas été préalablement avertis »*. On peut lire sur ce point : *« Comment peut-on à la fois diffuser une émission en toute illégalité et réaffirmer notre attachement au monopole »* de la radio-télévision ?

Rappelant enfin que *« le congrès de Metz doit être achevé »* et que *« seule la synthèse »* permettra au P.S. d'assumer son rôle, *Action socialiste* définit le courant du député du Nord comme *« une force de propositions et de rénovation du parti »*.

En Israël

LA KNESSET A VOTÉ LA LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE M. FLATTO-SHARON

Jérusalem (A.F.P.). — Par 61 voix contre 30 et un bulletin blanc, la Knesset a décidé mercredi 1er août, au cours d'un vote secret, la levée de l'immunité du député Samuel Flatto-Sharon (indépendant) pour fraude électorale. La Commission administrative de la Knesset avait recommandé lundi tard dans la *nuit à l'Assemblée la levée de* cette immunité par 15 voix contre 4 *(le Monde du 1er août)*.

En Bolivie

LA GAUCHE DÉNONCE UNE « FRAUDE ÉLECTORALE CARACTÉRISÉE »

La Paz *(A.F.P.)*. — Une grande confusion régnait, le mardi 31 juillet à La Paz, après la proclamation par le tribunal électoral des résultats officiels du scrutin présidentiel du 1er juillet.

Des coups de feu ont été entendus dans la capitale, et plusieurs centaines d'habitants des faubourgs *ont manifesté* et dressé une barricade.

Le parti de M. Hernan Siles Suazo, l'Unité démocratique et populaire (U.D.P.), n'a finalement obtenu que 1 500 voix de plus que le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) de M. Victor Paz Estenssoro (1), alors qu'il comptait sur une marge d'environ 20 000 suffrages.

Une telle marge aurait pu contraindre le Congrès qui, en l'absence d'une majorité absolue dégagée par le suffrage universel) désigne le président de la République, à entériner le vote populaire. Or, le M.N.R. disposant de sérieux appuis au Congrès, les observateurs estiment que M. Paz Estenssoro sera désigné président.

Certains secteurs de gauche considèrent que le faible écart officiellement enregistré par le tribunal électoral entre les deux principaux candidats traduit une *« fraude caractérisée »*. En particulier, la puissante centrale ouvrière (COB) a affirmé qu'un *« coup d'Etat »* par étapes était en préparation, et a dénoncé la *« fraude éhontée »* commise par le tribunal.

Le Congrès devait se réunir ce mercredi pour élire le président.

(1) M. Herman Siles Suazo a officiellement obtenu 528 696 voix et M. Victor Paz Estensorro 527 184. Le général Hugo Banzer, ancien chef de l'Etat, arrive en troisième position.

Le personnel du Plaza-Athénée s'oppose au départ de son directeur

La société Grands Hôtels associés (G.H.A.), holding qui possède le Plaza-Athénée, le George-V, l'hôtel la Tremoille et la Blanchisserie hôtelière, n'est pas à vendre. Sir Charles Forte, président britannique de G.H.A., vient de faire démentir les rumeurs de cession à un consortium de capitaux arabes. *Ces rumeurs* étaient nées après la démission de M. Paul Bougenaux, directeur du Plaza jusqu'au 31 octobre (« le Monde » du 31 juillet). Le personnel du Plaza semble décidé à s'opposer au départ de son directeur qui, pour lui, garantit *que l'expérience de participation* entamée depuis 1968 sera continuée.

Pourquoi M. Forte s'est-il séparé de l'homme qu'il félicitait, le 26 avril 1979, en conseil d'administration, *« pour les bons résultats obtenus »* (6 millions de francs de bénéfices nets en 1978). Officiellement, M. Bougenaux aurait commis la faute de conseiller un groupe hôtelier concurrent. *« Cette accusation ne tient pas,* affirment les délégués syndicaux du Plaza. *Un des membres du conseil d'administration figure également parmi les administrateurs d'un hôtel P.L.M. Il n'a pas été critiqué pour autant. »*

Les représentants du personnel expliquent que la réussite sociale et économique de M. Bougenaux à la tête du palace portait ombrage à M. Forte. *« Celui-ci nous a déclaré qu'il possédait huit cent soixante-dix hôtels à travers le monde, dirigés par huit cent soixante-dix directeurs,* raconte M. Abdou Belgat, secrétaire du comité d'entreprise du Plaza et délégué syndical C.F.D.T. *Un seul directeur lui causait du tracas : M. Bougenaux. On parle trop de lui ! »*

Cette hostilité personnelle dissimule, d'après M. Belgat, une opposition au système de participation mis en place en 1968 par M. Bougenaux. Ce système prévoit, notamment, que les bénéfices seront répartis entre l'Etat (40 %), les actionnaires (30 %) et le personnel (30 %). *« M. Forte nous a déclaré qu'il ne voulait pas entendre parler de cette participation et surtout pas en Grande-Bretagne où il s'est fait une réputation de patron de combat. »*

Les syndicalistes avancent une dernière explication au licenciement déguisé du directeur du Plaza. Ils se déclarent certains que M. Forte a entamé des négociations pour vendre le holding hôtelier G.H.A. dont fait partie le Plaza. M. Forte n'a pu résister, en 1974, à l'offre publique d'achat de sa société Trust House Forte (T.H.F.) lancée par Allied Breweries, qu'en émettant des actions gratuites. Il contrôlait 51 % du capital de T.H.F. Il n'en posséderait plus que 6 % et aurait grand besoin des 500 millions de francs que lui procurerait la vente de G.H.A.

Pourquoi le personnel ne s'est-il pas opposé plus vigoureusement au départ de M. Bougenaux ? *« Notre directeur nous a servi d'appât pour amener le président de G.H.A. là où nous le souhaitions. En échange du départ de M. Bougenaux, M. Forte a signé le mois dernier un accord par lequel il reconnaît la validité de nos institutions et de nos garanties. En cas de vente de la société, le comité d'entreprise du Plaza sera obligatoirement consulté. M. Forte croit nous avoir floués parce que le propriétaire de G.H.A. est une société de droit hollandaise qu'il peut céder à tout moment sans avoir à nous consulter. D'où notre intérêt à faire savoir aux acheteurs éventuels qu'il y a un oursin dans le caviar, c'est-à-dire les personnels décidés à protéger par tous les moyens leur directeur et la participation exceptionnelle qu'ils ont obtenue : 94 % des salariés au Plaza et 98 % à la Trémoille ont voté dans ce sens. »*

Demain la grève ? *« Nous ne sommes pas fous au point de porter atteinte à notre outil de travail. Nous préférons faire parler de nous. Comme en 1968. »*

● *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, répondra aux questions de Léon Zitrone sur l'enseignement de la musique en France, au cours du journal d'Antenne 2, ce mercredi 1er août à 20 heures.